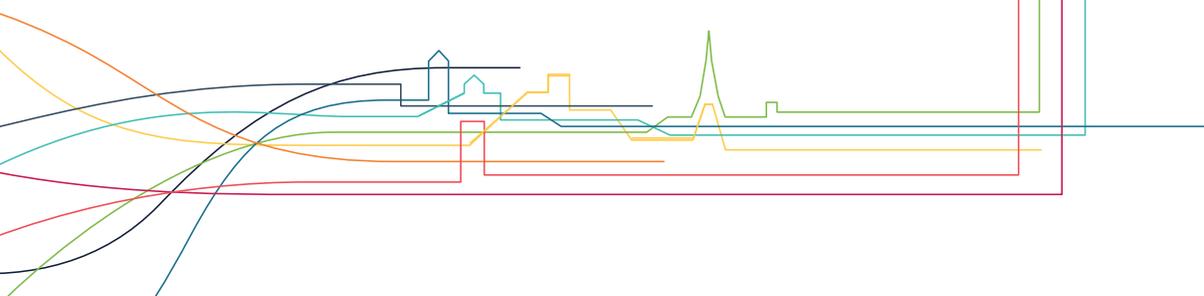


L'Union sociale pour l'habitat

LE LOGEMENT SOCIAL DANS LA SOCIÉTÉ QUI VIENT

Rapport au Congrès Hlm de Paris
2019



LE LOGEMENT SOCIAL
DANS LA SOCIÉTÉ QUI VIENT

Cet ouvrage constitue le rapport introductif au 80^e Congrès Hlm de Paris,
préparé par le Comité exécutif de l'Union sociale pour l'habitat

Conception et réalisation : Direction de la Communication
Secrétariat scientifique : François Rochon

© Union sociale pour l'habitat, 2019
www.union-habitat.org

L'Union sociale pour l'habitat

LE LOGEMENT SOCIAL DANS LA SOCIÉTÉ QUI VIENT

Rencontres avec

Bruno Cautrès, Laurent Davezies, Hervé Le Bras,
Christine Leconte, Jean-Pierre Lévy, Bernard Stiegler,
Laurence Tubiana, Jean Viard

Postface de

Jean-Louis Dumont

Rapport au Congrès Hlm
2019

SOMMAIRE

L'INTENTION

Marianne Louis, directrice générale de l'USH p.7

PREMIÈRE PARTIE

Bien vivre ensemble : l'impératif du modèle français

CHAPITRE 1

Un défi pour les structures sociales et politiquesp.13

Entretiens avec Hervé Le Bras, EHESS, et avec Bruno Cautrès, CNRS

CHAPITRE 2

Un défi pour les logiques économiques et territoriales.....p.33

Textes de Laurent Davezies, CNAM, et de Jean-Pierre Lévy, CNRS

SECONDE PARTIE

Habiter mieux : une ambition pour le modèle français

CHAPITRE 3

Un enjeu d'innovation collective et localep.85

Entretiens avec Bernard Stiegler, IRI, et avec Jean Viard, CNRS

CHAPITRE 4

Un enjeu de stratégie écologique et patrimoniale..... p.113

Entretiens avec Laurence Tubiana, IDDRI, et avec Christine Leconte, OAIF

POSTFACE

Les Hlm : un modèle au service du Pacte républicain

Jean-Louis Dumont, président de l'USH p.131

LES AUTEURSp.137

TABLE DES MATIÈRES p.139

L'INTENTION

*Marianne Louis,
Directrice générale de l'Union sociale pour l'habitat*

Dans la France qui vient, l'urgence climatique, l'appropriation des technologies numériques, la lutte contre les fractures territoriales et sociales, l'équilibre entre le travail et les activités collaboratives et créatives prendront plus de place encore dans notre quotidien et pour certains dans le débat public. Ils se traduiront par des innovations, notamment dans l'organisation de l'action publique, dans celle de l'activité économique et du monde du travail, comme dans le champ social. Ces changements collectifs auront également une incidence sur la sphère familiale et nos pratiques domestiques qui évoluent parallèlement à l'échelle de l'individu et de ses interactions.

Un positionnement prospectif pour mieux prendre part activement à la société qui vient

Les organismes Hlm, leurs habitants comme leurs professionnels, sont pleinement concernés par ces évolutions de fond. Le Mouvement Hlm dans son ensemble, constituant un acteur majeur de l'habitat au sens large, se doit de prendre part activement à la société qui vient. L'Union sociale pour l'habitat qui a pour rôle de représenter et d'animer le Mouvement Hlm est à l'initiative de démarches prospectives visant à porter à la connaissance de ses parties prenantes les éléments de compréhension structurants des enjeux nationaux et internationaux, et par suite, leur articulation aux problématiques professionnelles. Il s'agit de saisir comment rendre *in fine* plus adéquats les services rendus aux locataires et accédants à la propriété en fonction de la demande sociale, et de rendre plus adéquate encore la coopération entre les organismes, entre les territoires et les organismes, entre les politiques publiques et les organismes.

Il est profondément légitime que chacun développe son approche à partir de prismes singuliers : approche territoriale, logement des salariés et besoins des entreprises, publics « spécifiques », accession sociale à la propriété, économie coopérative, volonté participative... Mais ce qui fait le Mouvement Hlm, c'est que dans cette diversité qui est une force, tous s'accordent ensemble dans une réponse complémentaire travaillant la complexité de l'habitat pour les ménages modestes. Il s'agit de prendre part à l'élaboration d'un politique publique globale.

C'est cette complexité qu'aborde le présent ouvrage, non pas à partir de la spécificité du sujet du logement et de l'habitat, mais en réponse aux dynamiques de notre société contemporaine.

L'intention du présent *Rapport au Congrès*, par sa forme originale et inédite pour le Mouvement Hlm, revient à mettre en relief et à rendre accessibles les lignes de fuite et leurs limites en soulignant aussi les effets des structures ; à l'aune de ce qui fonde et anime notre pensée commune – que nous appelons par conceptualisation dans une vision d'ensemble, au-delà d'une architecture juridique et procédurale, le *modèle français*. L'objectif est d'offrir aux dirigeants du logement social et plus largement au monde professionnel de notre secteur, des clés de lecture, solides et réflexives, irriguant l'exercice de leurs missions. En somme, le *Rapport au Congrès* cette année a pour but de proposer un texte de référence qui partage, par ses auteurs, des facettes marquantes de la pensée contemporaine utiles à notre champ d'action.

Le pendant de la démarche engagée l'an passé

En 2018, c'est au travers de l'expression de ses partenaires historiques et de son activité sur le terrain que le *Rapport au Congrès* avait été constitué. Ce texte avait permis de souligner ce qui fonde la cohérence du logement social comme organisation et ce qui lui permet de prendre place comme acteur de long terme. Constatant préalablement que nous vivions une période paradoxale où la précarité s'étend, tandis que la solidarité nationale se contracte, une vingtaine de contributions d'organisations nationales partenaires avaient exprimé des discours convergents, à l'image du Mouvement Hlm : un impératif de cohésion nationale qui fonde l'utilité de notre tâche, doublé d'une exigence d'innovation pour être des acteurs du présent et de l'avenir. Comme le soulignait Jean-Louis Dumont : « Nous croyons que le logement social est la valorisation matérielle et humaniste des efforts de ses promoteurs pour loger aujourd'hui et demain des ménages modestes. Nous ne voulons pas d'une France qui opposerait les *quartiers* au reste du territoire, qui opposerait les villes moyennes en déclin aux métropoles. Nous voulons une France unie. »¹

En 2019, en réponse à ces voix, c'est au tour de l'expression des intellectuels et des chercheurs, pour dire dans quelle société s'engagent les Hlm et de quel volontarisme les acteurs devraient se doter.

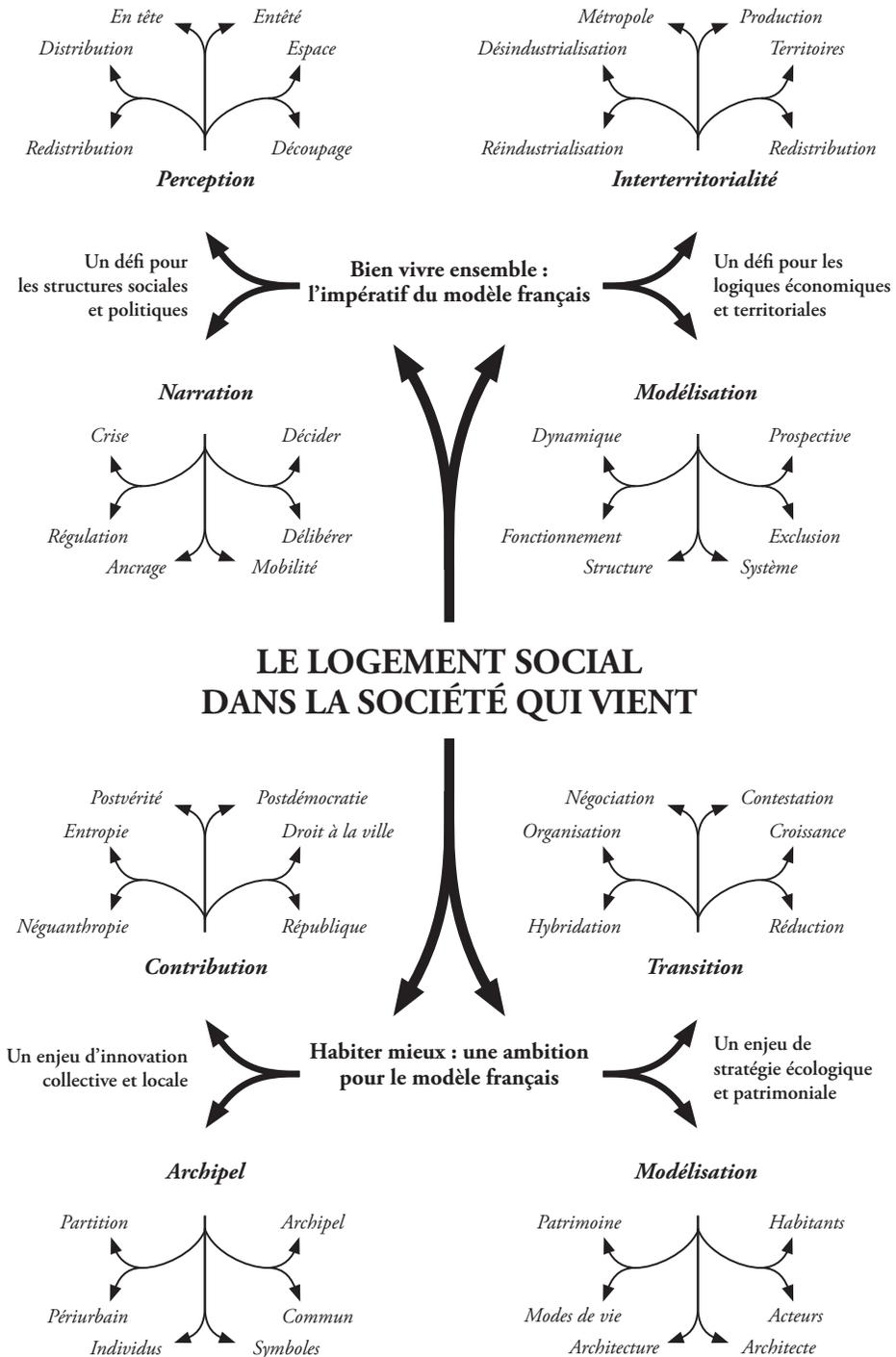
Les chercheurs invités dans les pages qui suivent viennent des sciences humaines et sociales, ils s'attachent à une approche sociétale en se focalisant essentiellement sur ce à quoi renvoie la mission du logement social. C'est pourquoi dans leurs propos, ils n'entreront pas directement dans ce qui concerne les métiers eux-mêmes, qu'étudient les sciences de gestion. Il faut également noter qu'ils n'aborderont pas l'aspect technique du bâtiment, ni le cadre normatif car ces dimensions, certes essentielles dans l'action, devraient venir en réponse à une stratégie d'ensemble déterminée en amont. Enfin, les textes n'aborderont pas directement la question

1. *Demain, les Hlm*, Rapport au Congrès 2018, extrait du chapitre 3 « Le logement social est notre sujet commun »

de la ville et de l'urbanisme comme pratique de l'aménagement de l'espace, dont la partie des travaux de recherche portant sur l'habitat fait l'objet, par ailleurs, d'actions en continu dans le cadre du Réseau des acteurs de l'habitat, animé par l'Union sociale pour l'habitat.

Vous rencontrerez ici la pensée d'un démographe et d'un politiste, d'un économiste et d'un géographe, d'un philosophe et d'un sociologue, mais également d'une environmentaliste et d'une architecte.

Les textes ici rassemblés veulent répondre à la nécessité de comprendre les déterminants de ce qui se produit, expliquer la force de ce qui se joue et mesurer les fragilités à réduire pour atteindre ce qui devient possible et désirable pour « le logement social dans la société qui vient ».



PREMIÈRE PARTIE

Bien vivre ensemble : l'impératif du modèle français

La notion de *vivre ensemble* qu'ont adoptée les Hlm pour formulation de leur mot d'ordre social ne renvoie pas à un concept académique ni à un indicateur à visée évaluative, quantitativement mesurable. Cette expression qui a gagné sa notoriété dans le débat public représente plutôt l'état d'esprit d'un mouvement professionnel et la raison d'être d'une mission d'intérêt général. Si la cohésion sociale constitue une nécessité fondamentale pour l'avenir de notre société, celle-ci ne suffit pas à qualifier son projet commun. En revendiquant le bien-vivre ensemble, les Hlm entendent répondre à cet impératif qui n'est pas seulement le leur mais celui du modèle français. L'exigence démocratique de notre pays, l'étendue de son système de protection sociale, la puissance de ses mécanismes redistributifs ont pour but de mettre en acte des valeurs fortes.

Dans ce chapitre, il s'agit d'analyser les conditions de mise en œuvre du modèle français au regard des spécificités de la période contemporaine, en identifiant deux grandes formes de défis que devra relever notre société. L'un concerne les structures sociales et politiques : depuis la Seconde Guerre mondiale après laquelle se met en place un nouveau modèle social fondé sur le développement du salariat, puis le passage à la V^e République, succède à la période d'expansion des Trente Glorieuses une période de plusieurs décennies traversée par des crises à répétition, source d'interrogations profondes, à la suite de quoi ces dernières années, une envie de changement de modèle s'exprime sur différents aspects, ainsi qu'un attachement certain à des principes de continuité. Pour les identifier, il faut entrer dans l'interprétation de la trajectoire de long terme du pays. La deuxième forme de défi porte sur les logiques économiques et territoriales : leur compréhension à l'échelle nationale passe par l'élaboration de modèles interprétatifs. Ceux-ci ont pour but de dépasser l'observation empirique de la spécificité de chaque territoire, ils permettent de comprendre les processus de différenciation et d'homogénéisation des phénomènes globaux, en identifiant des mécanismes récurrents sur lesquels repose l'efficience de toute politique publique nationale.

CHAPITRE 1

Un défi pour les structures sociales et politiques

Pour appréhender comment le logement social peut relever, en fonction de son positionnement propre, les défis qui se posent à la France sur le moyen terme, la proposition de ce chapitre est de croiser deux regards de chercheurs dont les démarches respectives se répondent. En effet, Hervé Le Bras, démographe et historien, comme Bruno Cautrès, politiste, partent d'une analyse rétrospective sur le passé récent, à l'échelle de quelques dizaines d'années, mais tout en prenant en compte les enseignements de la très longue durée. Les résultats de leurs recherches, pourtant issus de leurs disciplines respectives, mettent en avant plusieurs points communs qui doivent être soulignés. D'abord, des avancées très significatives à l'échelle nationale ont eu lieu, elles contribuent au sentiment d'unité du pays et génèrent même de la fierté. Mais ces bases solides, sur lesquelles les politiques publiques peuvent s'appuyer, sont fragilisées par les aspects ayant le moins progressé dans notre société, où des écarts ont pu même se renforcer.

Si les Français sont aujourd'hui beaucoup plus qualifiés, disposent de compétences variées, sont ouverts sur le monde bien plus qu'ils ne l'étaient hier, s'ils sont disposés à prendre part plus encore à la vie collective, leur vitalité démocratique potentielle ne peut pas être mise à profit complètement. Les mécanismes de reconnaissance, de légitimation qui sont au principe de la mobilité sociale et qui influencent la mobilité spatiale manquent de fluidité, souffrent parfois même d'une certaine rigidité. Une voie d'action que suggèrent les deux chercheurs et qui intéressera tout particulièrement les acteurs du logement social porte sur le levier puissant que constituent les ressources du territoire, mais selon des approches inhabituelles dans le champ professionnel de l'habitat : l'une renvoie au nécessaire décalage entre régions historiques et cohérence économique, l'autre décrit le rapport au territoire indépendamment des appartenances régionales, comme moyen et contrainte dans nos projets de vie.

Le PAYS se modernise, mais l'exigence grandit

Pour une perception ajustée : regard d'un démographe

Entretien avec Hervé Le Bras

L'entretien s'organise en trois moments, le premier présente le paradoxe d'un pays très bien placé sur nombre d'indicateurs, mais une perception contemporaine de la population considérant une situation peu favorable. Des hypothèses explicatives sur cette distorsion sont alors présentées dans un deuxième temps. La troisième partie enfin introduit la dimension territoriale dans la réflexion.

I.

En tête et entêtés

La France, grande puissance économique, bat des records de pessimisme collectif. Alors que notre pays – première destination touristique de la planète – est reconnu dans le monde entier pour son histoire, sa culture et son art de vivre, nous ne cessons de craindre son déclin, l'affaiblissement de son modèle social, dans un chômage de masse devenu structurel. Pour s'orienter dans un tel débat public national qui décrit chaque jour des événements inédits, marqués par un contexte européen lui aussi mouvementé, il est indispensable de poser des repères imperméables aux commentaires relatifs, de se pencher sur des indicateurs qui échappent aux raccourcis, aux simplifications basculant dans le champ des représentations. En matière de statistiques, des chiffres par pays aux définitions sans équivoque permettent d'infirmes définitivement les discours systématiquement alarmistes, tout en faisant apparaître des pistes d'analyse expliquant les inquiétudes vécues ou ressenties, mais encore faut-il bien choisir les indicateurs et savoir manier la comparaison. Dans ce contexte délicat pour l'objectivité, comment appréhendez-vous la situation française, à partir de quels critères et selon quelle approche abordez-vous la compréhension des traits marquants du temps présent ?

Hervé Le Bras : On ne peut pas juger de la situation d'un pays dans l'absolu, le principe de mon travail consiste à comparer dans le temps, notamment au regard du passé proche et dans l'espace par rapport aux pays qui ressemblent le plus à la France, un ensemble d'indicateurs

permettant de décrire des évolutions et des positions, sur la base de statistiques émanant des services statistiques officiels ou internationaux. En général, je fais référence aux écarts et similitudes relatives à nos voisins européens. La première observation est que la France est en bonne position, mais il est bon d'entrer dans le détail. Le niveau de vie y est quasiment stable, selon les indicateurs de l'INSEE, mais le ressenti des Français est bien plus pessimiste. Ce paradoxe peut s'expliquer par contraste avec la période antérieure où le niveau de vie avait augmenté. D'ailleurs, la France est l'un des pays où la pauvreté est la plus faible, avec le cinquième taux le plus bas de l'Union européenne. Aujourd'hui, on mesure également ce qu'on appelle l'intensité de la pauvreté, qui est définie comme le revenu disponible moyen des personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté, pour savoir si la population pauvre dispose de revenus proches du seuil de pauvreté ou au contraire, si une partie significative vit dans un grand dénuement. Parmi les 28 pays de l'Union européenne, la France est celui où cette intensité de la pauvreté est la plus proche du seuil, à la différence des anciens pays de l'Est, voire même du Royaume-Uni, où elle en est assez éloignée.

Le sort réservé aux personnes âgées confirme ces premières remarques : si l'on analyse les retraites, selon les données d'Eurostat, la France est le pays de l'Union européenne où l'âge moyen à la cessation d'activité (indépendamment des âges légaux, hommes et femmes confondus) est le plus bas, soit environ 5 ans avant les Suédois. En conséquence, les Français ont la durée de vie à la retraite la plus longue, un avantage d'autant plus significatif que leur santé est bonne, les femmes jouissant de l'espérance de vie la plus élevée de l'Union européenne. Une objection à ce constat positif pourrait être le faible niveau des retraites. Mais, comme en Allemagne, le niveau moyen de pouvoir d'achat des retraités reste équivalent à celui des actifs. Si les pensions ne s'avèrent pas forcément très élevées, les retraités disposent d'avantages comparatifs : ils possèdent une grande partie du patrimoine, ils sont plus souvent propriétaires de leur logement, la proportion de propriétaires parmi les personnes de plus de 65 ans approchant 70 %.

Si l'on se tourne maintenant vers la population active, la durée hebdomadaire de travail à temps complet telle que l'estime l'OCDE, est la plus faible de l'Union. Néanmoins cet indicateur doit être pris avec précaution car dans certains pays, comme les Pays-Bas, le temps partiel est très développé, de même que les durées de congés varient beaucoup d'un État à un autre. Conséquence ou non de cette situation, la productivité des travailleurs français est l'une des plus élevées, ce qui suscite des débats sur l'avantage relatif de la moindre durée du travail.

Enfin, un autre point positif essentiel de la France est son système de protection sociale, avec la plus forte part du PIB dévolue aux prestations sociales. Il y a bien entendu des plaintes récurrentes du Medef et d'autres organisations des milieux économiques, considérant que ses coûts pèsent sur l'industrie et le dynamisme économique, mais à l'inverse on comprend moins qu'une partie de l'opinion qui en bénéficie remette en cause cet état des choses. Certes, des améliorations sont toujours possibles, mais par comparaison, la France est bien située, puisque aucun indicateur ne la place en queue de peloton. Paradoxalement, les seuls résultats négatifs se trouvent dans les enquêtes d'opinion : les Français se sentent souvent dans la pire des situations. L'une des questions que posent les enquêtes d'Eurobaromètre porte sur la satisfaction des Euro-

péens vis-à-vis du système de protection sociale. Les Français sont à la fois les plus critiques de leur système et les bénéficiaires de la protection sociale la plus forte. Une conclusion s'impose, quelque chose ne fonctionne pas. Il faut donc chercher à comprendre l'écart entre le ressenti et la situation réelle.

Aux différences majeures qui précèdent, il faut ajouter des constats plus nuancés. Au sujet de la famille par exemple, la France se place dans une situation moyenne. La société se trouve plutôt en avance du point de vue des mœurs avec une part importante d'unions informelles et de pacs par rapport aux mariages. Mais inversement, elle conserve un taux de fécondité élevé, qui exprime sans doute une forme de repli sur la famille et l'espace privé. Apparaît ainsi un divorce entre espace public et espace privé. L'importance de la sphère privée, surtout familiale, apparaît avec les transferts intergénérationnels dont les travaux d'André Masson montrent l'importance dans la société française. Pour l'illustrer, je citerais l'une des justifications que les *Gilets jaunes* donnaient à leurs revendications sur les retraites : certains d'entre eux se plaignaient que le niveau des retraites ne permette pas d'aider leurs propres enfants. C'est en quelque sorte inverser la direction des versements financiers liés à la retraite, c'est surtout ignorer que les différences contributives entre les familles sont très importantes. Or personne n'a pu choisir à la naissance dans quelle famille il devait vivre.

À l'opposé des inégalités de revenu, celles de patrimoine sont très élevées, même si la France occupe une position moyenne dans l'Union européenne. Les écarts se creusent même un peu, comme le montre les travaux de Thomas Piketty, mais elles concernent surtout le centile le plus haut, donc les 1 % les plus riches. L'Institut des politiques publiques a par exemple publié une étude montrant que le revenu des 1 % les plus riches augmente considérablement ces toutes dernières années, quand les 8 à 9 % suivants accusent une petite perte. Les fameuses classes moyennes ont quant à elles très peu gagné sur la décennie passée, avec une perte faible plus récemment. La seule tendance très nette sur le patrimoine, qui s'observe d'ailleurs à l'échelle de la planète entière, est le développement des super-riches avec la conséquence qu'elle concerne beaucoup d'argent et très peu de gens.

II. *Distribution et redistribution*

Lors d'une conférence avec Emmanuel Todd sur vos travaux communs, vous vous présentiez respectivement comme le prophète et l'historien, lui, voulant prolonger le travail scientifique dans l'étude prospective et vous, choisissant d'adosser l'analyse aux enseignements du passé. Si le paradoxe que vous venez de présenter renvoie inmanquablement au débat sur les options politiques permettant de le dépasser, dans la concurrence entre différentes visions de l'avenir, il est tout aussi essentiel de poursuivre le travail historiquement, pour comprendre comment a pu se nouer une telle situation dans notre société. En vous intéressant en particulier à la structure de l'emploi, vous montrez ainsi comment se trament, en quelques dizaines d'années, des évolutions structurelles qui forcent à repenser les conditions d'application du modèle social français, distinguant alors ce qui relève d'une part de

ses principes égalitaires et de l'autre des modalités relatives à sa mise en pratique. Où se situent, selon vous, les principaux points de complexité à considérer pour penser le modèle français?

Hervé Le Bras : Je donne habituellement quatre chiffres qui montrent la nature du problème. En 1968, seuls 6 % de la population active appartenait à la catégorie de cadre et 6 % disposaient d'un niveau d'études supérieur au bac, l'équivalent d'au moins 2 à 3 ans à l'université. Cela ne signifie pas que les 6 % de diplômés du supérieur étaient tous cadres, mais les effectifs étaient du même ordre. Actuellement 16 % des actifs sont des cadres, une évolution positive offrant une place plus large aux positions élevées, mais 36 % d'actifs disposent d'un niveau d'éducation supérieur. Mécaniquement, ces 36 % ne peuvent pas se loger dans les 16 %. Bien entendu, tous les métiers sont honorables et la formation n'est pas synonyme de position sociale, mais force est de constater que dans la mentalité française, au fond, il y a l'idée que le diplôme donne un droit, qui prend appui sur la méritocratie républicaine. Cette discordance engendre une assez forte insatisfaction bien que malheureusement l'on ne puisse pas changer rapidement la situation, à moins de bouleverser les structures sociales.

Un remède plus envisageable serait de désolidariser un peu le diplôme de la qualification, comme dans les pays du nord de l'Europe par exemple où l'éducation tend à éveiller les personnes à leurs goûts et leurs centres d'intérêts, afin qu'ils puissent les pratiquer indépendamment des questions de prestige social, même si cette distinction reste difficile à opérer, puisqu'il y a souvent une logique de prestige sous-jacente à une activité socialisée. Or, dès que l'on quitte les villes pour s'intéresser à ces périphéries décriées, on s'aperçoit qu'un bon artisan par exemple est déjà tout à fait estimé. Il y a quelques années, dans un ouvrage écrit avec Pierre Carli à l'initiative du groupe Logement Français, j'avais reproduit un graphique de l'INSEE qui comparait l'âge de la fin des études entre plusieurs pays, depuis les années 1960. On y observait qu'au début, la part des jeunes au travail était importante en Allemagne, aux États-Unis et en France, mais assez faible en Italie. Puis arrivait la crise de 1974 où se produisait uniquement en France une hausse de la proportion de jeunes en études, si bien que la France rejoignait le faible niveau d'activité des jeunes en Italie alors que l'Allemagne et les États-Unis conservaient un niveau élevé. Autrement dit, la réaction à la crise de 1974 a été très différente d'un pays à l'autre. Pendant la période 1974-1994, on observe ainsi une forte montée des jeunes en études. Parallèlement, un autre graphique de l'INSEE montrait sur la même période que le salaire au premier emploi stable, selon le niveau de diplôme, augmentait légèrement plus vite que le salaire moyen pour les sans diplôme, et chutait pour ceux qui avaient un bac+5. De cette dévalorisation des diplômés résulte un mécontentement qui alimente le pessimisme des Français.

Dès lors qu'il y a plus de candidats que de postes pour un niveau donné de diplôme ou de compétence, la sélection des candidats s'opère sur d'autres critères. Est choisi plutôt celui dont le recruteur connaît la famille ou l'un des proches. La discrimination est un sujet très étudié, la cooptation l'est nettement moins en revanche. Il y a quelques années, le sociologue Philippe Bataille avait mené une enquête dans le bassin d'Alès, où la CFDT lui avait demandé d'étudier le recrutement dans une importante usine métallurgique. Le syndicat local avait constaté qu'aucun des ouvriers n'était d'origine maghrébine, alors qu'une communauté importante résidait

dans la commune. La recherche a montré que les engagements se faisaient par relations, on embauchait par exemple plus facilement le fils Untel, dont on pourrait prévenir les parents s'il y avait un problème... soit une forte influence de ce qu'on appelle aujourd'hui le réseau.

III. *Espace et découpage*

Dès le début de vos recherches, vous mobilisez l'outil cartographique pour étudier la différenciation spatiale de phénomènes perçus la plupart du temps globalement, montrant que la France est traversée par des nuances qui révèlent une organisation interne composite très subtile, dont seul le temps long permet d'en percevoir les logiques implicites. La dimension géographique occupe une part importante de vos travaux et vous amène ainsi à interroger la dynamique économique du territoire, ce qui vous conduit à prendre part au débat désormais bien installé sur le rôle moteur des principales métropoles dans la croissance et la place en question de leurs diverses périphéries. Vous considérez que cette vision privilégiant les effets de réseau, qui a ses justifications, ne doit pas pour autant faire oublier l'intérêt d'une vision d'ensemble de l'espace dans toute son étendue, pour décrire une réalité bien plus nuancée que ne le laissent entendre certaines catégorisations par trop systématiques. Quel regard portez-vous sur l'approche spatialisée de la période contemporaine, permet-elle de comprendre ce qui se joue actuellement pour l'avenir du pays, notamment lorsqu'on évoque le regain de mouvement social dans les périphéries, et la volonté de constituer des territoires à dimension européenne, voire mondiale ?

Hervé Le Bras : Je suis hostile à la notion de périphérie, parce que tout s'y mélange, elle produit une *oversimplification* de la question territoriale, pour reprendre un anglicisme. La diagonale du vide est une périphérie en déshérence, mais le Choletais en Vendée, loin des grandes villes, en est une autre qui se porte bien. Aux Herbiers, le taux de chômage est proche de 5 % et il n'y manque pas de médecins. Au fond cette notion de périphérie a été un moyen de ne pas parler d'espace en tombant dans un raisonnement dualiste qui oppose les métropoles aux *anti-métropoles*. Cette construction théorique ne permet pas d'approcher la réalité objective des phénomènes spatiaux. Par exemple, la concentration des cadres est bien entendu plus importante dans les grandes villes et plus marquée qu'il y a 30 ou 50 ans, du fait de la désindustrialisation. Comme l'appelle Jacques Lévy, un *anneau des seigneurs* s'est formé autour des villes, très visible sur les cartes des revenus. Mais ce n'est pas parce qu'il y a une concentration des ménages aisés dans les villes que la soi-disant périphérie irait mécaniquement plus mal. En réalité on observe même le contraire, que ce soit pour le taux de chômage, pour la proportion de pauvres ou pour la proportion de sans diplôme, qui sont moins élevés que dans les grandes agglomérations. La base de données *Filosofi* du ministère des Finances permet de travailler sur les revenus médians par commune. En comparant les chiffres de 1999 et 2015, j'ai eu la surprise de constater que l'évolution la moins favorable se situait précisément dans les métropoles et, au contraire, que la plus forte augmentation des revenus s'était produite dans les communes hors pôles, dans ce qu'on nommait auparavant le rural profond.

Le territoire français est composé de grandes régions assez différentes anthropologiquement et politiquement dont il faut chercher à comprendre les logiques. Mener aujourd'hui une politique homogène sur tout le territoire de la France conduit à l'échec, parce que les structures sociales y sont très différentes. L'exode rural plus récent à l'Ouest, la désindustrialisation dans l'Est et le Nord jouent sur les dynamiques du pays, de même que des dimensions plus anciennes, comme les structures familiales ou bien la vieille opposition entre France catholique et France laïque. Certes, il a été nécessaire par le passé de mener une politique homogène pour souder des Français très différents les uns des autres, dans un pays où, comme l'a écrit Fernand Braudel, se rencontrent les traditions fort différentes du nord et du sud de l'Europe. C'est l'État qui en a produit la synthèse, parfois durement. Mais nous sommes passés à une autre étape, avec une chance particulière : nous ne connaissons pas de mouvement sécessionniste (excepté en Corse), contrairement à l'Espagne avec la Catalogne, la Belgique avec la Flandre ou le Royaume-Uni avec l'Écosse. En donnant des pouvoirs supplémentaires aux régions ou sous-régions, comme il en est question de nouveau, notamment en matière de politique locale de l'habitat, nous ne courrons pas de risque à court terme. Il faut cependant rester prudent. L'affaire dite du cinquième département breton, la Loire-Atlantique où Nantes avait été un temps capitale de la Bretagne, en est un exemple. Lors de la dernière réforme régionale, j'avais réalisé un atlas des Pays-de-la-Loire dans lequel j'avais montré que la région était cohérente du point de vue économique avec une métropole, des villes moyennes et plus petites bien réparties sur son territoire. Cela a attiré une réaction des Bonnets rouges, défenseurs d'une identité bretonne. En justifiant le périmètre des Pays de la Loire, je défendais l'idée selon laquelle les régions économiques doivent répondre à des mobiles économiques et non historiques. On retrouve là l'attitude de la Révolution française, considérant que s'il l'on confond les deux, les questions identitaires s'amplifient et peuvent mener à des demandes d'indépendance.

Pour autant, le découpage régional de notre pays est loin d'être réglé, même sous l'effet de la dernière réforme territoriale. Le principe des régions s'inscrit dans une idée née dès les années 1920, où l'on considérait que le développement économique avait besoin d'une échelle plus grande que celle du département. La réforme cheminait lentement puis sont arrivés De Gaulle et Defferre, définissant 22 régions qui ont progressivement développé une certaine spécialisation. Par exemple en Midi-Pyrénées, l'industrie aéronautique a permis l'essor de petites industries de pointe, en sous-traitance d'Airbus initialement, dans ce qu'on appelle la *meccanic valley* au sud de l'Aveyron, et du Lot. De même le Languedoc-Roussillon a développé les filières agro-nomiques et génétiques. La réforme de 2015 a été pensée indépendamment de cette logique. Quel sens stratégique y avait-il à réunir Airbus et l'agronomie en fusionnant le Midi-Pyrénées et le Languedoc-Roussillon ? L'argument de régions à échelle européenne masquait en fait des logiques politiques nationales. D'ailleurs, les régions allemandes, les Länder sont de toutes tailles, des 900 000 habitants de la Ruhr aux 21 millions de la Rhénanie-Westphalie, sans que cela ait le moindre rapport avec leur richesse ni leur développement économique. Le chantier de la régionalisation reste donc grand ouvert.

Bibliographie
(extraits)

Ouvrages

L'Invention de la France, avec Emmanuel Todd, Hachette, 1981, nouvelle édition complétée d'un chapitre final sur la crise idéologique et politique actuelle, 2012

Les Trois France, Odile Jacob-Le Seuil, 1985, rééd. Opus, 1995

Le Sol et le Sang : Théories de l'invasion au XX^e siècle, l'Aube, 1993 ; rééd. 1996, 1998, 2007

Les Limites de la planète : mythes de la nature et de la population, Flammarion, 1994, collection Champs, 1996

Le Peuplement de l'Europe, La Documentation française, 1996

Démographie et Politique, dir. avec Francis Ronsin et Élisabeth Zucker-Rouvillois, Université de Dijon, 1997

Naissance de la mortalité : L'Origine politique de la statistique et de la démographie, Gallimard-Le Seuil, 2000

Essai de géométrie sociale, Odile Jacob, 2000

Une autre France : Votes, Réseaux de relations, Classes sociales, Odile Jacob, 2002

L'Adieu aux masses : Population et Politique, L'Aube, 2003, rééd. 2006

La Démographie, Odile Jacob, 2005

Les 4 Mystères de la population française, Odile Jacob, 2007

Contre le conservatisme démographique français : Quatre essais sur la population actuelle de la France, En temps réel, 2008

Vie et Mort de la population mondiale, Le Pommier et Cité des Sciences de La Villette, 2009

Doit-on contrôler l'immigration ? avec Gérard-François Dumont, Prométhée, 2009

Statistiques ethniques : le vrai débat, préface d'Élisabeth Badinter, Fondation Jean-Jaurès, 2010

Crise des liens, crise des lieux : pour un logement social solidaire, L'Aube, 2012

Le Mystère français, avec Emmanuel Todd, Le Seuil, collection La République des idées, 2013

Pays de la Loire : la forme d'une région, L'Aube, 2014

La Religion dévoilée, avec Jérôme Fourquet, Fondation Jean-Jaurès, 2014

Atlas des inégalités, Autrement, 2014

Le Nouvel Ordre électoral à l'âge du tripartisme, Le Seuil, collection La République des idées, 2016

L'Âge des migrations, Autrement, 2017

Malaise dans l'identité, Actes Sud, 2017

Le Puzzle français, avec Jérôme Fourquet, Fondation Jean-Jaurès, 2017

Se sentir mal dans une France qui va bien, L'Aube, 2019

Articles

« Une réforme nécessaire mais bâclée », *Le Monde*, 5 juin 2014

« Les statistiques ethniques sont une excuse pour ne pas s'attaquer aux inégalités sociales », *Le Monde*, 22 octobre 2016

« Le mouvement des *Gilets jaunes* repose sur deux clientèles différentes », in *The Conversation*, 29 novembre 2018

Le CITOYEN s'impatiente, mais le politique tâtonne

Pour une narration démocratique : regard d'un politiste

Entretien avec Bruno Cautrès

L'entretien s'organise autour de trois moments, le premier présente une approche originale de la mobilité qui permet de caractériser une dimension marquante de nos modes de vie contemporains, pointant des indices d'inégalités. Le deuxième temps développe une hypothèse explicative des interrogations profondes des Français sur la situation politique de leur pays. Enfin la troisième partie propose une modélisation théorique permettant d'interpréter les attentes contemporaines en matière de démocratie.

I.

Ancrage et mobilité

À partir des données d'une grande enquête intitulée le Baromètre des territoires, menée conjointement par l'institut Elabe et l'institut Montaigne, vous analysez le rapport des Français à l'ancrage local et à la mobilité. Cette étude prend un parti original, puisqu'il ne s'agit pas de différencier nos régions entre elles, ni de distinguer les représentations des habitants selon leur proximité aux centres-villes, mais de comprendre plus profondément comment dans notre société, la mobilité et la stabilité constituent des formes différenciées de potentiels et des contraintes, représentent des opportunités d'avancer dans un parcours choisi ou inversement des éléments de fragilité dans certaines situations. Vous vous intéressez en fait au territoire comme ressource pour les individus, en le rattachant aux dynamiques de la vie sociale, à rebours des grilles d'analyses globalisantes opposant les métropoles aux périphéries. Apparaît ainsi une typologie subtile qui décrit un pays traversé par des différences significatives entre nos modes de vie, symbole d'émancipation, mais aussi révélateur d'inégalités pour une partie de la population. Pourquoi avez-vous souhaité développer cette approche du territoire, bien différente des cartographies électorales qu'on associe spontanément à la science politique? Quel portrait dessine-t-elle de notre pays, et que révèle-t-elle des interrogations qui le traverseront dans l'avenir?

Bruno Cautrès : La mobilité renvoie certes à l'inscription des individus dans des lieux, mais également dans des statuts sociaux, dont on peut étudier les positions et l'évolution. Dès le début de mes recherches, en particulier dans ma thèse où je comparais la situation de la France et de la Grande-Bretagne, j'ai essayé de comprendre comment les trajectoires sociales pouvaient se traduire par des effets politiques en termes de choix électoraux. Au cœur de la science politique, il y a cette réflexion sur les systèmes de valeurs et les mécanismes qui les mettent en mouvement, sur les formes de gouvernement et les outils des politiques publiques qui permettent de s'émanciper et d'aller de l'avant. S'interroger sur la mobilité dans ma discipline, c'est considérer une question scientifique des plus essentielles et de plus une question citoyenne de premier ordre. L'objectif que peut en effet se fixer raisonnablement une grande société développée et démocratique comme la nôtre consiste justement à tout mettre en œuvre pour redonner une deuxième chance à ceux qui sont nés dans les difficultés, dans ces difficultés inscrites dans les structures économiques et sociales avec lesquelles nous fonctionnons pour permettre cette mobilité. Plus j'avance dans mon parcours de recherche et plus je me dis que mes objets d'études, les élus, les institutions, les valeurs à travers notamment les votes, percutent cette question.

L'enquête sur les territoires que vous citez existe depuis longtemps. Elle interroge les Français par région pour comprendre qui ils sont, ce qu'ils ont en tête. Nous souhaitons dans sa dernière édition aller au-delà de ces interrogations habituelles et prendre au sérieux la dimension territoriale, cherchant à voir plus précisément en quoi celle-ci pourrait nous aider à comprendre le paradoxe français : alors que nous vivons dans un pays riche et puissant, nous connaissons simultanément des tensions, des fractures et des inégalités majeures. Pourquoi ne sommes-nous pas dans une situation similaire à celle de la Suisse, de la Norvège par exemple, qui savent opérer en permanence des régulations, tandis qu'en France, il ne se passe pas dix ans sans que nous traversons une très grande crise de la régulation socioéconomique et politique. C'est pourquoi l'hypothèse de cette étude consiste non seulement à prendre en compte le territoire objectivement situé avec les régions, les bassins d'emploi, mais surtout le territoire subjectivement vécu. Quels types de catapultes, ou au contraire quels types d'obstacles rédhitoires – pour prendre les deux cas les plus extrêmes – se présentent aux individus dans leurs trajectoires ? Nous avons ainsi pu mettre à jour un rapport pluriel des Français à la double question croisée de la mobilité et du territoire ; se dessine une *France en morceaux*, qui permet d'expliquer une part du paradoxe que je viens d'évoquer.

Nous observons d'abord une très forte polarité opposant radicalement deux profils sur la mobilité, que nous avons respectivement nommés les *affranchis* et les *assignés*. Les *affranchis* rassemblent un groupe d'individus – environ un cinquième de la population (21 %) – qui se vivent subjectivement comme ayant un potentiel de mobilité. Ils disposent majoritairement d'un fort capital culturel, sont très intégrés socialement mais ne vivent pas du tout leur lieu de résidence – aux différentes échelles de la région, du quartier et de la résidence – comme une composante définissant leur identité. Celle-ci se déploie dans l'espace ouvert des possibilités qui s'offrent à eux. Lorsqu'on leur demande, ils sont prêts à changer de commune, de département voire de région pour trouver un emploi. Néanmoins, ce ne sont pas des individus sans patrie

ni réseau. Parce qu'ils en ont les moyens économiques et culturels, ils ont en fait décidé de s'affranchir des liens territoriaux, sachant que s'ils le souhaitent avec leurs compétences et leurs qualifications, leurs certifications, ils pourront trouver du travail ailleurs. À l'autre extrême, un deuxième groupe que nous avons appelé les *assignés* décrit des individus marqués par le sentiment que tout est joué d'avance, qu'il n'y a plus de place pour eux, qu'il n'y a pas de seconde chance. Ainsi pour eux, la France est vue comme une société de la destinée où tout est joué d'avance, dans laquelle on ne peut pas échapper à son destin, où les efforts ne sont pas récompensés. Leur horizon est constitué de barrières infranchissables dans un environnement où les liens sociaux sont faibles, où le capital social et culturel est limité. Cette partie de la France va très mal. Elle pèse le quart de la population (25 %).

Bien que moins tranchés, les deux autres profils que nous avons mis en évidence disposent de caractéristiques singulières, qui ne se limitent pas à des groupes intermédiaires. Ainsi, nous avons identifié des *enracinés*, un peu plus d'un cinquième de la population (22 %) qui, contrairement aux *affranchis*, sont fortement implantés dans leur territoire. Certes, ils souhaitent des améliorations dans leur cadre de vie, mais d'une certaine manière ils se sentent avant tout « bien au pays ». Point très intéressant et distinctif, ils disposent de très forts liens avec d'autres individus au plan local, en particulier leur famille installée depuis longtemps dans leur territoire. Alors que dans notre société, nous connaissons une sorte d'éloge de la mobilité, illustrée jusque dans des phrases devenues emblématiques et suscitant le débat telles que : « Il suffit de traverser la rue pour trouver un travail », illustrant la dynamique des *affranchis*, nous avons une part substantielle de la population qui ne s'y reconnaît pas, qui n'entre pas dans ce récit de la mobilité. Dans cette France ouverte à la globalisation, il y a aussi des gens qui se sentent fortement enracinés localement et pour qui leur vie n'est ni une malédiction, ni un malheur mais au contraire un atout. Participant aux associations, fortement impliqués dans la société civile, ils ne sont souvent pas autant dotés en capital économique, culturel, en diplômes que les *affranchis*, de sorte qu'il y a peut-être des dimensions objectives au fait de ne pas avoir envie de quitter là où l'on est. Mais quoi qu'il en soit, objectivement, ils se sentent bien là où ils vivent. Enfin, le dernier groupe que nous avons observé, représentant une large catégorie de la population (31 %) rassemble des individus que nous avons placés *sur le fil*. Ces individus disposent de certains attributs des trois précédents profils mais un événement de la vie économique – la perte d'un emploi, un divorce, etc. – peut les faire basculer vers l'isolement ou inversement, un événement heureux – l'obtention d'une nouvelle qualification par exemple – peut les catapulter vers le monde des *affranchis*.

Ces quatre catégories traduisent une fragmentation sociologique qui ne recoupe pas forcément des déterminismes géographiques, cette observation constitue autre enseignement de l'étude. Nous observons des individus appartenant à chacune des catégories un peu partout, avec bien sûr des tonalités plus importantes dans certaines régions. En Bretagne, on trouve beaucoup d'*enracinés*, en Île-de-France et Rhône-Alpes, beaucoup d'*affranchis*. Mais l'Île-de-France compte aussi beaucoup d'*assignés*, présents en nombre jusque dans certains arrondissements de Paris. Inversement, dans le nord de la France où il y a de nombreux *assignés*, les *affranchis* sont également présents. Bien que chacune des régions françaises ait sa façon d'organiser la

mosaïque des profils de mobilité et de rapport au territoire, on retrouve bien tous les profils à peu près partout. Cela signifie sans doute que nos segmentations socioéconomiques et les injustices sociales sont plus importantes que nos segmentations géographiques.

II. *Crise et régulation*

Le débat public français aime à rappeler sans cesse les valeurs qu'incarne la devise républicaine, à se revendiquer de la philosophie des Lumières et des droits de l'homme, comme si le projet de société que toutes ces idées contribuaient à décrire constituait avant tout un élan, supposant en permanence une impulsion, dont les crises sont peut-être les meilleures illustrations. Or aujourd'hui, les crises politiques comme les mouvements sociaux plus généralement, semblent atteintes d'une interrogation sur leur capacité à faire avancer l'égalité et ressouder la cohésion nationale, comme si un doute s'était installé sur le modèle français, comme si l'alchimie qui consiste à se ressourcer dans les riches heures du passé pour affirmer notre envie collective d'un avenir qui reste à inventer, était en panne. En quelques sorte, de nouveaux enjeux apparaissent s'ajoutant aux problèmes lancinants, sans que la capacité à les surmonter avec assurance domine véritablement, malgré nos convictions partagées, nos atouts bien réels que chacun reconnaît. Comment expliquez-vous que notre pays puisse être pris d'un doute, que notre société soit traversée par la morosité, quelle lecture politique faites-vous de cette observation, probablement à nuancer?

Bruno Cautrès : Sur deux siècles et demi à trois siècles environ, la France est parvenue à opérer une très forte synthèse nationale de ses disparités, mais celle-ci s'est réalisée au prix d'une stratification sociologique et d'une fracture économique qui constituent aujourd'hui et pour l'avenir des enjeux très importants. En effet, par-delà les péripéties électorales et malgré les discours des nouveaux pouvoirs exécutifs successifs dénonçant l'immobilisme des périodes passées, on observe des éléments très marqués de continuité. Il s'ensuit une question majeure, dès lors qu'on considère la trajectoire du pays sur le temps long : comment aujourd'hui maintenir le cap d'une société de l'égalité, de la deuxième chance, tout en résistant à la tentation de spécialiser nos territoires, de casser le moule de l'unité nationale qui s'est façonné historiquement ? Nous ne serons jamais en France la République fédérale d'Allemagne, ni la république décentralisée espagnole ou italienne. Je pense que notre pays, du fait de l'histoire de sa construction nationale, a quelque chose qui le rend particulier en Europe et nous renvoie à cette difficulté singulière de continuer à faire vivre son unité tout en réduisant le sentiment d'injustice sociale. Il faut bien avoir à l'esprit que le sentiment d'appartenance des Français à leur pays est très fort et représente une fierté pour 80 à 90 % d'entre eux selon les enquêtes. La grande envie de faire communauté ensemble, ce qui n'empêche pas de ressentir très fortement le constat empirique de l'injustice sociale. À cet égard, je distinguerais peut-être le sentiment de la réalité, en ce sens que s'il y a effectivement des inégalités majeures en France, elles sont perçues de manière extrêmement forte. Les sociologues se sont penchés sur cet écart des perceptions développant l'explication suivante : plus les sociétés génèrent des styles de vie qui s'approchent

les uns des autres, pires sont ressenties les distances entre chacun. Pour prendre une image, si tout le monde ou presque peut accéder à de très nombreux biens et services, la différence entre la première et la seconde classe sera d'autant plus douloureuse. Cela renvoie plus généralement à l'écart entre les attentes et les réalisations, source de nombreuses tensions, voire même pour certains théoriciens à l'origine des processus révolutionnaires. Les crises à répétition que nous connaissons en France se rejoignent sur les mêmes thèmes, elles nous amènent au sujet de la régulation politique et donc au rapport des Français au système démocratique que je souhaiter évoquer. Pour l'introduire, un retour sur l'histoire récente est nécessaire.

Je fais l'hypothèse que quelque chose se serait cassé dans notre modèle démocratique voilà plusieurs décennies et qui vraisemblablement le restera encore longtemps. L'origine remonterait à la fin des années 1970 et au début des années 1980, lorsque s'accélère l'internationalisation de l'économie française, la pénétration de la globalisation dans la réalité de notre société. À l'époque, personne n'a encore conscience de ce qui se produit. Certes, le choc pétrolier avec ses effets sur l'économie est visible; on mesure l'augmentation brutale du nombre de chômeurs dont le chiffre dépasse les 500 000 et s'approche du million. Mais pendant une décennie le monde politique n'envoie pas de signaux indiquant qu'il a pris la mesure de ces évolutions. Durant le septennat du Président Giscard d'Estaing, on peut discerner de premiers indices de modernisation et de transformations qui ne sont pas sans rappeler la logique macronienne sur le diagnostic. Elle pose la nécessité d'une adaptation de la France à une forme de modernité. Il faudra ensuite attendre le milieu des années 1980 et la prise de conscience que l'alternance politique n'a pas suffi à révolutionner la vie des gens, malgré des avancées substantielles, pour commencer à repérer des inflexions plus durables. Parmi celles-ci, les premiers succès du Front national en France qui témoignent d'un point de rupture. Pour la première fois, une force politique parvient à imposer fortement dans le débat public la question de l'immigration, dont on ne retrouve pas de trace, par exemple, dans le débat présidentiel de 1981. Ce sujet nouveau entre en résonance avec l'internationalisation de l'économie et des changements dans les grands équilibres du monde qui s'incarnent physiquement sur les images puissantes des écrans de télévision, marquant la mémoire des Français. À la fin des années 1980 et au début des années 1990, se manifestent ainsi de grands bouleversements. D'abord la chute du mur de Berlin suivie de la dissolution de l'Union soviétique, puis la ratification du Traité de Maastricht symbolisé par un débat au sommet entre Philippe Séguin incarnant la thèse du souverainisme et le destin français dans l'Europe prôné par François Mitterrand. Beaucoup de Français à ce moment-là craignent d'être laissés sur le bord de la route, considèrent que les règles ont changé sans qu'un mode d'emploi leur ait été donné. N'oublions pas non plus quelques années après l'événement traumatique que constitue le suicide de l'ancien Premier ministre Pierre Bérégovoy. Les grands scandales financiers de la vie politique éclatent également à cette période.

Ainsi en quelques années les Français vont devoir faire face à une série d'événements d'ampleur, fortement médiatisés. Ils sont exposés à un bombardement d'informations très lourdes qui cristalliseront une vision pessimiste, négative, comme si la machine s'était dérégulée. Depuis, je pense que nous évoluons toujours dans cette structure : le monde a changé et il a fallu longtemps pour l'accepter, pour que les élites produisent un discours, qui laisse en toile de fond

l'idée que c'était peut-être mieux avant. D'ici dix ou quinze ans, nous serons vraisemblablement encore imprégnés de cet état d'esprit collectif : en fait tous les Français sont malgré leurs différences d'âge et d'expérience, les témoins vivants d'une transformation historique majeure de leur pays. Ma conviction est que dans deux ou trois siècles, les historiens diront à propos de la France qu'une transformation primordiale s'y est déroulée sur près d'un siècle entre les années 1960-70 et 2050-60 – je ne sais pas quand elle arrivera à son terme –. Nous voyons bien à quel point le champ politique et les Français tâtonnent dans le brouillard, recherchent des explications et une voie de sortie. La grande période d'interrogation que nous traversons nous invite à réfléchir sur nous-mêmes, et nous pouvons le faire de manière positive. Quelle citoyenneté volons-nous inventer ? Quels moyens et outils, quelles technologies peuvent nous garantir que chacun puisse prendre sa part à la vie démocratique, dire son mot et proposer des alternatives ?

Pour moi, l'enjeu central en France est d'accomplir cette très grande avancée démocratique dont nous avons besoin. Elle est à faire advenir du côté de l'éducation populaire, de l'instruction civique par la mise en confiance des individus. Nous devons aller chercher les ressorts démocratiques chez les citoyens, pour nous permettre de mieux vivre cette très grande transformation historique, afin que celle-ci ne se retourne pas en nouvelles tensions. J'avais été très marqué par des expériences de plusieurs pays anglophones, le Royaume-Uni, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, qui avaient engagés un important travail d'*audit démocratique*. En anglais, le terme *auditing* est très sérieux, il signifie que la responsabilité personnelle de l'auditeur est engagée, que l'analyse est vérifiable. Je crois qu'une démarche équivalente serait utile en France. D'ailleurs, que ce soient le mouvement des *Gilets jaunes* ou le grand débat national, ces deux démarches sont comme les deux facettes d'une même tentative d'interprétation de cette grande question. En tant qu'enseignant, je pense que seule l'éducation libère l'homme de ses peurs et de ses préjugés et comme politiste, je pense que le débat pacifique entre des idées qui s'acceptent dans leurs contradictions est la condition pour que les gens se tolèrent différents. Voilà en quelques mots comment je décrirais l'enjeu démocratique qui se dessine.

III. *Décider et délibérer*

Finally, you come to interrogate not just the political programmes presented during elections, nor even the democratic procedures or the rules of our institutions, but more profoundly the logics at work, explaining the rapport of our society to the political thing. Between the need for debate and the necessity that a decision be taken, an equilibrium must be found in permanence, so that the liberty of each one conjugates to the general interest. To understand how this dialectic complex works, you propose to articulate two theoretical approaches antinomic, one that you call the democracy of the few and another more known to the general public, the deliberative democracy. Can you describe each one and present how they respond to each other, the one, the other, in the way that the French have done in their dialogue?

Bruno Cautrès : Pour comprendre comment se manifestent nos attentes vis-à-vis de la démocratie, on peut distinguer deux grandes approches antagonistes, l'une *délibérative*, l'autre que je qualifierais de *furtive*, empruntant un terme à des théoriciens américains. Aux États-Unis, beaucoup partagent l'idée que le bon gouvernement est le gouvernement minimal, un principe commun au libéralisme politique et économique. Laissons à chaque individu le soin de tracer sa voie et trouver son destin, l'État ayant seulement pour rôle de placer des balises en se gardant de l'entraver. Ainsi, des auteurs considèrent qu'au fond l'aspiration la plus importante des citoyens n'est pas celle d'un gouvernement qui légifère, intervenant dans nos vies, mais d'un gouvernement qui se comporterait comme le bombardier furtif de l'US Air Force, cet avion triangulaire, très plat et noir, qui surgit des nuages pour asséner la foudre et repart aussitôt. La furtivité du gouvernement et de la démocratie, d'après ces théories, signifie qu'en cas de crise, le pouvoir a le moyen d'intervenir et de montrer instantanément aux yeux de tous son efficacité, c'est-à-dire le magistère même du pouvoir exécutif, au sens propre. Par exemple, lors des attentats de Paris, les assassins terroristes sont mis hors d'état de nuire par nos forces de sécurité, éliminés physiquement. L'État montre sa capacité et sa réactivité à résoudre une situation, opérant par là même un rappel à l'ordre, l'État montre sa capacité de défense, il est notre bras armé qui dispose du monopole de la violence légitime, pour reprendre la formule de Max Weber. Dans cette conception de la démocratie, dès le lendemain après avoir constaté l'efficacité de l'action de l'État, les citoyens n'ont pas forcément l'aspiration, d'attendre une intervention équivalente dans d'autres domaines tels que les problèmes économiques, sous la forme d'une *task force* qui réglerait le chômage ou l'insécurité du quotidien. Par contre, ils ont une exigence d'efficacité pour ce qui relève des piliers de l'État : les hommes et les femmes politiques n'ont pas pour rôle de parler, ils doivent agir. Il faut ici noter que cette approche comporte une dimension *borderline* populiste. Selon cette théorie, les agents de l'État doivent se retrousser les manches, faire le boulot pour lequel ils sont rémunérés par les impôts des citoyens et le faire bien. S'oppose à cette vision dont je ne présente ici que très sommairement l'idée directrice, la théorie de la démocratie délibérative.

Les problèmes que connaissent les sociétés sont complexes, il est nécessaire de prendre du temps pour les comprendre, de les soumettre au débat et à des analyses contradictoires. Les citoyens attendent des femmes et des hommes politiques qu'ils prennent le temps de réfléchir avant d'agir, en refusant la précipitation sous le coup de l'émotion. En quelque sorte, ces deux théories se renvoient la balle. Or nous constatons en France, dans l'étude au long cours du CEVIPOF, le « Baromètre de la confiance politique », qu'il y a une coexistence chez chacun d'entre nous de ces deux demandes. Nous voulons à la fois la puissance du pouvoir exécutif, une capacité forte à pouvoir régler les problèmes de façon définitive, mais nous ne voulons pas non plus que ce pouvoir nous écrase. C'est pourquoi dans l'avenir, que ce soit sur le plan des mécanismes de prise de décision dans le domaine public aussi bien que dans le rapport des autorités publiques avec les citoyens, nous aurons à travailler sur cette double exigence apparaissant souvent comme contradictoire dans les discours des élus, par exemple. C'est l'image d'un maire qui, constatant qu'une route fonctionne mal, lance immédiatement des travaux publics pour fluidifier le trafic, et qui dès le début du chantier fait face à une contestation des

usagers. L'intention relève d'une démocratie de l'efficacité, mais elle réveille le besoin d'une démocratie de la concertation. L'enjeu de la combinatoire de ces deux exigences est majeur, il est même essentiel de ressourcer les styles de gouvernement sur l'ensemble des niveaux. Cela concerne tout le fonctionnement de l'État et les organismes publics, mais aussi les grandes entreprises dans les rapports entre salariés et encadrement.

Il y a une quinzaine d'années, j'avais été frappé par une analyse du journaliste Edwy Plenel. Quoi que l'on pense de ses prises de position – il était déjà en combat contre la V^e République – un diagnostic qu'il avait posé m'était apparu très pertinent. Il expliquait dans une émission de télévision que la limite de nos institutions actuelles était qu'elles avaient imprégné le cerveau de tous les Français, du chef de l'État au plus petit chef de service de l'administration, comme si chacun voulait agir comme un petit monarque qui déciderait verticalement de tout. Cette remarque renvoie au fonctionnement des autorités, elle nous interroge sur la manière dont les autorités fonctionnent avec leurs administrés, avec les citoyens et en particulier leur capacité, dans ce schéma, à aller chercher les énergies et les talents, à révéler les potentiels. Toute notre vie politique des quinze dernières années au moins ne parle que de cela. Quand je compare la France à d'autres pays, en particulier le Brésil que je connais bien pour y travailler régulièrement, je mesure les immenses progrès que nous avons accomplis. Notre société est beaucoup plus égalitaire que par le passé bien sûr, mais il n'empêche que nous souffrons de très gros blocages. Alors que je suis politiste électoraliste, spécialiste du vote et des élections, je ne crois pas à l'idée qu'une élection change les profondeurs quasi anthropologiques du pays. Elles restent à la superficie, la croûte en dessous est très dure, résistante. Aujourd'hui, elle se traduit par le sentiment de vivre dans une société injuste, où l'augmentation des compétences a fait que beaucoup de Français ont des choses à dire. Il y dans notre pays une diversité des points de vue, de propositions et une grande énergie à la mesure de la crise de la représentation politique observée dès les années 1960. Il est essentiel que notre société sache y répondre, en réamorçant la pompe de l'égalité, de la justice, de la tolérance, contre le spectre des aventures autoritaires. Le logement social a sans conteste un rôle à jouer dans cette nouvelle narration démocratique à inventer, sur ce que veut dire aujourd'hui, au XXI^e siècle, être français.

Bibliographie (extraits)

Ouvrages

Le Nouveau Désordre électoral. Les Leçons du 21 avril 2002, avec Nonna Mayer, Presses de Sciences Po, 2004

Vers une européanisation des partis politiques?, dir. avec Céline Belot, L'Harmattan, 2005

La Vie démocratique de l'Union européenne, dir. avec Céline Belot, La Documentation française, 2006

Comment les électeurs font leur choix? Le Panel électoral français 2007, dir. avec Anne Muxel, Presses de Sciences Po, 2007

Les Français, des Européens comme les autres?, dir. avec Daniel Boy, et Nicolas Sauger, Presses de Sciences Po, 2010

Le Vote des Français de Mitterrand à Sarkozy. 1988-1995-2002-2007, avec Richard Nadeau, Éric Bélanger, Michael Lewis-Beck, Martial Foucault, Presses de Sciences Po, 2012

Les Européens aiment-ils (toujours) l'Europe?, La Documentation française, 2014

Histoire d'une révolution électorale (2015-2018), dir. avec Anne Muxel, Classiques Garnier, 2019

Rapports de recherche

La Mobilité sociale, ses formes et ses conséquences politiques : une analyse comparée France - Grande-Bretagne, thèse de doctorat de science politique, 1988

Distance à la politique et isolement social : une double crise du lien?, avec Nadine Mandran et Anne Jadot, CEVIPOF/CIDSP/CECOP, 2002

Le Rapport à la politique des Français, avec Daniel Boy et Jean Chiche, CEVIPOF, 2006

Retour vers l'insatisfaction démocratique, Centre de recherches politiques de Sciences Po, 2016

Les trois France, Centre de recherches politiques de Sciences Po, 2015

Lorsque les cas frappent à la porte des variables - Quelques rappels sur l'analyse des résidus en modélisation statistique, Bulletin de méthodologie sociologique 130, 2016

Jusqu'ici tout va bien? La démocratie de la défiance en année électorale, Centre de recherches politiques de Sciences Po, 2017

Démocratie furtive ou démocratie enchantée? Les Aspirations des Français à la prise de parole politique, Centre de recherches politiques de Sciences Po, 2017

Articles

« La France a besoin d'une nouvelle étape démocratique », in *Le Monde*, 29 janvier 2016

« L'élection de M. Macron n'a pas fait reculer la défiance des Français envers la politique », in *Le Monde*, 30 janvier 2018

« Où en est le désamour des Français vis-à-vis de l'Europe? », in *The Conversation*, 7 avril 2018

« Fractures territoriales et sociales : portrait d'une France en morceaux », in *The Conversation*, 20 février 2019

CHAPITRE 2

Un défi pour les logiques économiques et territoriales

Une fois posée l'esquisse des grands défis sociétaux, en soulignant le caractère crucial de leur dimension territoriale, une approche spécifique se dessine qui peut correspondre directement au logement social. Pour en proposer un premier cadrage et prenant le parti d'un effet de contraste par rapport aux problématiques globales des deux contributions précédentes, ce chapitre choisit d'ancrer le propos sur deux objets de recherche très spécifiques et fortement liés aux études urbaines. L'un traite d'économie des territoires à l'échelle nationale avec Laurent Davezies ; l'autre texte, de Jean-Pierre Lévy, présente une modélisation prospective issue du croisement des recherches sur le système du logement et de l'habitat en France. La carte industrielle, à laquelle l'histoire du logement social est profondément liée, se trouve modifiée dans notre pays. La création de nouvelles formes de richesses en très forte croissance dans l'industrie culturelle et de services, liée aux technologies numériques, s'avère spatialement très concentrée en des lieux qui ne recoupent plus la géographie des grands bassins miniers, ou de l'industrie textile du nord et du nord-est de la France, par exemple.

Parallèlement, les transferts interterritoriaux de revenus, le poids de l'économie résidentielle, sont devenus déterminants. Ces flux financiers se sont imposés comme une composante essentielle du fonctionnement de notre société. À cette logique complexe qui articule création localisée de richesse et répartition dans l'ensemble des territoires, doit se superposer celle du logement, c'est-à-dire l'évolution de son parc et les conditions de la mobilité, comme de la stabilité, des ménages. Les Hlm font jusqu'à présent partie intégrante de cette logique d'ensemble, spécifique à la France, qui influence en amont la diversité des marchés locaux de l'habitat. Des simulations prospectives, développées grâce à des algorithmes spécifiques issus de la recherche fondamentale sur les mécanismes de chaîne de vacance et de spécialisation des usages du logement en fonction du cycle de vie des ménages et des caractéristiques sociales, permettent d'identifier et de mesurer les effets de système sur le moyen terme. Ces recherches montrent par anticipation une modification du rôle du logement social sous l'effet d'une transformation structurelle en cours.

La CROISSANCE se partage, mais l'emploi se raréfie

*Pour une structuration interterritoriale :
regard d'un économiste*

Laurent Davezies

Il serait imprudent de dire ce que seront les évolutions de nos territoires dans les vingt ans à venir. Dans un monde en bouleversements permanents, trop de ruptures inattendues, dans différents registres, peuvent surgir et démentir radicalement les prévisions. En revanche, si l'on considère que l'avenir apparaît déjà, en filigrane, dans les tendances à l'œuvre actuellement, ce que l'on appelle des signaux faibles, il peut être utile de faire le point sur ce que sont les tendances territoriales lourdes et celles, plus nouvelles, qui sont en train d'émerger. Deux familles d'évolutions sont aujourd'hui à l'œuvre, l'une concerne la géographie de la production et l'autre celle du revenu.

I.

Métropoles et production

La *métropolisation* a concentré depuis 4 décennies la géographie de la production de richesse (le PIB). Le triomphe du concept de métropolisation date du début des années 2000, d'après le site de lexicométrie Ngram Viewer. Pourtant, c'est dès les années 1980 qu'a commencé, dans la plupart des pays industriels, la concentration géographique de la création de richesse au profit des territoires urbains les plus développés, alors que les décennies antérieures, marquées par un fort mouvement de « décentralisations industrielles » avaient permis un fort rééquilibrage industriel du territoire français au profit des territoires *périphériques*. Avant 1980, le sous-développement d'une région était un facteur de son développement (car les faibles coûts salariaux et fonciers la rendaient attractive), depuis, c'est le contraire : ce sont les régions les plus développées, aux ressources les plus diversifiées et abondantes qui ont désormais le plus de chances de se développer. Le processus de développement territorial devient cumulatif. Avant 1980, on avait observé ainsi, notamment, l'industrialisation et le décollage économique de l'Ouest français qui rattrapait rapidement son retard économique. Depuis 1980, ce sont au contraire

les régions les plus développées qui ont la plus forte dynamique de création de richesse : le cas le plus caractéristique est celui de l'Île-de-France, qui contribuait, en 1980, à 27 % du PIB national. En 2015, avec un poids de population inchangé, elle contribue à 31 %. Quatre points de PIB national sont passés de la province à l'Île-de-France. On retrouve ce mécanisme de concentration, que l'on va appeler *métropolitaine*, dans la plupart des pays industriels, au profit, par exemple, des régions de Londres, Madrid ou Milan. Les disparités de PIB par habitant entre les régions françaises progressent ainsi fortement. Elles se mesurent à travers les coefficients de variation, c'est-à-dire les écarts-types des PIB régionaux par habitant rapportés à leur moyenne respective. Sur le dernier quart de siècle, de 1990 à 2015, ce coefficient passe de 0,21 à 0,26, soit une progression de 23 %.

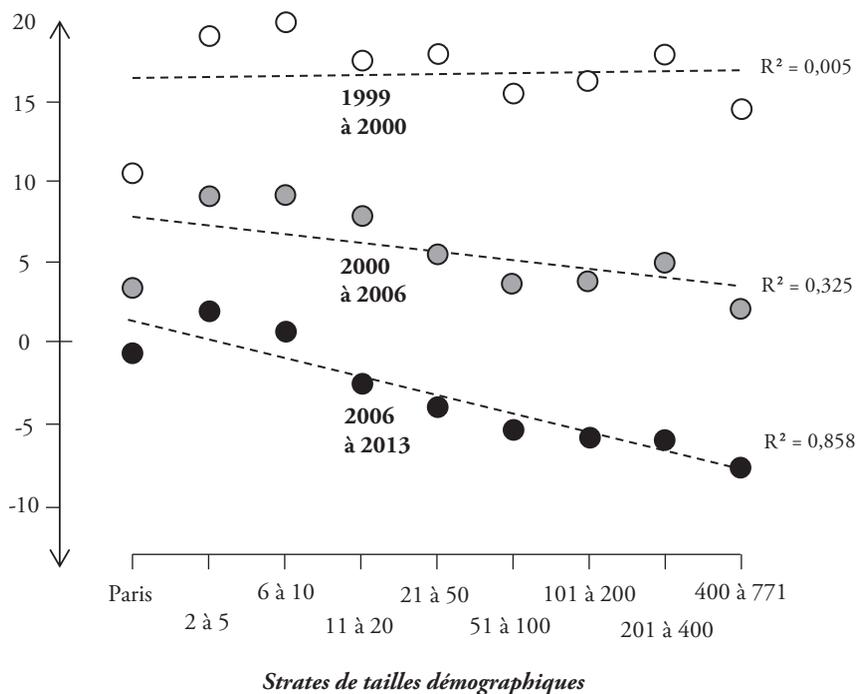
Une concentration de l'emploi salarié privé

Du point de vue de l'emploi salarié privé, on voit ainsi se mettre en place un nouveau modèle liant dynamique de l'emploi et taille démographique des aires urbaines. La figure 1 rend compte du fait qu'au fil du temps, la dynamique de l'emploi salarié privé s'est progressivement corrélée à la taille des aires urbaines françaises. La crise de 2008 a accéléré ce mécanisme, avec une forte polarisation de l'emploi salarié privé dans les territoires *métropolitains* les plus denses et développés du pays. Entre 2007 et 2017, 62 départements français enregistrent une destruction nette de 350 000 emplois salariés privés. Une trentaine d'autres enregistrent, au total une création nette de 620 000 emplois (figure 2, page 38).

Parmi eux, 12 départements en engrangent à eux seuls 85 %, soit 520 000 créations nettes. Il s'agit de 5 départements d'Île-de-France, de la Haute-Garonne, du Rhône, de la Loire-Atlantique, de la Gironde, des Bouches-du-Rhône, de l'Ille-et-Vilaine et de l'Hérault. En bref, les départements de nos 8 principales métropoles – ce qui signifie, au passage, que les 13 autres présumées métropoles ne bénéficient pas de cette dynamique –.

Figure 1.
Évolution du taux d'emploi privé dans le temps
et selon la taille démographique des aires urbaines

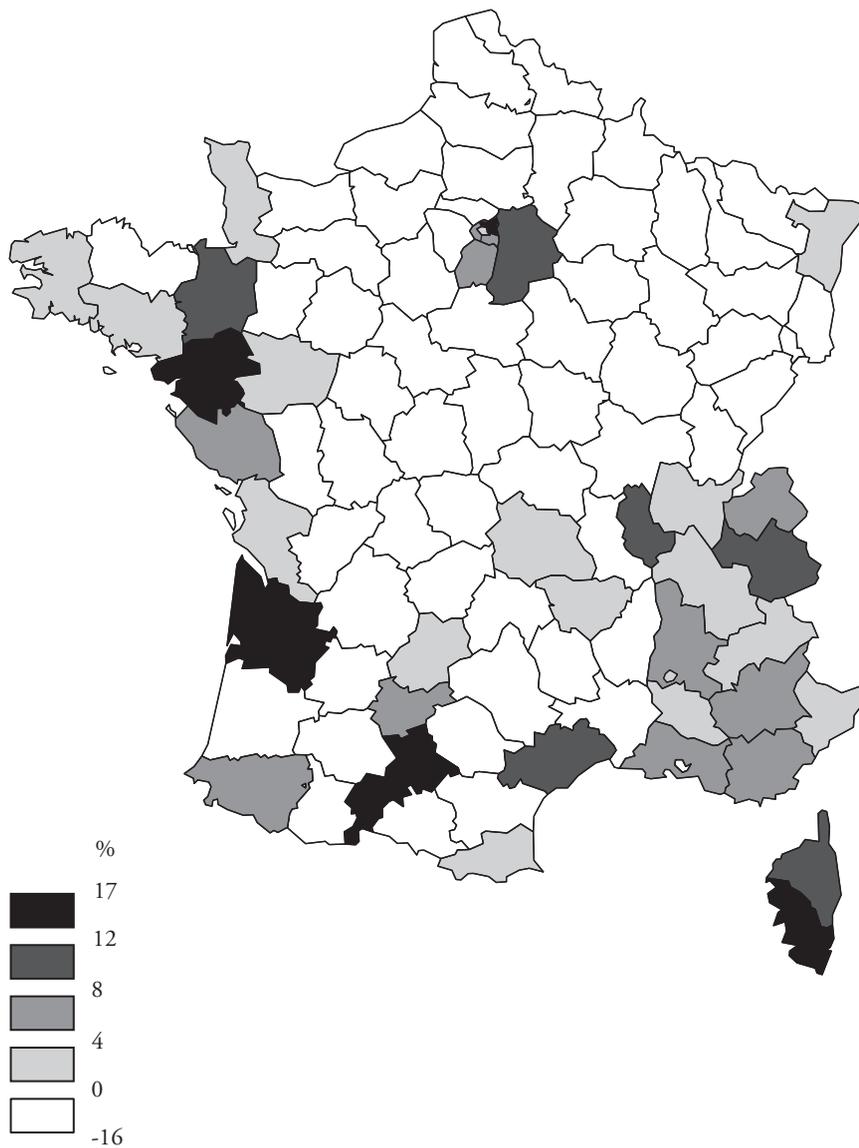
*Variations de
 l'emploi salarié privé
 en %*



Les 771 aires urbaines françaises agrégées et classées par strate de taille démographique ;
 variation de l'emploi salarié privé 1993-2000, 2000-2007 et 2000-2013

Sources : d'après UNEDIC (1993, 2000 et 2006) et ACOSS (2007 et 2013)

Figure 2.
Évolution du taux d'emploi salarié privé par département
Variation entre 2007 et 2017



Source : d'après ACOSS

La concentration dans la concentration

En plus de cette tendance à la concentration actuelle de l'emploi salarié privé dans une poignée de grandes aires urbaines, on observe une hyper-concentration, une sorte de concentration dans la concentration des activités désignées tautologiquement comme *métropolitaines* : numérique, ingénierie/études techniques et services supérieurs aux entreprises. Ces activités sont souvent considérées comme les supports de la croissance de demain et constituent un enjeu à la fois national et local. Bien sûr, elles ne représentent que la partie émergée de l'iceberg et on les retrouve ailleurs dans beaucoup d'autres secteurs, de l'aéronautique aux textiles complexes, mais une large part se situe en *métropole*. Entre 2007 et 2017, alors que l'emploi salarié total du pays ne progresse, sur 10 ans, que de 1,4 % (+250 000), celui de ces trois secteurs augmente de 16 %, avec une création nette de 300 000 salariés privés. Dans ces secteurs, pendant la crise, le business continue. Sur les 110 000 créations nettes d'emplois salariés privés dans le secteur numérique, 73 % sont le fait de seulement 15 des 35 500 communes du pays : 7 communes en région Île-de-France ainsi que celles de Lyon, Nantes, Toulouse, Lille, Cesson (banlieue de Rennes), Biot, Blagnac et Aix-en-Provence. Du côté des 89 000 créations nettes d'emplois d'ingénierie/études techniques, c'est 50 % d'entre elles que l'on retrouve dans 15 communes. Ce sont presque les mêmes, avec en plus Lille, Cherbourg, Grenoble et Marseille, et en moins, Lille, Aix-en-Provence et Cesson. Pour les 115 000 créations nettes dans les services supérieurs aux entreprises, les 15 premières communes engrangent 49 % de ces créations nettes. Ce sont de nouveau pratiquement les mêmes que les 15 communes championnes du numérique.

Toutes ces activités immatérielles traitent de l'information et seraient donc, sur le papier, affranchies des contraintes logistiques territoriales. Pour certains chercheurs optimistes, dans un nouvel univers de circulation d'information massive et gratuite, à la vitesse de la lumière, tout devient possible pour les *petits* territoires. Saint-Gaudens aurait désormais les mêmes chances de développement que Toulouse. On assiste pourtant à l'exact inverse : ces nouvelles activités, en France comme à l'étranger, sont aujourd'hui et seront probablement demain plus concentrées que ne l'étaient hier nos industries, pourtant tributaires de contraintes logistiques lourdes. Pour les relations professionnelles interpersonnelles cruciales, notamment dans les échanges sur les différents marchés, le face-à-face a encore de beaux jours devant lui avant d'être remplacé par des cyber-relations.

Le regain économique des centres-villes des grandes métropoles

Cette tendance s'accompagne d'un regain économique des communes-centres des grandes métropoles les plus dynamiques. L'exemple parisien est, là encore, très net : la ville perdait de façon chronique de l'emploi salarié privé depuis des décennies : entre 1993 et 2007, son emploi salarié privé crouissait à -1 % alors que celui de la France métropolitaine progressait dans le même temps de 24 %. Entre 2007 et 2017, changement de programme : l'emploi salarié privé total de la commune de Paris progresse de 2 % contre 1,5 % en France. On y retrouve le quart du solde net national de création d'emplois dans le numérique, avec près de 30 000 créations

nettes et 18 % de celui du secteur des services supérieurs aux entreprises (21 000 créations nettes). Derrière ces données quantitatives, se réalise une véritable mutation de l'économie de la ville : la perte nette d'emplois de la ville était hier, pour l'essentiel, un transfert d'activités banales vers la banlieue (RATP, SNCF, banque, etc.) qui était alors seulement en partie compensée, mais est depuis dix ans plus que compensée, par une montée des activités de ces deux secteurs *métropolitains*, le numérique et les services supérieurs aux entreprises.

Même genre de phénomène à Lyon : dans la période antérieure (1993-2007), l'emploi salarié privé de la commune progresse moins (16 %) que celui de son aire urbaine (29 %). Depuis la crise de 2008, c'est l'inverse : l'emploi salarié privé de la commune de Lyon progresse beaucoup plus vite (15,5 %) que celui de l'aire urbaine (9,5 %). Même regain de la commune de Grenoble : alors que l'emploi salarié privé augmentait auparavant trois fois plus vite dans l'aire urbaine que celui de la commune de Grenoble, entre 2007 et 2017, il recule (-1 %) alors qu'il progresse de 2 % dans la ville. Dans les aires urbaines de Nantes et Toulouse, championnes nationales de la création nette d'emplois, la périphérie garde une plus forte dynamique que les communes-centres, mais l'écart, depuis 2007, s'est considérablement réduit. Est-ce le retour des centres-villes ?

Plus de concentration élargit les marchés de l'emploi des métropoles

Cette évolution inquiète beaucoup de gens, à commencer par les élus des périphéries (internes ou externes) des métropoles, qui au nom d'une « justice territoriale » conceptuellement fumeuse voudraient que le succès, en termes d'emplois, des métropoles soit partagé entre tous leurs territoires. Il faut au contraire se réjouir de cette nouvelle concentration des emplois dans les centres. En effet, c'est vers ces derniers que convergent tous les modes de transport et, particulièrement, ceux des transports publics routiers et ferrés, socialement et écologiquement amicaux. Cette concentration au centre permet ainsi une augmentation de la taille du marché de l'emploi, au bénéfice des actifs comme des entreprises. Par exemple, la forte dynamique des emplois dans la commune de Lyon fait qu'en 2015, 60 % des 2 650 navetteurs venant de Saint-Étienne dans la métropole de Lyon y travaillent, de même que 63 % de ceux qui viennent d'Ambérieu, 62 % en provenance de Bourg-en-Bresse et même 66 % de ceux venant de Mâcon... et cela surtout dans les 3^e et 2^e arrondissements, où se trouvent les deux grandes gares de Perrache et Part-Dieu. Si ces emplois s'étaient développés de façon « équitable » en s'éparpillant dans les communes périphériques au sein de la métropole de Lyon et plus encore à l'extérieur, ils auraient été inaccessibles pour une large part des actifs navetteurs de villes voisines, mais aussi pour ceux vivant ailleurs dans la métropole. Plus de concentration dans les métropoles peut donc se traduire par plus de solidarité interterritoriale autour d'elles.

Une accélération actuelle des disparités régionales de PIB

Pour conclure sur la question de la géographie de la production, on peut donc observer que les disparités interrégionales de PIB/habitant (écart-type/moyenne) qui augmentaient lentement avant 2007, ont fortement progressé depuis, et au moins jusqu'en 2015, date des dernières données de PIB régionaux (voir figure 5, page 48). Nous serions donc actuellement dans une phase d'accélération de l'augmentation des inégalités interrégionales de PIB par habitant. Sur des années plus récentes, l'ACOSS fournit des données régionalisées de masse salariale sur la période 2013 à 2017. On voit que l'Île-de-France est la région qui a connu dans cette période la plus importante variation de son poids dans la masse salariale nationale (France métropolitaine). Suivent les 5 régions dont le poids de la masse salariale augmente le plus : Rhône-Alpes, Pays-de-la-Loire, Aquitaine, Bretagne et PACA. En termes de départements, ce sont la Seine-Saint-Denis (Paris), la Loire-Atlantique (Nantes), l'Hérault (Montpellier), la Gironde (Bordeaux), l'Ille-et-Vilaine (Rennes), le Rhône (Lyon), la Vendée, Paris, la Haute-Savoie, la Haute-Garonne (Toulouse) et le Var (Toulon). Bref, sur les 12 départements qui font une échappée en termes de masse salariale (et probablement de PIB), 10 concernent 8 métropoles. Et on ne voit pas, pour les années à venir, de signaux laissant espérer un rééquilibrage significatif de l'emploi et de la production entre les territoires français.

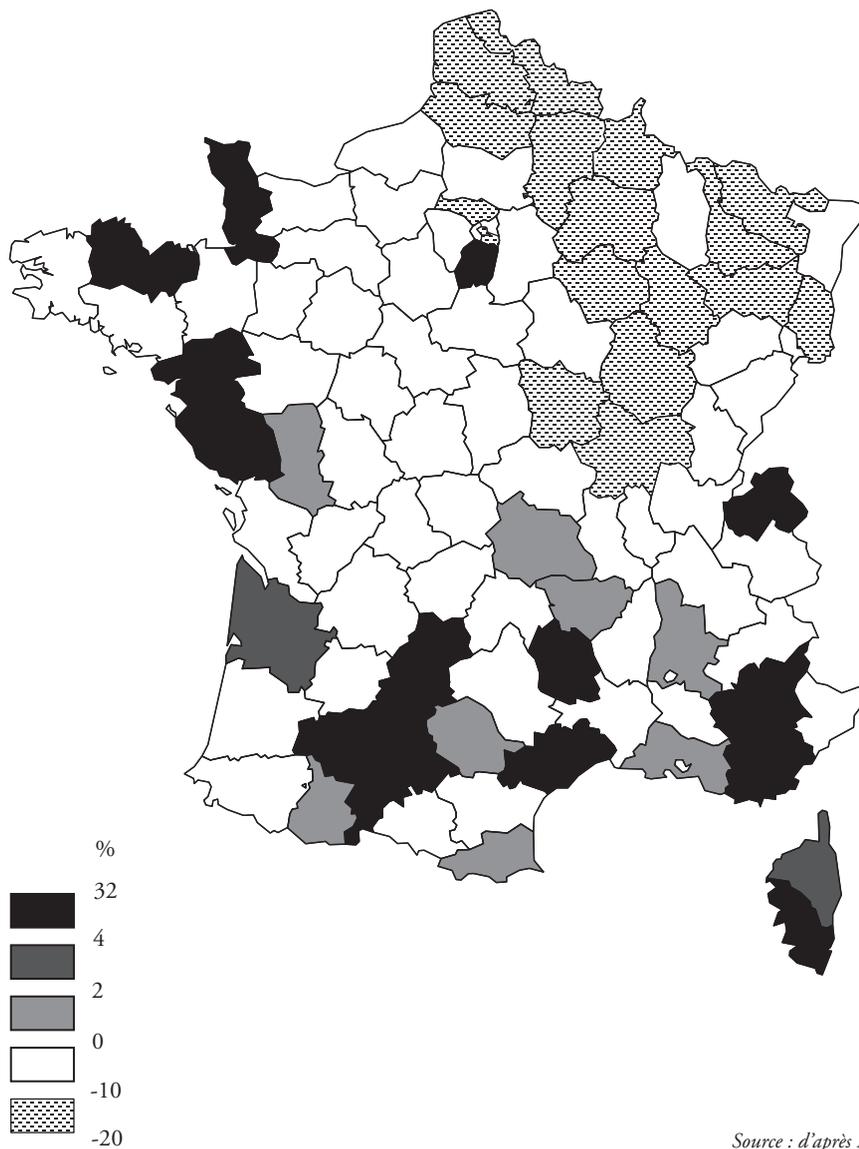
II.

Désindustrialisation et réindustrialisation

Un des faits les plus récents sur nos territoires tient à un regain des activités industrielles en France. Les données départementales d'emploi total de l'INSEE montrent d'abord une destruction nette de 170 000 emplois industriels entre 2010 et 2017, puis, pour la première fois depuis bien longtemps, une création nette de 9 500 emplois entre 2017 et 2018. On a eu un peu trop tendance à penser que l'industrie était une histoire ancienne en France.

Ce regain de 2017-2018 n'est pas une hirondelle isolée mais un vol d'hirondelles : ce sont 55 départements qui voient leur emploi industriel augmenter cette année-là. Au total, ils enregistrent une création nette de 20 300 emplois industriels (les 41 autres départements en perdent, au total, 12 200). Là encore les territoires métropolitains sont plus favorisés : 11 000 créations nettes sont le fait de départements métropolitains. Les plus importantes sont dans la Loire-Atlantique, la Haute-Garonne, les Yvelines, la Gironde, l'Isère, le Rhône... Mais il s'agit moins d'un coup de théâtre que de l'aboutissement d'un processus de restructuration industrielle de longue période : depuis déjà longtemps, plusieurs départements français continuaient à enregistrer des créations nettes d'emplois industriels. La figure 3 (page 42) présente la vingtaine de départements qui entre 2010 et 2018 ont augmenté leurs emplois industriels.

Figure 3.
Variation de l'emploi industriel des départements français 2000-2018



Source : d'après INSEE

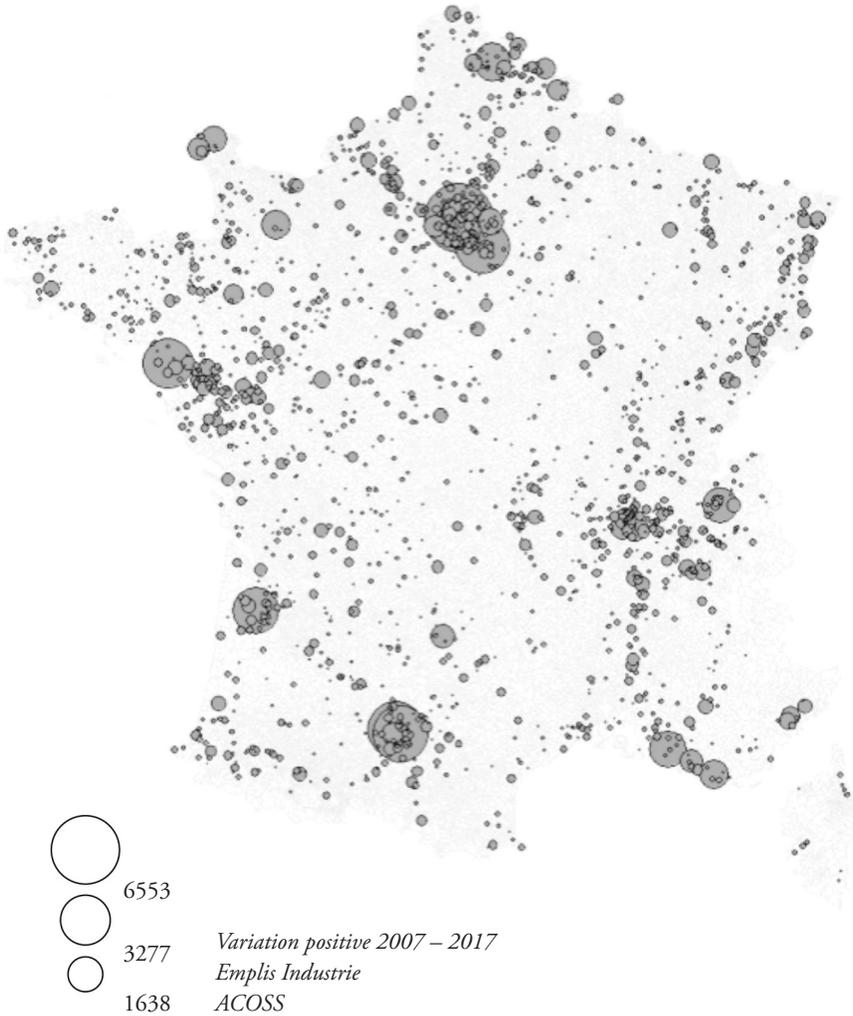
On pense souvent que le déclin de l'emploi industriel est absolu et irréversible, en se fondant sur les seules données d'évolutions *nettes*. L'analyse des variations *brutes* permet de corriger cette illusion. On ne dispose malheureusement pas de données permettant de décomposer rigoureusement la variation nette de l'emploi en créations brutes et destructions brutes. On peut cependant, à l'aide des données communales détaillées par secteurs de l'ACOSS, mesurer le total des variations nettes communales d'emplois industriels. Entre 2007 et 2017, la France enregistre une destruction nette de 435 000 emplois salariés privés industriels... qui peut être décomposée en, d'une part, un recul de 613 000 emplois dans les 9 800 communes dans lesquelles ils ont diminué, et d'autre part une création de 180 000 dans les 5 400 communes dans lesquelles ils ont progressé (voir figures 4, pages 44-45). Dans un contexte du recul massif et général que nous racontaient les données nettes, on a trop ignoré le fait que nos *nouvelles industries* avaient quand même apporté près de 200 000 nouveaux emplois industriels dans les 10 000 communes dans lesquelles ils ont une progression nette. En bref, il n'y a pas de récit élémentaire de la chute inexorable et absolue de l'industrie mais une histoire schumpetérienne – la *destruction créatrice* – de créations brutes abondantes, lesquelles ne compensent pas des pertes brutes massives.

Mais les années 2010 ont été marquées par la réduction de l'écart entre créations et destructions : entre 2016 et 2017, on compte ainsi, avec la même approximation par les données communales, 87 000 destructions d'emplois industriels pour 83 000 créations. Le solde net national de -4 000 emplois, qui est la seule information statistique publiée¹, est pourtant une sorte de non-information comparée aux deux chiffres décomposant cette évolution nette. D'un côté une évolution nationale négative médiocre, de l'autre une puissante machine territoriale de recomposition. C'est cette dernière, et elle seule, qui nous parle du destin économique des territoires. Si l'on considère la période de début d'embellie entre 2015 et 2017, on voit que 120 des 280 secteurs industriels (nomenclature en 732 secteurs) enregistrent une progression nette de leur emploi. Le tableau 1 (page 46) présente la vingtaine de secteurs qui progressent, à l'échelle nationale, de plus de 500 emplois salariés privés industriels ; on y retrouve sans surprise l'aéronautique ou l'agroalimentaire, mais aussi des secteurs comme la fabrication navale, la maroquinerie, la plasturgie ou la métallurgie sur lesquels on n'aurait peut-être pas parié dans les années passées...

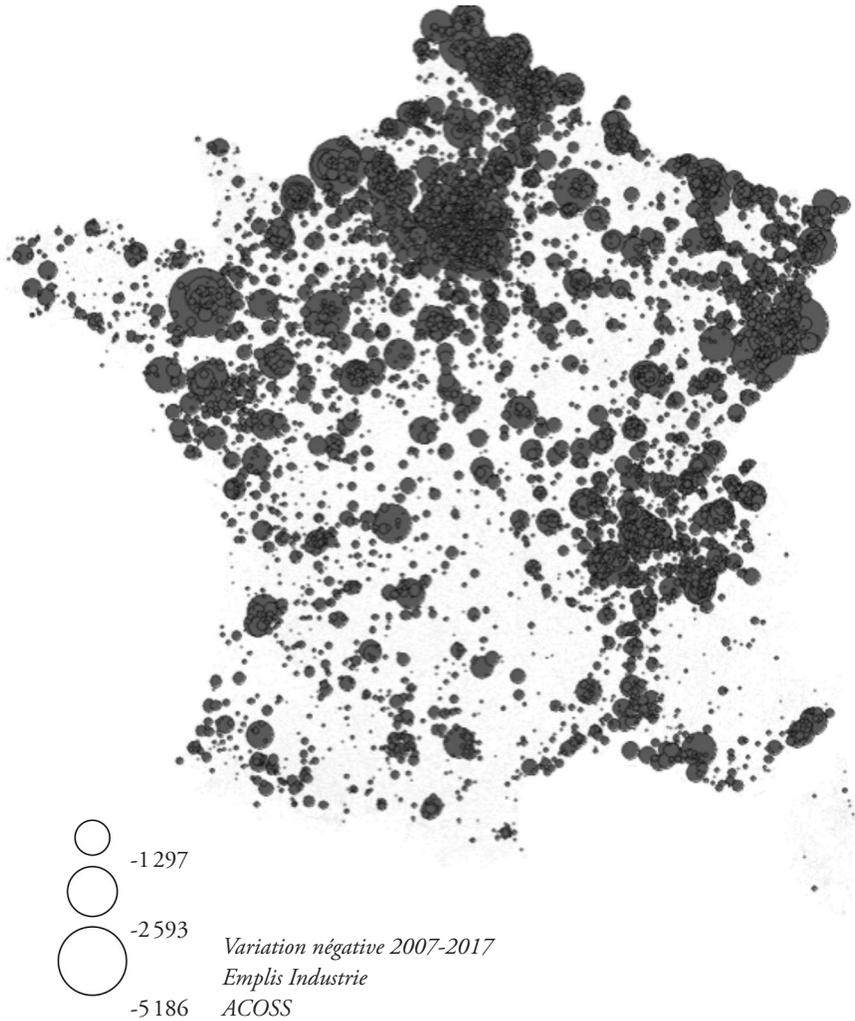
1. En dépit de demandes anciennes (voir notamment le rapport Malinvaud sur les statistiques de l'emploi en 1986 à la Documentation française) de production de données décomposant créations et destructions brutes d'emplois, afin de pouvoir développer en France des analyses comme celles de David Birch au MIT.

Figure 4.
La variation de l'emploi salarié privé industriel entre 2007 et 2014
(hors agroalimentaire)

A. Les communes qui gagnent des emplois



B. Les communes qui perdent des emplois



Source : d'après ACOSS

Tableau 1.
Les secteurs industriels les plus créateurs d'emplois en France

Liste des secteurs industriels par ordre croissant de créations d'emplois privés salariés, entre 2015 et 2017, d'après la nomenclature NAF732

Secteurs ayant créé au moins 500 emplois

30.30Z	<i>Construction aéronautique et spatiale</i>	3 547
15.12Z	<i>Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie</i>	2 959
35.22Z	<i>Distribution de combustibles gazeux par conduites</i>	2 073
21.10Z	<i>Fabrication de produits pharmaceutiques de base</i>	1 441
33.20D	<i>Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques</i>	960
30.12Z	<i>Construction de bateaux de plaisance</i>	923
20.42Z	<i>Fabrication de parfums et de produits pour la toilette</i>	824
10.85Z	<i>Fabrication de plats préparés</i>	760
10.71A	<i>Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche</i>	748
23.19Z	<i>Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique</i>	724
33.20B	<i>Installation de machines et équipements mécaniques</i>	714
29.31Z	<i>Fabrication d'équipements électriques et électroniques automobiles</i>	704
30.11Z	<i>Construction de navires et de structures flottantes</i>	703
10.89Z	<i>Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.</i>	667
22.29A	<i>Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques</i>	666
29.20Z	<i>Fabrication de carrosseries et de remorques</i>	660
33.16Z	<i>Réparation et maintenance d'aéronefs et d'engins spatiaux</i>	613
25.99B	<i>Fabrication d'autres articles métalliques</i>	569
26.51A	<i>Fabrication d'équipements d'aide à la navigation</i>	507

Source : d'après ACOSS

Entre 2017 et 2018, les créations l'emportent (enfin!) sur les destructions. Il ne s'agit pas là de ce qu'il est à la mode d'appeler une *résilience* industrielle (retour à l'état initial après un choc) mais au contraire d'une profonde transformation avec l'émergence de la « société hyper-industrielle » décrite par Pierre Veltz². Nous vivrions une nouvelle révolution industrielle : alors que nos activités de production matérielle avaient hier été chassées par les activités immatérielles de traitement de l'information (et les bas coûts de main-d'œuvre des pays émergents) ce sont elles qui nous les ramènent aujourd'hui par des techniques comme la robotisation ou les imprimantes 3D³. Ce ne sont donc pas les mêmes secteurs, industriels et territoriaux qui gagnent et qui perdent de l'emploi industriel. Là encore, pas de résilience mais de la mutation. Les figures 4 montrent que les géographies respectives des gains et des pertes d'emplois industriels communales sont très différentes : des gains territorialement resserrés, notamment autour des métropoles, et des pertes très étalées : la nouvelle industrie semble donc plutôt se conformer à la nouvelle géographie métropolitaine. On est donc loin de la fameuse résilience dans nos anciens territoires industriels.

III. *Territoires et redistribution*

Un grand paradoxe, souvent évoqué mais rarement compris, tient à ce que face à la montée des inégalités de produit intérieur brut (PIB) par habitant, les inégalités interrégionales de *revenu disponible brut* (RDB) par habitant n'ont pas cessé de se réduire depuis les années 1980 – et même depuis les années 1960 –. En fait, Les mécanismes de formation du revenu des ménages ont permis une réduction des inégalités territoriales de revenu par habitant. La figure 5 (page 48) montre sur cette période les évolutions des inégalités (coefficients de variation) de PIB et de RDB par habitant entre les régions françaises.

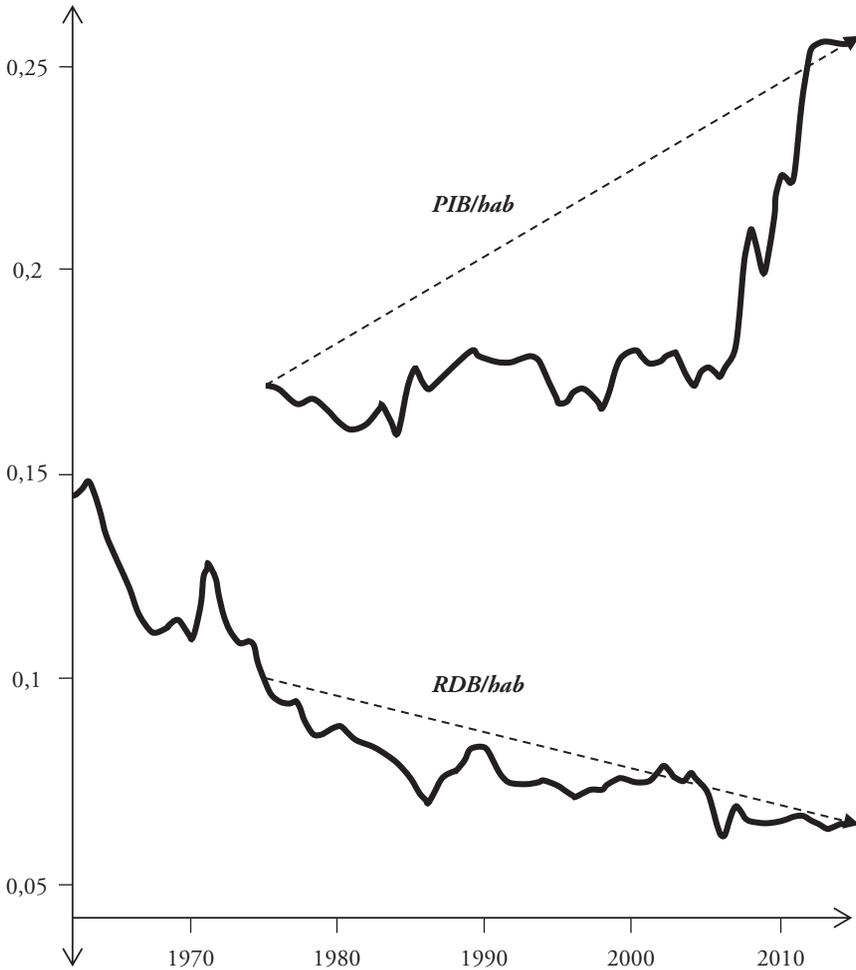
Alors que l'énorme restructuration de notre appareil productif a redistribué les cartes des avantages comparatifs territoriaux, comme on l'a vu plus haut, au bénéfice des territoires les plus riches, cette fracture territoriale productive ne s'est pas accompagnée de la fracture territoriale des revenus pourtant si souvent déplorée. Alors que l'on entend partout, surtout depuis quelques mois, une longue plainte des territoires « abandonnés », à propos d'une fracture territoriale subie par les ménages des territoires périphériques, on est surpris de constater que les disparités interrégionales de RDB par habitant se sont au contraire progressivement réduites, et depuis longtemps. Quand, entre 1990 et 2015, comme on l'a vu plus haut, les inégalités de PIB/habitant progressaient de 23 %, celles de RDB/habitant reculaient de 18 %. Ce recul des inégalités de revenus disponibles bruts (comprenant tous les revenus après redistribution même non imposés) entre les régions est également constaté pour les disparités de revenu déclaré des ménages (DGI) entre les 22 régions, les 96 départements, et les 348 zones d'emploi (tableau 2, page 50).

2. Pierre Veltz, *La Société hyper-industrielle - Le nouveau capitalisme productif*, Le Seuil, collection La République des idées 2017

3. Daniel Küpper, Kristian Kuhlmann, Sebastian Köcher, Thomas Dauner et Peter Burggräf, *The factory of the Future*, in BCG, 6 décembre 2016, article en ligne

Figure 5.
**Évolution des coefficients de variation de la richesse produite
et des revenus perçus par région et par habitant**

Un demi-siècle – 1962-2015 – de variation des coefficients de variation (écart-type/moyenne) des RDB/habitant et un tiers de siècle – 1975-2015 – de celle des PIB/habitant moyens régionaux en France



Source : d'après INSEE

Les raisons de ce recul des inégalités territoriales de revenus faisant plus que compenser l'augmentation des inégalités de valeur ajoutée sont connues et tiennent à une formation des revenus des ménages dépendant aujourd'hui plus de la circulation publique et privée des revenus que de la création de richesse dans leurs territoires⁴. Avec la montée des fonds publics depuis des décennies (alors que l'on entend toujours parler du « recul de l'État ») et des dépenses publiques qui ont atteint aujourd'hui 57 % de la valeur du PIB, ces mécanismes de redistribution n'ont pas cessé de se renforcer, notamment, depuis le début des années 1980 avec l'apport croissant de ressources issues des déficits et de la dette. On déplore depuis plusieurs années le recul de l'emploi public – un facteur important de transferts interterritoriaux au profit des espaces périphériques –. Il est vrai que les différents partis de gouvernement, depuis une dizaine d'années, se sont fixé pour objectif de contenir la dépense publique et les déficits, et cela en « maîtrisant » la progression de l'emploi public. C'est en centaines de milliers d'emplois que l'on a entendu parler de projets politiques de réduction de l'emploi public. Pourtant, il n'en a rien été : d'après l'INSEE, entre 2008 et 2017, on observe une augmentation de 250 000 emplois publics. Toutes les catégories ont augmenté : +68 000 dans la fonction publique d'État, +45 000 dans les collectivités territoriales, 145 000 dans la fonction hospitalière. Si l'hôpital connaît aujourd'hui une crise, souvent localisée dans des territoires peu denses dans lesquels il est difficile d'assurer une qualité minimale de service, on ne peut pas parler, comme on l'entend souvent, de recul de l'emploi hospitalier. On pense à *Pierre et le loup* : à force de hurler au loup alors qu'il n'est pas là, que va-t-il se passer quand il va montrer une oreille ?

Justement, et c'est ce qui est nouveau, c'est que cette fois-ci, pour la première fois, l'emploi public, entre 2016 et 2017 a commencé à reculer : -0,1 % (-5 500 emplois). C'est presque symbolique mais c'est la première fois que l'évolution de l'ensemble de l'emploi public passe au-dessous de zéro. On doit cette inflexion aux collectivités territoriales avec un recul de 14 000 emplois entre 2015 et 2017. De façon plus générale, on observait depuis 2013 un ralentissement de l'augmentation des emplois publics. Un corbeau ne fait certes pas l'hiver, mais il y a de bonnes raisons de penser que désormais le nombre d'emplois publics sera sinon réduit, du moins limité, ce qui revient à raboter sévèrement l'un de nos principaux mécanismes de cohésion territoriale. Que se serait-il passé sur les territoires si, après la violente crise de 2008, il n'y avait pas eu les 250 000 créations nettes d'emplois publics ?

4. Laurent Davezies, *La Crise qui vient, La Nouvelle Fracture territoriale*, Le Seuil, collection La Républiques des idées, 2012

Tableau 2.
Variation selon l'échelle géographique des inégalités de revenus par habitant

Les inégalités de revenu déclaré par habitant et leurs évolutions, entre les régions, les départements et les zones d'emploi, en euro constant, 1999, 2006, 2011 et 2015. Mesure par les coefficients de variation (écart-type/moyenne).

22 Régions	1999	2006	2011	2015
Écart-type	1 175	1 331	1 355	1 334
Moyenne	9 362	13 043	13 888	14 039
Coeff. de variation	0,126	0,102	0,098	0,095
<i>Variation</i>		-19 %	-4 %	-3 %
96 Départements	1999	2006	2011	2015
Écart-type	1 664	2 042	2 169	2 170
Moyenne	9 461	13 134	13 976	14 135
Coeff. de variation	0,176	0,156	0,155	0,154
<i>Variation</i>		-12 %	0 %	-1 %
348 Zones d'emploi	1999	2006	2011	2015
Écart-type	1 432	1 775	1 972	2 017
Moyenne	9 157	12 789	13 654	13 828
Coeff. de variation	0,156	0,137	0,144	0,146
<i>Variation</i>		-12 %	+5 %	+1 %

Source : d'après DGI

Nous semblons arrivés aujourd'hui à un moment d'inflexion des mécanismes de redistribution, notamment interterritoriale, des revenus. Ajoutée à la concentration actuelle de notre système productif et de nos emplois marchands évoquée plus haut, cette tendance nouvelle du côté des mécanismes publics pourrait augurer d'un regain généralisé – et inédit depuis plus d'un demi-siècle – des disparités territoriales de revenu des ménages. C'est ce que suggèrent les données du tableau 2 (ci-dessus) : la vitesse moyenne annuelle de réduction des inégalités interrégionales de revenu a décliné régulièrement en passant de -2,7 % entre 1999 et 2006, à -0,09 % entre 2006 et 2011, et -0,07 % entre 2011 et 2015. Même tendance pour les inégalités interdépartementales. À l'échelle des zones d'emploi, les mécanismes basculent carrément : alors que les inégalités se réduisaient avant 2006, elles se mettent à progresser depuis. Espérons que les *Gilets jaunes* qui hurlent aujourd'hui à l'injustice territoriale ne défileront pas dans quelques années pour exiger que l'on revienne à la situation de 2019...

Bibliographie ***(extraits)***

Ouvrages

Nord-Pas-de-Calais, 1975-2005 : le grand tournant, avec Pierre Veltz, Observatoire régional de l'habitat et de l'aménagement Nord-Pas-de-Calais, L'Aube, 2004

La République et ses territoires : la circulation invisible des richesses, collection La République des idées, Le Seuil, 2008.

Repenser le développement territorial? Confrontation des modèles d'analyse et des tendances observées dans les pays développés, avec Magali Talandier, La Documentation française, 2009

La Crise qui vient : la nouvelle fracture territoriale, collection La République des idées, Le Seuil, 2012

L'Émergence de systèmes productivo-résidentiels - Territoires productifs, territoires résidentiels, quelles interactions?, avec Magali Talandier, Travaux n° 19, La Documentation française, CGET, 2014

Le Nouvel Égoïsme territorial, Le grand malaise des nations, collection La République des idées, Le Seuil, 2015

Rapports de recherche

Les Mécanismes de redistribution spatiale des fonds publics : les cas du budget de l'État et de la Sécurité sociale, Thèse de doctorat de l'Université Paris XII, Institut d'urbanisme de Paris, 1983

Clarification du rôle des différents niveaux d'administration dans le développement régional et les moyens d'harmoniser les responsabilités, Groupe de travail n° 6 du Comité de l'industrie, OCDE, 1988

Analyses et Politiques régionales dans les années 80 dans les pays de l'OCDE, L'CEIL (Laboratoire d'observation de l'économie et des institutions locales), Institut d'urbanisme de Paris, université Paris XII Val-de-Marne, 1990

Budgets publics et Redistribution spatiale : les effets du budget de l'État et de la Sécurité sociale sur la répartition des revenus en 1989, avec Marie-Paule Rousseau, IAURIF, DDHEGL, L'CEIL, 1993

Les Disparités spatiales, Thèse d'habilitation à diriger des recherches, L'CEIL, Institut d'urbanisme de Paris, UPVM, 1993

Évolution des fonctions des villes nouvelles depuis 20 ans : accueillir, produire, servir-desservir, Programme interministériel d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles françaises, PUCA, L'CEIL, 2004

La Crise et nos territoires : premiers impacts, rapport préparé pour l'Assemblée des Communautés de France et l'Institut Caisse des Dépôts pour la recherche, 2010

La Nouvelle Question territoriale, avec Thierry Pech, Terra Nova, 2014

Articles

« La fracture territoriale vs les facteurs de cohésion : le bras de fer », In *Cahiers français* « Inégalités économiques, Inégalités sociales » n° 351. La Documentation française, 2010

« Territoires : productivité ou redistribution? », *Habitat et Société* n° 70, juin 2013

« Nous sommes le pays d'Europe dans lequel les mécanismes redistributifs sont les plus puissants », tribune au journal *Le Monde*, 14 février 2019

L'HABITAT se transforme, mais la précarité augmente

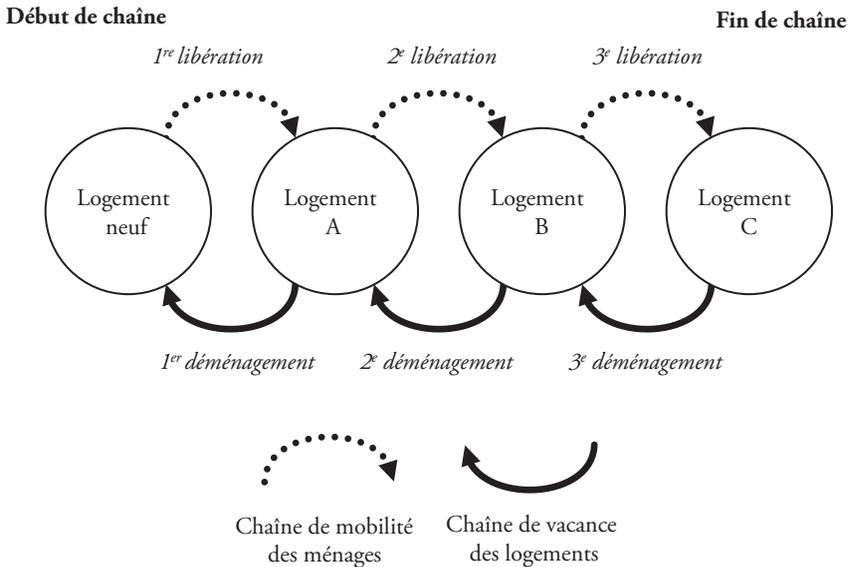
Pour une modélisation systémique : regard d'un géographe

Jean-Pierre Lévy

Les mobilités résidentielles forment un système. En premier lieu, parce qu'elles sont indissociables de l'offre de logements disponibles dans un contexte donné. Les tensions sur cette offre bloquent les ménages dans leur logement ou les incitent à déménager vers un contexte moins tendu et plus accessible en termes de coûts notamment. On ne peut donc aborder les systèmes d'habitat (entendus ici comme les relations entre les variations des stocks de logements et les emménagements) sans comprendre l'impact des constructions, des destructions et des transformations des logements sur les mouvements résidentiels et les distributions des populations (Lévy, 1998). En second lieu, et contrairement à une idée assez répandue, parce que la principale offre de logements ne provient pas des constructions, mais des mouvements de population.

Ainsi, selon l'enquête logement de 2013, plus de 7 millions de ménages sont entrés dans une nouvelle résidence 4 ans avant la date de l'enquête, soit un flux annuel de près de 2 millions de ménages. Ils représentent plus du quart des occupants des logements français métropolitains. À peine 1,2 % des ménages mobiles proviennent de l'étranger (323 155 ménages) et 24 % sont des décohabitants (1 761 337 ménages). En conséquence, plus de 5 millions de ménages ont changé de logement entre 2009 et 2013, soit plus d'1 million par an. Ces mobilités produisent une offre résidentielle que l'on peut rapporter aux 200 000 à 400 000 logements construits annuellement. Mais l'impact d'un déménagement ne se limite pas au logement libéré, puisque les nouveaux résidents quitteront eux-mêmes un logement qui sera à son tour occupé par un ménage dont la mobilité produira une nouvelle offre de logement et ainsi de suite. Il s'ensuit alors des libérations de logement en chaîne qui associent les déménagements entre eux et font système (chaînes de vacance, figure 1 page 54).

Figure 1.
Un exemple de chaîne de vacance de logement



Le modèle « Analyse des systèmes d'habitat » (ASHA) vise à reconstituer l'impact de l'enchaînement de ces mobilités sur le peuplement résidentiel. ASHA calcule les évolutions de l'occupation des différents types de logement induites par les libérations-réaffectations. Il se distingue des modèles usuels de mobilité résidentielle (dits « markoviens ») utilisés depuis une trentaine d'années (Emmi et Magnusson 1988 et 1994; Magnusson Turner, 2008; Ferrari, 2011), en développant une approche permettant d'analyser et mesurer l'impact de l'offre de logements sur la redistribution des populations (concentration, mixité...) à une échelle et sur une durée données. ASHA simule le processus par lequel s'enchaînent les mobilités résidentielles initiées soit par une évolution du parc immobilier (constructions ou destructions, réhabilitations...), soit par un mouvement de libération qui ne provoque pas une occupation d'un logement (départ d'un ménage vers l'extérieur du contexte étudié ou décès d'une personne seule par exemple). Il tient compte des mobilités propres à chaque catégorie de ménage, selon sa position sociale, son âge, sa taille ou le logement occupé par exemple. Deux types de simulations sont proposés :

- *Les simulations non conditionnelles* : elles ne prennent pas en compte le nombre de logements libres dans chaque segment du parc immobilier, supposé illimité. Il s'agit d'une première approche où la dynamique du modèle est développée sans contrainte.

- *Les simulations conditionnelles* : l'utilisateur peut introduire des constructions et des destructions à des périodes déterminées de la simulation. Le modèle ajuste les flux en fonction du nombre de logements libres et de l'occupation des types d'habitat. Il calcule également un taux évaluant le nombre de ménages logés dans chaque segment du système grâce aux constructions introduites dans le modèle, y compris dans les segments sur lesquels on effectue des destructions ou des constructions (longueur des chaînes de vacance).

Les résultats du modèle, testé à l'échelle locale sur la ville de Lille (Lévy, Boisard, Salingue, 2016), sont apparus suffisamment robustes pour l'appliquer au fonctionnement du système national de l'habitat français (Lévy, Salingue, Boisard, 2017). La première partie de ce chapitre présente la construction des typologies des ménages et des logements permettant une analyse comparative longitudinale (1978-2013) adaptée à l'utilisation du modèle. Ces typologies sont ensuite utilisées dans une deuxième partie pour comprendre l'organisation et le fonctionnement du système national de l'habitat en 2013. La troisième partie, enfin, présente les résultats d'une simulation prospective de l'évolution du système à l'horizon 2033.

I.

Structures sociales et système d'habitat

La source unique pour étudier dans une profondeur temporelle l'évolution du système national du logement français est l'Enquête nationale logement (ENL). Elle est réalisée tous les 4, 6 ou 7 ans et nous disposons ainsi des enquêtes pour les années 1978, 1984, 1988, 1992, 1996, 2002, 2006 et 2013. Ces enquêtes permettent de construire des typologies de ménages et de logements communes à chacune des périodes.

Typologie des ménages et des logements

En ce qui concerne les ménages, nous travaillons uniquement sur les populations non agricoles (c'est-à-dire que nous excluons de l'échantillon les agriculteurs et les salariés agricoles). Ils sont caractérisés à partir d'une double typologie.

La première que nous qualifions de « démographique » s'appuie sur 9 types de ménages, à partir d'un croisement de la situation familiale – personnes seules et couples sans enfant, couples avec enfant(s) et familles monoparentales – et de l'âge de la personne de référence (moins de 30 ans, 30 à 59 ans, 60 ans et plus).

Tableau 1.
Typologie démographique en 2013

	Effectifs ENL 2013	%	Effectifs pondérés	%
Personne seule et couple sans enfant : Moins de 30 ans	1 428	5,7	1 937 582	7,4
Personne seule et couple sans enfant : 30 à 59 ans	5 148	21	5 632 804	22
Personne seule et couple sans enfant : 60 ans et plus	8 262	33	8 943 331	34
Couple avec enfant(s) : Moins de 30 ans	414	1,7	413 708	1,6
Couple avec enfant(s) : 30 à 59 ans	6 954	28	6 509 179	25
Couple avec enfant(s) : 60 ans et plus	673	2,7	582 652	2,2
Famille monoparentale : Moins de 30 ans	170	0,7	149 717	0,6
Famille monoparentale : 30 à 59 ans	1 953	7,8	1 788 547	6,9
Famille monoparentale : 60 ans et plus	74	0,3	57 944	0,2
Total	25 076	100	26 015 464	100

Source : ENL, INSEE 2013

La seconde que nous qualifions de « sociologique » propose 14 types de ménages. Elle croise la CSP actuelle ou antérieure (pour les retraités) de la personne de référence (artisans commerçants et chefs d'entreprise, couches supérieures¹, couches populaires²), sa nationalité (française ou étrangère) et son statut vis-à-vis de l'emploi : actif occupé ou actif inoccupé pour distinguer les chômeurs des actifs ; et inactif autre que retraité qui concerne les personnes de référence au foyer et surtout les étudiants.

1. Nous définissons les couches supérieures comme étant les personnes de référence actives ou retraitées étant ou ayant été professions intermédiaires, cadres ou professions intellectuelles supérieures.

2. Nous définissons les couches populaires comme étant les personnes de référence actives ou retraitées étant ou ayant été employés ou ouvriers.

Tableau 2.
Typologie sociologique en 2013

	Effectifs ENL 2013	%	Effectifs pondérés	%
Artisans-commerçants : français : actifs inoccupés	45	0,2	43 786	0,2
Artisans-commerçants : étrangers : actifs inoccupés	7	0	5 443	0
Artisans-commerçants : français : actifs occupés	1 513	5,8	1 723 982	6,4
Artisans-commerçants : étrangers : actifs occupés	134	0,5	129 848	0,5
Couches supérieures : français : actifs inoccupés	305	1,2	339 750	1,3
Couches supérieures : étrangers : actifs inoccupés	25	0,1	23 129	0,1
Couches supérieures : français : actifs occupés	9 929	38	10 548 229	39,1
Couches supérieures : étrangers : actifs occupés	345	1,3	313 714	1,2
Couches populaires : français : actifs inoccupés	877	3,4	840 861	3,1
Couches populaires : étrangers : actifs inoccupés	180	0,7	116 702	0,4
Couches populaires : français : actifs occupés	10 243	39,2	10 455 225	38,8
Couches populaires : étrangers : actifs occupés	1 095	4,2	832 105	3,1
Inactifs : français	1 241	4,7	1 404 446	5,2
Inactifs : étrangers	201	0,8	177 857	0,7
Total	26 140	100	26 955 077	100

Source : ENL Insee 2013

En 2013, les deux typologies cumulées regroupent plus de 8 ménages sur 10³. La distribution démographique fait apparaître une surreprésentation des personnes seules et couples sans enfant de plus de 30 ans (56 % des ménages), et des couples avec enfants dont la personne de référence est âgée de 30 à 59 ans (le quart des ménages). Du côté de la typologie « sociologique », sans surprise, nous constatons une surreprésentation des couches supérieures et des couches populaires françaises actives, les personnes de référence correspondant à ce profil constituant chacune près de 39 % des ménages. Les personnes de référence au chômage regroupent 5,1 % des ménages ; les personnes de référence étrangères 6 %, et les personnes de référence inactives 5,9 %.

Enfin, nous distinguerons :

- Les ménages permanents stables dans le système national du logement (ceux qui étaient occupants en titre d'un logement entre deux enquêtes et n'ont pas déménagé, par exemple entre 2006 et 2013).
- Les ménages permanents mobiles (ceux qui ont déménagé entre deux enquêtes, c'est-à-dire ceux qui ont libéré un logement pour en occuper un autre).
- Les nouveaux ménages qui entrent dans le système entre deux enquêtes (décohabitants et entrants en provenance de l'extérieur de l'espace métropolitain : pays étrangers ou DOM-TOM), c'est-à-dire les ménages entrant dans un logement sans en libérer un autre.

En ce qui concerne les logements, nous nous appuierons sur un croisement entre les types d'immeubles (nous distinguerons l'habitat individuel de l'habitat collectif) ; le nombre de pièces (classées en 1-2 pièces, 3-4 pièces, 5 pièces et plus) ; le statut d'occupation dans lequel nous avons intégré les logements occupés à titre gratuit au logement locatif privé (que nous classons donc en 3 modalités : logements en accession à la propriété, logement locatif social, logement locatif privé). Pour des raisons de représentativité statistique, nous avons regroupé en un seul type l'habitat locatif social individuel et collectif d'1 ou 2 pièces. Au total, nous obtenons 17 types de logements.

3. Les effectifs globaux varient entre les deux typologies. Cette différence provient principalement des non-réponses issues des croisements.

Tableau 3.
Typologie des logements en 2013

	Effectifs ENL 2013	%	Effectifs pondérés	%
01. Ind : 1/2P : PROP	177	0,7	196 822	0,7
02. Ind et coll : 1/2P : HLM	1 300	5	1 075 903	4
03. Ind : 1/2P : LOC	189	0,7	249 948	0,9
04. Ind : 3/4P : PROP	4 129	15,8	4 393 401	16,3
05. Ind : 3/4P : HLM	603	2,3	501 932	1,9
06. Ind : 3/4P : LOC	1 030	3,9	1 232 648	4,6
07. Ind : 5P : PROP	7 389	28,3	7 492 379	27,8
08. Ind : 5P : HLM	240	0,9	175 257	0,7
09. Ind : 5P : LOC	572	2,2	630 219	2,3
10. Coll : 1/2P : PROP	597	2,3	709 710	2,6
11. Coll : 1/2P : LOC	1 934	7,4	2 842 983	10,5
12. Coll : 3/4P : PROP	1 897	7,3	2 088 372	7,7
13. Coll : 3/4P : HLM	3 623	13,9	2 475 558	9,2
14. Coll : 3/4P : LOC	1 343	5,1	1 864 438	6,9
15. Coll : 5P : PROP	483	1,8	505 335	1,9
16. Coll : 5P : HLM	470	1,8	309 271	1,1
17. Coll : 5P : LOC	164	0,6	210 904	0,5
Total	26 140	100	26 955 080	100

Source : ENL, INSEE 2013

En 2013, l'échantillon représente près de 27 millions de logements. La distribution fait apparaître que seuls 4 types de logement regroupent plus de 9 % du parc immobilier national. Le stock le plus important est constitué par l'habitat individuel en accession à la propriété de 5 pièces et plus qui logent plus du quart des ménages (27,8 %). Les trois autres types surreprésentés sont l'habitat individuel en accession à la propriété de 3 ou 4 pièces (16,3 %), l'habitat collectif en location privée d'1 ou 2 pièces (10,5 %) et, enfin, l'habitat collectif de 3 ou 4 pièces en locatif social (9,2 %). Sur cette base, l'habitat individuel regroupe 55,4 % des logements et l'habitat collectif 44,6 % ; les logements d'1 ou 2 pièces 18,8 %, les logements de 3 ou 4 pièces 46,6 % et ceux de 5 pièces et plus 34,6 %. Enfin, les logements en accession à la propriété constituent 57,1 % du parc, les logements en location privée (et les logements gratuits) 26,1 %, les logements en location sociale 16,8 %.

Les positions sociales des types de logement

Pour choisir son logement, le ménage sélectionne, compare et hiérarchise de nombreux critères qui dépassent les seules contraintes économiques. Ces combinaisons varient d'un individu à l'autre et sont socialement différenciées (Bonvalet, 1994 ; Grafmeyer, 2010). Il est donc difficile de dissocier les liens symboliques qui associent les caractéristiques physiques de l'habitat aux positions socio-démographiques de leurs occupants. De ce point de vue, le logement n'est pas qu'un seul bien matériel ou économique. Son occupation lui confère un statut social identifiable à partir des associations entre les caractéristiques morphologiques du parc immobilier et celles de ses occupants (Lévy, 1998 ; 2003).

Plus précisément, cela signifie que, dans la mesure où la société est socialement hiérarchisée, il en résulte d'une part que les caractéristiques d'occupation déterminent une position sociorésidentielle de l'habitat (et de son occupant) : par exemple l'habitat populaire, l'habitat de cadres, l'habitat des couches moyennes, si l'on suit une échelle socioprofessionnelle ; l'habitat haut de gamme, l'habitat bas de gamme si l'on suit une hiérarchie plus socio-économique. D'autre part, les caractéristiques des logements indiquent quant à elles la forme matérielle des positions sociorésidentielles (par exemple les logements situés dans des immeubles anciens dégradés sont de l'habitat populaire, les grandes maisons neuves sont de l'habitat haut de gamme, etc.) et permettent de localiser ces positions dans l'espace géographique. Enfin, les divers agencements entre l'habitat et les habitants dans un lieu et à une échelle donnés définissent un espace sociorésidentiel.

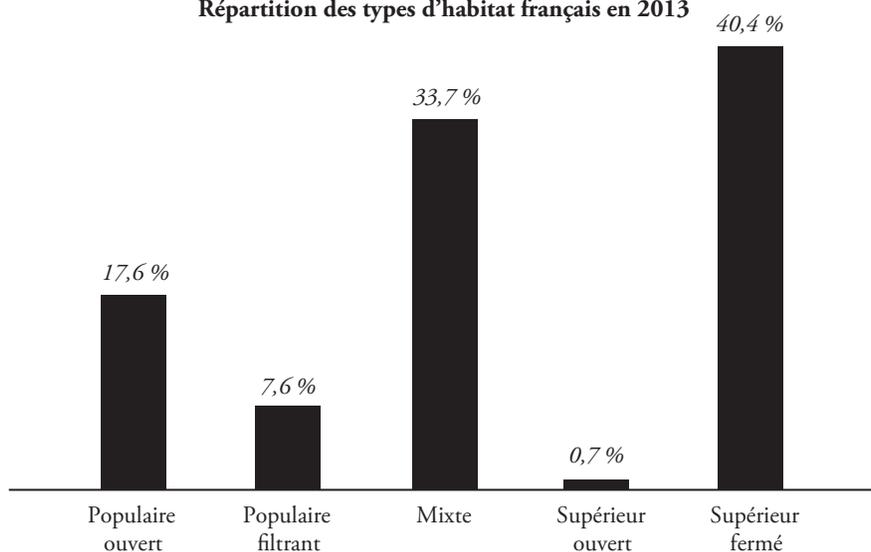
Pour déterminer les positions sociales des types d'habitat dans l'espace résidentiel français nous avons construit deux indicateurs. Le premier permet d'identifier les spécialisations sociales dans l'occupation des 17 types de logement (indice social). Il rapporte la proportion de personnes de référence exerçant ou ayant exercé au cours de leur vie active une profession supérieure (artisans et commerçants, cadres, professions libérales et professions intellectuelles supérieures) ou intermédiaire, sur la proportion des ouvriers et des employés actifs ou retraités. Les indices des types de logement sont enfin rapportés à la valeur de l'indice national à la date de l'enquête. Le second est un indice de précarité. Il rapporte la proportion de personnes de référence occupantes exerçant ou ayant exercé une profession supérieure sur celles étant au chômage et/ou étrangères. Comme le précédent, il est rapporté à sa valeur nationale à la date de l'enquête. Au final, le croisement de ces deux indices nous permet de définir 5 types d'habitat.

Tableau 4.
Mode de construction des 5 catégories d'habitat

		<i>Indice social</i>		
		$< 0,8$	$[0,8-1,2]$	$> 1,2$
<i>Indice de précarité</i>	$< 0,8$	Habitat populaire ouvert	Habitat mixte	Habitat supérieur ouvert
	$[0,8-1,2]$	Habitat populaire filtrant		
	$> 1,2$			Habitat supérieur fermé

- L'habitat populaire ouvert accueille les ménages populaires et les ménages précaires, tout en étant refusé par les couches supérieures.
- L'habitat populaire filtrant est peu attractif pour les couches supérieures, il accueille les ménages populaires et évince les ménages précaires.
- L'habitat mixte accueille toutes les catégories sociales.
- L'habitat supérieur ouvert est occupé par des ménages appartenant aux catégories supérieures mais aussi aux précarisés, tout en étant exclu pour les couches populaires.
- L'habitat supérieur fermé est occupé par des catégories supérieures et filtre les catégories populaires et les précaires.

Figure 2.
Répartition des types d'habitat français en 2013



Source : ENL 2013

En 2013, le parc immobilier français est dominé par l'habitat supérieur fermé (40,4 %) et l'habitat mixte (33,7 %) ; l'habitat populaire ouvert constituant un peu moins de 20 % des logements (17,6 %), l'habitat populaire filtrant étant plus marginal (7,6 %). Enfin, l'habitat supérieur ouvert est quasi inexistant (moins d'1 %) ce qui signifie que presque aucun logement n'est occupé à la fois par des populations précaires et des catégories supérieures en France.

Cependant, en fonction de l'évolution de l'occupation des logements, les caractéristiques qui composent chacun des types d'habitat peuvent varier d'une période à l'autre. Cette variation est significative de la transformation sociale du parc immobilier français. Si l'on s'en tient aux 3 principaux types d'habitat (99 % des logements en 1978 et 92 % en 2013), il apparaît ainsi qu'en 35 ans la structure du parc immobilier a évolué vers une double polarisation.

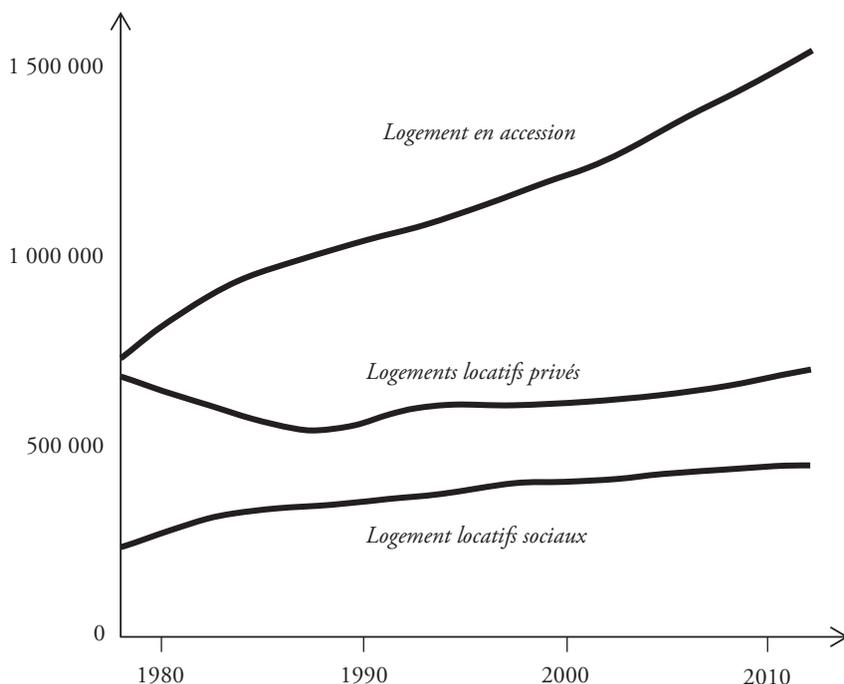
Tableau 5.
Statuts d'occupation dans les 3 principaux types d'habitat

	1978	1984	1988	1992	1996	2002	2006	2013
<i>Habitat populaire ouvert</i>								
% propriétaires	6,6	0	4,8	4,7	0	0	4,1	0
% Locatifs privés	48	51,5	26,3	25,3	23,8	5,8	5,6	5,2
% Locatifs sociaux	45,3	48,5	68,8	70	76,2	94,2	90,3	94,8
<i>Habitat mixte</i>								
% propriétaires	46,8	67,7	54	45,5	47,2	45,1	49,4	48,3
% Locatifs privés	53,2	32,3	46	52,2	52,8	54,9	50,6	51,7
% Locatifs sociaux	0	0	0	2,2	0	0	0	0
<i>Habitat supérieur fermé</i>								
% propriétaires	81,4	85	87,2	91,4	88,5	100	97,6	100
% Locatifs privés	18,6	15	12,8	8,6	11,5	0	2,4	0
% Locatifs sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0

Source : ENL, INSEE

L'habitat populaire ouvert est en 2013 constitué dans sa quasi-totalité de logements sociaux (48 % en 1978) et l'habitat supérieur fermé à 100 % de logements en accession à la propriété (81 % en 1978). La composition de l'habitat a quant à elle peu évolué : en 1978 comme en 2013 elle est constituée pour moitié de logements en accession à la propriété. Il en résulte une spécialisation accrue des types d'habitat situés aux deux extrêmes de la hiérarchie sociale. Pour aller plus loin dans la compréhension de la formation de ces spécialisations, il est donc nécessaire de l'inscrire dans l'évolution plus globale des statuts d'occupation.

Figure 3.
Évolution du nombre de logements par statut d'occupation entre 1978 et 2013



Source : ENL, INSEE

En 35 ans, la configuration du parc immobilier a été bouleversée. Quand le parc en accession à la propriété augmente de près de 8 millions et celui des logements sociaux de 2 millions, le parc en locatif privé ne gagne que 22 500 logements. En taux de croissance le différentiel est encore plus marquant : le parc en accession à la propriété croît de 106 % sur la période, celui des locatifs sociaux de 86 % et celui des locatifs privés de... 3 %. Au final, le parc immobilier français comptait 45 % de propriétaires en 1978 et 57 % en 2013, 41 % de locataires d'un logement privé et 26 % en 2013, 15 % de locataires d'un logement social en 1978 et 17 % en 2013.

Ainsi, les ménages se redistribuent dans le parc immobilier en fonction des contraintes et des opportunités relevant des orientations des politiques publiques, nationales ou locales, qui affectent la structure du parc immobilier. Entre 1978 et 2013, un triple mouvement a organisé les redistributions des ménages dans le parc immobilier : une forte augmentation des logements en accession à la propriété, un soutien à la croissance du parc social et une stagnation du nombre de logements en locatif privé. Ces mouvements s'interprètent par l'effort d'amélioration du confort des logements, la volonté des politiques nationales d'aller vers une société de

propriétaires et la nécessité de maintenir un parc accessible aux exclus du système. Du fait de cette évolution et selon les ressources au sens large des ménages, des mobilités ont été facilitées quand d'autres ont été bloquées. Il est important de garder en tête ces mouvements pour mieux interpréter la mise en place de l'organisation du système de l'habitat, son évolution des années 1970 à nos jours et les tendances sous-jacentes qu'il comporte.

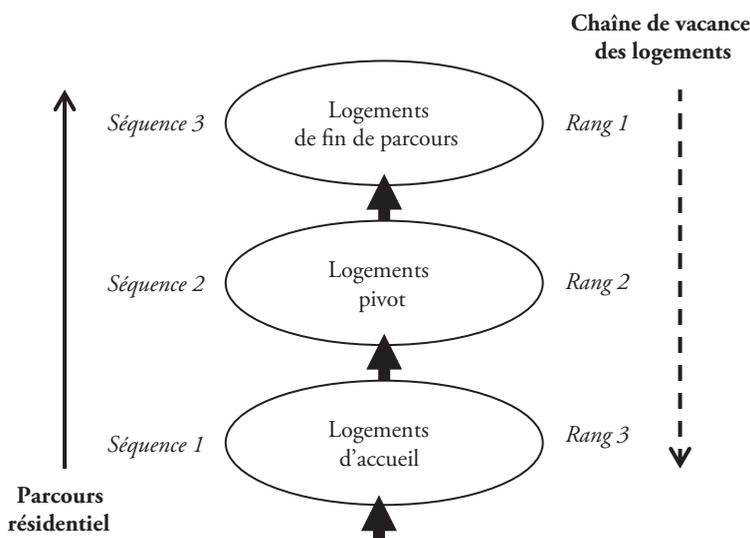
II. Dynamiques sociorésidentielles et fonctionnement du système (2013)

Le fonctionnement du système résidentiel permet de mettre en évidence la façon dont s'organise la circulation des ménages entre les groupes d'habitat. Cette circulation est un indicateur de la fluidité du système afin de comprendre si les conditions de l'offre de logement permettent à tout un chacun de se maintenir ou de se mouvoir dans l'espace résidentiel, quels que soient sa situation ou son destin familial, sa situation économique ou son devenir professionnel. En ce sens, chaque type d'habitat occupe une fonction qui renvoie à la façon dont les ménages les utilisent pour réaliser un parcours résidentiel plus ou moins contraint par les structures du système et leurs évolutions. Ces fonctions apparaissent tout particulièrement au travers de l'occupation sociale et démographique de chacun des types de logement. L'évaluation de l'impact de chacun des types d'habitat sur la fluidité du système nécessite quant à elle de recourir aux indicateurs des chaînes de vacance.

Fonctions d'habitat et chaînes de vacance des logements

Tout système résidentiel s'organise autour de 3 fonctions d'habitat : l'habitat d'accueil, l'habitat pivot et l'habitat de fin de parcours. Le premier est mobilisé par les ménages pour débiter leur parcours résidentiel et entrer dans le système de l'habitat. Le troisième est celui dans lequel les ménages se stabilisent à la fin de leur parcours. Enfin, le deuxième est celui permettant une transition entre l'habitat d'accueil et l'habitat de fin de parcours résidentiel. Au-delà de l'organisation du système, ces 3 fonctions renvoient à la façon dont les ménages utilisent chacun des types de logement pour réaliser leur mobilité. Il existe donc un lien entre les parcours résidentiels et les fonctions des logements dans le système d'habitat. Ces liens peuvent être mis en évidence au travers de la reconstitution des chaînes de vacance.

Figure 4.
Les liens entre longueur des chaînes de vacance et parcours résidentiels



La place des types de logement générateurs de chaînes (rang 1) dans le parcours résidentiel des ménages joue un rôle prépondérant sur la fluidité du système. En effet, les chaînes sont plus longues à partir de logements de fin de parcours (rang 1), parce qu'ils attirent des ménages situés dans les dernières séquences de leur cursus résidentiel (séquence 3). À l'inverse les logements d'accueil (rang 3) sont occupés par des ménages se situant plutôt dans les premières séquences de leur parcours (séquence 1), comme de jeunes décohabitants par exemple. Les chaînes ne pourront pas alors se prolonger car aucun logement n'est libéré. On voit donc que la place des logements dans les chaînes de vacance est inverse à leur position dans les séquences des parcours résidentiels. D'une certaine manière, les logiques résidentielles des ménages participent à la détermination des fonctions des types d'habitat dans le système résidentiel.

La longueur des chaînes de vacance nous permet donc de situer les positions des types de logement dans le système de l'habitat. Pour les calculer, nous avons eu recours au modèle ASHA. Afin de déterminer les longueurs provoquées par chaque type de logement, nous avons effectué des simulations conditionnelles sur deux années dans chacun des 17 types de logement. Ces simulations consistent à augmenter à tour de rôle chacun des types de 100 000 logements. Par une comparaison avec une simulation sans augmentation de logements, il est possible de déterminer l'impact de ces constructions sur l'ensemble du parc immobilier. Plus précisément, le modèle calcule le nombre et les caractéristiques des ménages logés dans le type où l'on a construit et dans ceux où il n'y a pas eu de constructions. Étant entendu qu'il s'agit là d'une approche expérimentale ne correspondant pas à un fonctionnement réel, elle consiste à utiliser le modèle pour simuler en les amplifiant les conditions d'attractivité de l'offre de logements. L'objectif étant de faire apparaître l'impact de chaque type de logement sur le peuplement du système global.

Tableau 6.
Longueur des chaînes provoquées par la construction de 100 000 logements
(Simulation ASHA)

Types de logement	Longueur totale des chaînes	% auto-impact total	Longueur des chaînes internes hors auto-impact	Fonction du logement dans le système	% des fonctions d'habitat dans le système global
02. Ind et coll : 1/2P : HLM	2,85	42,4	1,17	Accueil/ Extérieur	15,4
03. Ind : 1/2P : LOC	2,91	40,5	1,22		
11. Coll : 1/2P : LOC	2,53	66,9	0,67		
14. Coll : 3/4P : LOC	3,28	45,6	1,27	Accueil/ Pivot	6,9
06. Ind : 3/4P : LOC	3,67	40,2	1,61	Pivot	6,9
09. Ind : 5P : LOC	4,02	33,9	1,98		
05. Ind : 3/4P : HLM	3,76	32,3	1,85	Pivot/ Fin de parcours	12,6
08. Ind : 5P : HLM	4,60	24,1	2,63		
13. Coll : 3/4P : HLM	3,39	43,3	1,34		
17. Coll : 5P : LOC	3,88	29,2	1,99		
04. Ind : 3/4P : PROP	3,70	32,9	1,80	Fin de parcours	57,4
07. Ind : 5P : PROP	4,00	36,9	1,84		
10. Coll : 1/2P : PROP	3,10	35,1	1,42		
12. Coll : 3/4P : PROP	3,46	35,0	1,61		
15. Coll : 5P : PROP	3,77	27,1	2,05		
16. Coll : 5P : HLM	3,73	31,8	1,81		
01. Ind : 1/2P : PROP	2,51	35,9	1,12	Extérieur	0,7

Source : ASHA

Exemple de lecture

Longueur totale : La construction de 100 logements individuels d'1 ou 2 pièces en accession à la propriété permet de loger 251 ménages (2,51 x 100)

% auto-impact total : 35,9 % des chaînes provoquées par la construction de 100 000 logements d'1 ou 2 pièces en accession à la propriété se produisent dans ce type de logement.

Longueur de chaînes internes hors auto-impact : la construction de 100 logements individuels d'1 ou 2 pièces en accession à la propriété permet de loger 112 ménages (1,12 x 100), si l'on ne considère pas les entrées en provenance de l'extérieur et les mobilités internes aux logements individuels d'1/2 pièces en accession à la propriété.

% des fonctions d'habitat dans le système global : L'habitat d'accueil/extérieur regroupe 15,4 % des logements du système résidentiel français.

Les longueurs de chaîne totales des résultats des simulations varient entre 2,51 (251 ménages logés par la construction de 100 logements) et 4,60 (460 ménages logés pour 100 logements construits). Entre 27 % et 67 % de ces chaînes se réalisent dans le type de logement où s'est effectuée la construction (auto-impact), ce qui fait apparaître l'importance des mobilités circulaires dans la dynamique du système de l'habitat. Les logements neufs ou libérés profitent en priorité aux ménages résidant dans le type de logement où l'on a construit, avant de diffuser les chaînes dans les autres parties du système. Ainsi, la plupart des trajectoires n'aboutissent pas à une amélioration des positions résidentielles des ménages mobiles.

Si l'on exclut des calculs ces mobilités circulaires et les entrées extérieures, nous avons une vision plus précise des dynamiques internes au système (longueurs de chaînes hors auto-impact). Les longueurs des chaînes varient alors de 0,67⁴ à 2,63. Elles permettent de situer les fonctions des types de logement dans le système. Ces résultats confirment les liens entre les positions et la mobilisation des types d'habitat dans les parcours résidentiels des ménages. À ces liens se cumulent des spécialisations sociales des logements qui produisent des filières résidentielles spécifiques.

Les fonctions peuvent d'abord être identifiées au travers des longueurs des chaînes. Dans ce cadre, 4 groupes de logements aux fonctions homogènes apparaissent.

- Le premier groupe concerne les 3 types de logement ayant une fonction d'accueil dans le système et qui constituent les premières étapes du parcours résidentiel. Il s'agit de petits logements sociaux ou en location privée (types 2, 3 et 11). Ils provoquent des chaînes courtes car leurs occupants entrent dans le système et ne libèrent pas de logement.
- Le deuxième groupe de logements concerne l'habitat jouant un rôle de pivot, dans lesquels les ménages réalisent les étapes intermédiaires de leur parcours. Ce sont les maisons en location privée de plus de 3 pièces (types de logement 6 et 9). La longueur des chaînes peut donc être élevée dans la mesure où ils participent à libérer des logements d'accueil. Ce groupe joue un rôle-charnière entre l'habitat d'accueil et l'habitat de fin de parcours.
- Le troisième groupe termine le parcours résidentiel des ménages dans le système. Pour l'essentiel il s'agit d'appartements et de maisons en accession à la propriété de plus de 3 pièces (types 4, 7, 12, 15). À deux exceptions près, les grands logements sociaux (type 16) et les petits appartements en accession à la propriété (type 10). C'est ce groupe qui provoque les chaînes les plus longues car il contribue à attirer des ménages issus de l'habitat-pivot, qui eux-mêmes permettront de libérer des logements d'accueil.
- Enfin, le dernier groupe homogène est constitué de petites maisons en accession à la propriété (type 1). Il provoque des chaînes courtes car il n'est pas à proprement parler intégré dans le système de l'habitat. Les ménages n'étaient pas occupants en titre de leur logement précédent et ils ne se dirigent pas vers un autre logement du système lorsqu'ils déménagent.

4. Une longueur de chaîne inférieure à 1 signifie que tous les logements construits ou libérés n'ont pas été occupés durant la période de simulation.

Deux groupes d'habitat apparaissent moins homogènes que les précédents. Leurs fonctions ne sont pas uniquement visibles à partir des longueurs de chaînes, mais également au travers de l'origine et de la destination des ménages mobiles.

- Le premier regroupe les appartements en location privée de 3 ou 4 pièces (type 14). Il provoque des chaînes courtes, signe d'une fonction d'accueil. Cependant, il attire à la fois des ménages constitués (qui libèrent des logements) et des ménages n'étant pas encore constitués avant leur arrivée dans leur nouvelle résidence (qui ne libèrent pas de logements). Les occupants ne s'y stabilisent pas et près de 90 % d'entre eux ont été renouvelés en 7 ans. Les sortants se dirigent dans plus de 9 cas sur 10 vers un autre logement du système. C'est la raison pour laquelle ce type de logement joue à la fois un rôle d'accueil de nouveaux ménages, mais aussi de pivot pour des ménages déjà constitués en provenance d'un autre logement.
- Le second groupe est constitué de tous les types de logements sociaux, à l'exception des petits logements et des grands appartements (types 5, 8, 13). On y trouve également les grands appartements en locatif privé (type 17). Leur occupation se renouvelle rapidement (de 50 à 80 % en 7 ans). Entre 80 et 95 % des ménages proviennent d'un autre logement du système. Une partie de ces logements joue un rôle-pivot (taux de rotation élevés, entrées internes fortes et sorties internes non négligeables), tandis qu'une autre partie constitue l'étape ultime des occupants dans le système (sorties extérieures). Nombre des occupants seront exclus du système à leur déménagement (sorties extérieures), même si la majorité (entre 55 et 73 %) effectuera une sortie interne.

Les séquences résidentielles des ménages occupants recoupent logiquement les fonctions des types de logement. Les résidents des logements d'accueil sont des décohabitants en début de parcours résidentiel, ou des ménages en provenance de l'étranger ou des DOM-TOM. Ceux de l'habitat-pivot sont des jeunes familles situées dans des étapes intermédiaires de leur parcours résidentiel. Les occupants du groupe de fin de parcours sont des familles d'âge actif (30-59 ans), ayant emménagé après une phase résidentielle antérieure dans le système et se stabilisent. Les propriétaires de petites maisons quant à eux sont des couples sans enfant ayant probablement déménagé d'un logement plus spacieux suite au départ des enfants. Les petites maisons extérieures au système attirent des ménages sans enfant, seuls ou en couple, durables et stabilisés du point de vue résidentiel, ou ayant probablement connu une rupture conjugale.

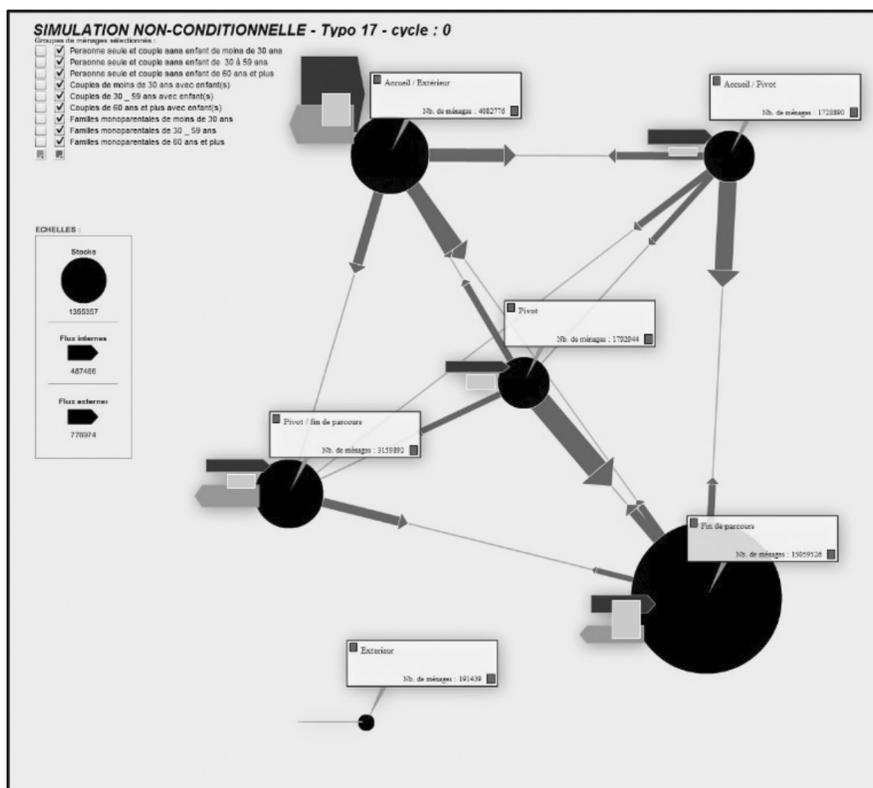
Ces correspondances entre fonctions des types et séquences résidentielles se retrouvent également au sein des groupes hétérogènes. Le type d'accueil/pivot est occupé par des familles jeunes, c'est-à-dire des couples ayant eu des enfants durant leur occupation du logement, qui prolongeront leur parcours dans une résidence plus spacieuse. Quant au type pivot/fin de parcours, qui regroupe une grande fraction des logements sociaux il est occupé par des familles pour la plupart déjà constituées à leur entrée dans le logement. La fonction de fin de parcours s'explique par le fait que nombre des occupants sont fragilisés et seront soit stabilisés dans leur logement, soit exclus du système à leur déménagement (sorties extérieures). Ces exclus

appartiennent à toutes les catégories d'âge à l'exception des plus de 60 ans. Un tiers sont sans enfant et plus d'un quart sont des familles monoparentales. La fonction de pivot est due au fait que la majorité des familles (entre 55 et 73 %) effectuera une sortie interne vers l'habitat de fin de parcours.

Ces fonctions apparaissent très nettement dans le schéma de mobilité du modèle ASHA résumant l'organisation du système (figure 5, ci-dessous). Il met en évidence la fonction, le rôle et la position des 6 types d'habitat. Un autre avantage du schéma est de visualiser et de localiser l'intensité des évictions des ménages ainsi que les mobilités internes aux types d'habitat. Mais, surtout il montre le poids de chacun des types et leurs incidences sur la fluidité du système et ses blocages potentiels.

Figure 5.
Système national de l'habitat entre 2006 et 2013 (type d'habitat)

Cycle 0 Seuil des flux internes = 7 000 ménages (les flux en dessous de ce seuil n'apparaissent pas dans le schéma)



Source ASHA

Lecture

Les ronds correspondent aux stocks de logements des types d'habitat et sont proportionnels à leur nombre. Les flèches en provenance des ronds correspondent aux mobilités entre les types d'habitat du système. Les flèches qui ne sont pas liées aux autres types d'habitat correspondent aux entrées (flèches vers le type) ou aux sorties (flèches vers l'extérieur du type) en provenance ou à destination de l'extérieur du système : ces ménages ne libèrent pas de logements et sont soit des décohabitants, soit des ménages en provenance de l'étranger ou des DOM-TOM. Les rectangles associés aux types correspondent aux mobilités circulaires (mobilités internes aux types d'habitat).

Si l'on tient compte de la flexibilité des fonctions des groupes, l'habitat d'accueil représente entre 15 et 22 % du parc immobilier, l'habitat-pivot entre 7 et 26 % et l'habitat de fin de parcours entre 57 et 70 %. Cette répartition fait craindre la possibilité d'un blocage du système du fait d'une forte stabilité dans un habitat de fin de parcours surdimensionné et d'un faible renouvellement du peuplement dans un habitat d'accueil insuffisant en nombre de logements. De plus, cette crainte peut être accentuée par l'importance des sorties extérieures de l'habitat d'accueil, mettant en évidence un fonctionnement discriminant d'un système qui expulse les jeunes ménages les plus fragiles et stabilise les ménages âgés les plus insérés. Elle peut être également accentuée par les taux de croissance des groupes entre 2006 et 2013. En effet, ils font apparaître une croissance du parc immobilier concentrée à 80 % dans l'habitat de fin de parcours. L'habitat d'accueil absorbe 24 % de la croissance et l'habitat-pivot voit son nombre de logements diminuer durant la période. Cette évolution peut conduire à une bipolarisation du système autour de l'habitat d'accueil et de l'habitat de fin de parcours, tandis que l'habitat-pivot sensé assurer la transition entre les deux groupes tendrait à disparaître.

Au final, le schéma met en évidence une grande cohérence. Mais il fait également apparaître des mécanismes d'exclusion inquiétants, notamment au sein des petits logements d'accueil et des logements locatifs sociaux et privés de l'habitat-pivot/fin de parcours. La sortie du système conduit à une perte de logement autonome, une cohabitation forcée, le recours à un logement provisoire, voire la rue.

Filières sociales

Les longueurs de chaînes de vacance confirment la répartition des logements en 3 pôles fonctionnels et structurants du système national de l'habitat. Cette distribution est en grande partie déterminée par des logiques d'ajustement résidentiel dans lesquelles les ménages tentent, tout au long de leur cycle de vie, de faire correspondre les caractéristiques de leur logement à l'évolution de leur situation familiale. Ce mécanisme peut être cependant contrarié par la répartition des types d'habitat et des processus de filtrage démographique qui produisent un grippage dans la fluidité des mobilités. Mais, à ce grippage se superposent des blocages dans la mobilité provoqués par les spécialisations sociales des types de logement. De ce point de vue nous pouvons distinguer 3 filières sociorésidentielles.

Tableau 7.
Fonction et position sociale des types de logement dans le système d'habitat

Types de logement	Fonction du logement dans le système	Profil démographique dominant	Position sociale
02. Ind et coll : 1/2P : HLM	Accueil/ Extérieur	Ménages non familiaux tous âges	Populaire ouvert
03. Ind : 1/2P : LOC		Ménages non familiaux jeunes	Populaire ouvert
11. Coll : 1/2P : LOC		Ménages non familiaux jeunes	Mixte
14. Coll : 3/4P : LOC	Accueil/Pivot	Familles jeunes	Mixte
06. Ind : 3/4P : LOC	Pivot	Familles jeunes	Populaire filtrant
09. Ind : 5P : LOC		Familles jeunes	Populaire filtrant
05. Ind : 3/4P : HLM	Pivot/Fin de parcours	Familles âge actif	Populaire ouvert
08. Ind : 5P : HLM		Familles âge actif	Populaire ouvert
13. Coll : 3/4P : HLM		Familles âge actif	Populaire ouvert
17. Coll : 5P : LOC		Familles âge actif	Supérieur ouvert
04. Ind : 3/4P : PROP	Fin de parcours	Ménages non familiaux âgés	Mixte
07. Ind : 5P : PROP		Familles âgées	Supérieur fermé
10. Coll : 1/2P : PROP		Ménages non familiaux âgés	Supérieur fermé
12. Coll : 3/4P : PROP		Ménages non familiaux âgés	Supérieur fermé
15. Coll : 5P : PROP		Familles âgées	Supérieur fermé
16. Coll : 5P : HLM		Familles âge actif	Populaire ouvert
01. Ind : 1/2P : PROP	Extérieur	Ménages non familiaux âgés	Populaire fermé

La première filière concerne les ménages des catégories populaires les plus insérés dans la société. Ils mobilisent les logements sociaux ou privés pour réaliser un parcours résidentiel complet, de l'habitat d'accueil à l'habitat de fin de parcours. S'ils le débute toujours dans des petits logements locatifs privés ou sociaux, ils le terminent soit comme locataires de grands logements sociaux, soit comme propriétaires d'une maison ou d'un appartement où ils côtoient parfois des couches moyennes ou supérieures.

La deuxième filière, la plus sélective, concerne les couches populaires précarisées. Elle fonctionne comme un entonnoir en aspirant les ménages vers les logements sociaux. Mais rares sont ceux qui parviennent à terminer leur parcours dans les grands logements sociaux collectifs. Faute de ressources, et selon leur situation familiale, les ménages précaires sont bloqués à différents niveaux de la filière des logements sociaux : ceux sans enfants dans les petits logements d'accueil, les familles dans les 3 ou 4-pièces, ou pour certaines dans des grandes maisons de l'habitat-pivot/fin de parcours. Cependant, les ménages précaires et bloqués dans leur parcours ne se maintiennent pas nécessairement dans le système. Parmi les plus fragiles socialement et économiquement, les jeunes ménages locataires d'un petit logement social peuvent en être expulsés, c'est également le cas de certaines familles locataires d'un logement social plus spacieux.

Par comparaison, parce qu'elle concerne des ménages mieux dotés et moins exposés à des blocages, la troisième filière correspondant aux catégories moyennes et supérieures apparaît plus fluide. Ces ménages entrent dans le système par des appartements locatifs où ils côtoient des catégories populaires non précarisées. Ils le prolongent dans des appartements plus spacieux avant d'acquérir une grande maison ou un grand appartement en fin de parcours, un petit logement pour les ménages non familiaux. Il est probable qu'une partie d'entre eux circulent dans l'habitat de fin de parcours en ajustant la taille du logement à la taille du ménage tout en restant propriétaires.

Selon leurs ressources sociales ou économiques tous les ménages ne sont donc pas égaux face au système résidentiel. Il en résulte des spécialisations sociales et démographiques dans l'occupation des types d'habitat. Mais, plus qu'à une segmentation structurée par les caractéristiques sociales (populaires vs supérieures), les filières opposent davantage les ménages insérés socialement aux ménages précarisés. Dans ce cadre, les ménages les plus insérés sont ceux qui parviennent à réaliser un parcours résidentiel complet de l'habitat d'accueil à l'habitat de fin de parcours. Les ménages les moins insérés sont ceux exposés aux rejets du système ou bloqués dans des fractions du logement social, faute de perspectives résidentielles. Ce système apparaît donc profondément inégalitaire dans la mesure où il exclut une importante fraction des ménages populaires précarisés en ne maintenant que la fraction de la population la plus stabilisée socialement.

L'organisation du système autour d'un habitat d'accueil, d'un habitat-pivot et d'un habitat de fin de parcours apparaît cependant structurelle. Or nous avons vu que la croissance du parc immobilier n'est pas homogène. Durant la période récente, l'évolution des types d'habitat s'est effectuée en faveur des logements de fin de parcours (accession à la propriété) et au détriment des logements-pivots (locatif privé). Reste à savoir si cette bipolarisation risque d'affecter dans la durée les filières résidentielles et les ménages quelles que soient leurs caractéristiques. Avec le risque d'un rejet et d'un blocage amplifié des ménages les plus fragiles. Et au-delà, d'un remodelage de la composition des types d'habitat.

III. Prospective (2013-2033) et exclusions

Une fois établies la structure, l'organisation et la logique du fonctionnement de l'habitat en 2013, nous sommes en mesure de réaliser une analyse prospective de l'évolution du système. Compte tenu de son inertie, nous avons choisi d'effectuer des simulations dans une profondeur temporelle de 20 ans, en considérant que les tendances sur cette période seront suffisamment significatives et lisibles. La question posée étant de savoir si le système observé en 2013 conduit à une stabilité du peuplement, voire si le système lui-même est stable dans son fonctionnement. Enfin, les tendances actuelles traduisent-elles un processus socialement viable ou imposent-elles des modifications plus ou moins radicales?

Compte tenu du débat actuel autour du mal-logement et de la vulnérabilité résidentielle, il apparaît en première approche opportun de faire un focus sur ce que nous disent les simulations sur l'évolution de l'exclusion dans le système d'habitat. Ainsi, les simulations font apparaître un flux de sortie du système de près de 450 000 ménages entre 2032 et 2033. Ces mouvements sont supérieurs d'1,5 fois à ceux observés entre 2012 et 2013. Cependant, cette évolution doit tenir compte de l'augmentation sensible du nombre de logements durant ces 20 années (+3 035 074 logements). Dans les faits, les sorties extérieures constituent 18,5 % de l'ensemble des sorties des logements en 2013 et 20,2 % en 2033. Le processus d'exclusion du parc immobilier augmente donc entre les deux périodes. Mais au-delà d'une quantification brute, il semble plus pertinent de comparer la répartition de ces sorties entre les types d'habitat constituant le système.

Tableau 8.
Évolution de la répartition des sorties extérieures entre 2013 et 2033
suite à une simulation conditionnelle

Simulation conditionnelle 20 cycles alpha 8

Fonction habitat		Répartition des sorties extérieures en 2013	Répartition des sorties extérieures en 2033	Variation (en points)	Répartition du stock de logements en 2013	Répartition du stock de logements en 2033
Extérieur		1,0	0,6	-0,4	0,7	0,7
Accueil/ Extérieur	Total	48,7	56,6	7,8	15,7	16,3
	HLM	18,4	10,6	-7,7	4,1	3,9
	Non HLM	30,4	45,9	15,6	11,6	12,4
Accueil/Pivot		0,0	0,2	0,1	6,6	6,6
Pivot		0,1	0,3	0,2	6,9	6,1
Pivot/ Fin de parcours	Total	27,8	19,9	-8,0	12,1	12,1
	HLM	24,1	18,7	-5,4	11,4	11,5
	Non HLM	3,8	1,2	-2,6	0,7	0,6
Fin de parcours	Total	22,3	22,5	0,2	57,9	58,2
	Non familiaux âgés	17,7	20,0	2,3	26,9	27,0
	Familles âgées	4,4	1,9	-2,5	29,9	30,0
	Familles tous âges	0,1	0,6	0,5	1,1	1,3
Total		100	100		100	100

Source : ASHA

Que l'on se situe en 2013 ou en 2033, près des trois quarts des ménages exclus occupent 3 types de logements : les petits logements locatifs privés de l'habitat d'accueil, les logements sociaux de moins de 5 pièces de l'habitat-pivot/fin de parcours, et les logements en accession à la propriété de moins de 5 pièces de l'habitat de fin de parcours. La simulation fait apparaître que cette polarisation de l'exclusion s'accroît entre 2013 et 2033. Lors de la première période ces logements concentrent 72 % des sorties extérieures, ce chiffre s'élève à 85 % en 2033 alors qu'ils constituent toujours la moitié du parc immobilier. Cette augmentation de l'exclusion se concentre surtout sur les petits logements locatifs privés de l'habitat d'accueil, où les sorties extérieures s'accroissent de plus de 15 points.

Pour interpréter ces évolutions il est nécessaire de comprendre celles intervenant sur le système global à l'horizon 2033. L'approche prospective met ainsi en évidence une profonde refonte de son organisation, dans laquelle l'habitat-pivot disparaît en laissant la place à une configuration bipolarisée autour de l'habitat d'accueil et de l'habitat de fin de parcours (figures 6 et 7, pages 76-77).

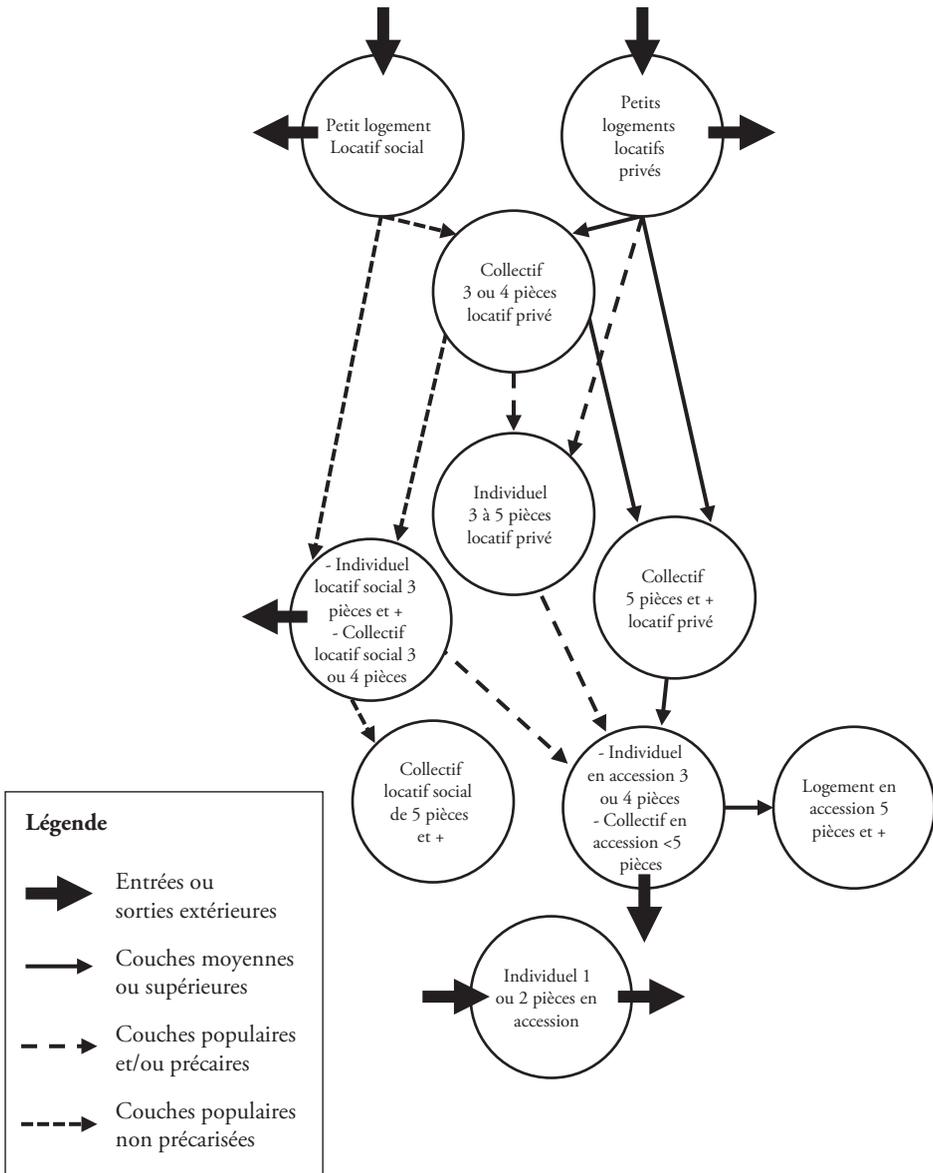
Cette refonte trouve son origine dans la diminution d'une partie du parc locatif privé alors que les logements en accession à la propriété continuent de s'accroître et que le parc social demeure relativement stable. C'est donc une partie des logements permettant la réalisation d'étapes intermédiaires dans le parcours des ménages socialement stabilisés qui disparaissent. Cela entraîne une adaptation des mobilités à cette nouvelle donne immobilière. Les filières deviennent plus sélectives, le manque de logements locatifs entraînant une tension pour l'accès à ce parc. Par ailleurs, l'inflation d'une offre en accession à la propriété associée à une diminution ou une stagnation du parc locatif pousse les jeunes ménages à acquérir des logements dès leur entrée dans le système. Il en résulte une réorganisation dans laquelle les ménages les plus aisés réalisent leur parcours en restant propriétaires. Faute d'une offre d'accueil suffisante, les logements-pivots en locatif privé sont mobilisés par les jeunes ménages des couches moyennes ou supérieures les moins bien dotées pour pouvoir débiter leur parcours, en faisant basculer la fonction de ces logements dans le système. Enfin, les logements sociaux constituent une filière autonome réservée aux couches populaires qui ne peuvent entrer dans la filière des logements privés, et aux ménages précaires. En d'autres termes, l'analyse prospective montre une évolution vers la disparition de l'habitat-pivot, dans la filière sociale comme dans la filière privée.

L'augmentation des exclusions à l'horizon 2033 s'explique par l'instabilité du système. En premier lieu, il augmente les probabilités d'exclusion pour les ménages qui ne peuvent accéder à la propriété, ou qui ne peuvent réaliser des transactions leur permettant de rester propriétaires. En second lieu, il fait apparaître de fortes tensions dans la filière sociale. Les ménages des couches populaires sont pris en étau dans le parc de 3 ou 4-pièces, du fait de la disparition progressive des petits logements d'accueil et de l'insuffisance de grands logements de fin de parcours. Cet ensemble montre les risques d'un grippage progressif du système. Dans cette configuration, le nombre de mal-logés par une suroccupation peut s'accroître, les familles des couches populaires étant bloquées dans des petits logements, une partie des familles des couches supérieures ne pouvant accéder à des logements plus spacieux. Au final, les sorties du système risquent d'augmenter en touchant non seulement les ménages les plus précaires et les décohabitants, comme c'est le cas actuellement, mais en se diffusant également auprès des jeunes ménages des couches moyennes ou supérieures ne pouvant devenir ou rester propriétaires et des familles des couches populaires ne pouvant se maintenir dans le logement social.

Ces résultats corroborent les alertes sur les difficultés de logement d'une part croissante de la population lancées depuis une quinzaine d'années. Ils permettent de souligner que l'évolution du système actuel ne sera pas en mesure d'enrayer le mal-logement et que celui-ci risque fort de s'accroître dans les années à venir. L'approche globale et dynamique permise par le modèle ASHA permet de décrire les enchaînements de causalité en ouvrant la réflexion par

Figures 6 et 7.
Comparaison du système national de l'habitat (simplifié) entre 2013 et 2033

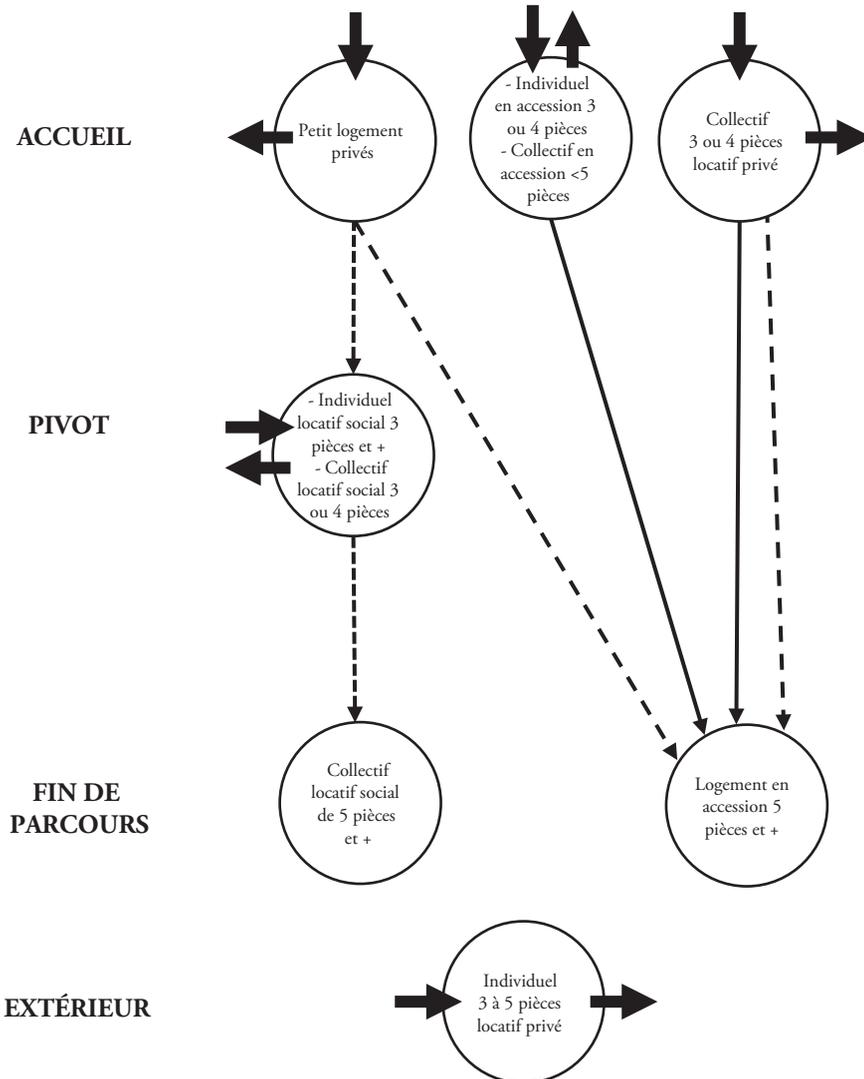
Système national de l'habitat en 2013 (simplifié)



Le schéma ne tient pas compte du poids de chacun des types d'habitat dans le système.

Le schéma du système national de l'habitat de 2013 entérine et anticipe la disparition du parc immobilier des maisons en location de 3 à 5 pièces, des petits logements locatifs sociaux et des appartements locatifs privés de 5 pièces et plus.

Système national de l'habitat en 2033 (simplifié)



une approche appréhendant l'ensemble du parc immobilier et la globalité des ménages, et non plus uniquement les fractions du parc concentrant les mal-logés ou la fraction des ménages en situation de précarité résidentielle. Enfin, ces résultats relativisent la réalité actuelle d'une crise du logement, dans la mesure où elle n'affecte pas toutes les catégories de ménages, même si elle court le risque de s'élargir à d'autres couches de la population. En particulier, ils montrent les risques de diffusion des difficultés à se loger pour la majeure partie des jeunes ménages, et d'un cloisonnement social plus affirmé du parc immobilier.

Références citées

- Bonvalet, C., (dir.) (1994). *Logement, Mobilité et Populations urbaines*. Paris : CNRS Éditions.
- Emmi, P.C. et Magnusson, L. (1988) "Residential Vacancy Chain Models of an Urban Housing Market. Exercises in impact and needs assessment", *Scandinavian Housing and Planning Research*, 5, 129-145.
- Emmi, P.C. et Magnusson, L. (1994) "The Predictive Accuracy of Residential Vacancy Chain Models", *Urban studies*, Vol 31, 7, 1117-1131.
- Ferrari, E.D. (2011) "Conceptualising Social Housing within the Wider Housing Market: A Vacancy Chain Model", *Housing Studies*, Vol 26,1, 95-116.
- Grafmeyer, Y. (2010) « Approches sociologiques des choix résidentiels », dans Authier J.-Y, Bonvalet C., Lévy J.-P (éds), *Élire domicile. La Construction sociale des choix résidentiels*, Lyon, PUL 35-52.
- Lévy, J.-P. (2003) « Peuplement, Territorialités et Trajectoires. Le cas de la Seine-Saint-Denis », *Population*, n° 3, 2003, pages 365-400.
- Lévy, J.-P., Boisard, O., Salingue, J. (2016) "The ASHA model: An alternative to the Markovian approach to housing vacancy chains: An application to the study of population in Lille (Nord, France)", *Urban Studies*, 1-24.
- Lévy, J.-P., Salingue, J., Boisard, O. (2017) *Modélisation du système de l'habitat français. Configuration, Fonctionnement et Prospective 2013-2033*. Marne-la-Vallée, LATTIS, Anthro-Lab, O.B.Conseil, PUCA.
- Magnusson Turner, L. (2008) "Who Gets What and Why? Vacancy Chains in Stockholm's Housing Market", *European Journal of Housing Policy*, Vol. 8, 1, 1-19.

Bibliographie (extraits)

Ouvrages

La Ville éclatée : quartiers et peuplement, édition avec Nicole Haumont, L'Harmattan, 1998

Métropoles en mouvement ; une comparaison internationale, édition avec F. Dureau, V. Dupont, E. Lelièvre, T. Lulle, Anthropos, 2002

Du domicile à la ville, Vivre en quartiers anciens, avec Jean-Yves Authier (dir), Bernard Bensoussan, Yves Grafmeyer et Claire Lévy-Vroélant, collection Villes, Anthropos, 2001

L'Accès à la ville, Les mobilités spatiales en questions, édition avec F. Dureau, collection Habitat et Sociétés, L'Harmattan, 2002

Écologies urbaines, édition en collaboration avec O. Coutard, collection Villes, Anthropos, 2010

Élire domicile, La construction sociale des choix résidentiels, édition avec J.-Y. Authier et C. Bonvalet, PUL, 2010

De la ville durable à la nature en ville, édition avec Isabelle Hajek et Philippe Hamman, Presses Universitaires du Septentrion, collection Environnement et Société, 2015

Position sur la recherche et l'innovation urbaine, avec Gérard Hégron, Point d'information national Ville, 2018

Rapports de recherche

Les contextes locaux de l'habitat en France, thèse de doctorat de l'Université de Paris 1, Paris, 1990

Marchés de l'habitat et politiques locales. Contribution à la définition d'orientations de recherche, en collaboration avec M.-C. Jaillet et R. Ballain, GDR Socio-Économie de l'habitat, décembre 1992

Habitat et Peuplement en France, Fin de cycle et nouvelle donne, Thèse d'habilitation à diriger les recherches ; Université Paris 1, UFR de Géographie, 2003

La Construction sociale des rapports résidentiels : expérience, configuration, contexte, avec J.-Y. Authier, Y. Grafmeyer, C. Lévy-Vroélant, A. Flamand., O. Rissoan, PUCA/ GRS/CRH-LOUEST, Lyon, août 2005

La Consommation énergétique de la résidence à la ville. Aspects sociaux, techniques et économiques, Paris, Programme ENERGIHAB, ANR Villes durables, 2013

Le Système de l'habitat français en 2013. Configuration, Fonctionnement et Prospective à l'horizon 2033, Marne-la-Vallée, LATTS, Anthro-po-Lab, O.B. Conseil, PUCA, 2017

Les Modèles de consommation énergétique des bâtiments. Limites et Perspectives, avec Fateh Belaïd, chaire Éco-Conception. Paris, Vinci, ParisTech, Latts, mars 2018

Articles

« Un siècle d'étude sur l'habitat français en géographie urbaine », avec Yankel Fijalkow, *Les Annales de Géographie*, n° 662, 2008

« Les politiques du logement », avec Yankel Fijalkow, in *Politiques publiques 2. Changer la société*, Chapitre 4, O. Borraz et V. Guiraudon (dir.), Sciences Po Les Presses, 2010

« Transition écologique et transition énergétique urbaines, Questions autour de l'interdisciplinarité et de la modélisation », in *Le Génie urbain revisité, Innovations/Expérimentations*, B. Landau et Y. Diab (dir.), Presses des Ponts, 2017

« L'inquiétude des « Gilets jaunes » exprime une crainte de la perte d'une garantie sociale essentielle : celle du droit au logement », in *Le Monde*, 18 février 2019

SECONDE PARTIE

Habiter mieux : une ambition pour le modèle français

Cette approche qualitative que les Hlm revendiquent comme mot d'ordre de leur action professionnelle, *habiter mieux*, traduit la volonté de travailler en généralistes de l'habitat, c'est-à-dire au cœur même de la relation entre l'humain et l'urbain. Cette distinction n'a rien d'un formalisme de langage, elle traduit au contraire une dialectique essentielle que notre société contemporaine veut maîtriser. D'un côté, les individus et leur famille, dont le modèle évolue vers la tribu, cherchent à construire leurs parcours de vie mobiles, se confrontant aux transformations du monde du travail, s'inspirant des représentations de la réussite sociale, voulant avoir accès aux lieux attractifs, souhaitant disposer des équipements offrant du confort et permettant une ouverture sur le monde. D'un autre côté, les politiques urbaines favorisent les conditions du déroulement des activités collectives et économiques, entretiennent les infrastructures et les réseaux, elles tentent de ménager les meilleures conditions de calme et de sécurité, d'esthétique aussi, pour les lieux de la vie privée.

Entre les deux, entre l'humain et l'urbain, œuvrent les acteurs de la ville au premier rang desquels le logement social, qui prend en charge 1 logement sur 5 et accueille 1 Français sur 2 au cours de sa vie. En ce sens, habiter mieux signifie que le savoir-faire de gestionnaire des organismes Hlm, aussi déterminant soit-il pour garantir la pérennité du patrimoine de la nation, n'est qu'un volet de leur mission qui s'efforce, en permanence, d'obtenir une amélioration des conditions d'habitation. Cette ambition fait directement écho à celle du modèle français qui veut que non seulement personne ne soit laissé de côté, mais surtout que le progrès soit partagé. Ce chapitre explore ainsi deux grands enjeux pour le pays, dont doit s'emparer prioritairement le Mouvement Hlm. L'un concerne l'innovation, celle qui est collective, attachée au territoire et qui permet d'avancer ensemble. Elle implique de questionner les habitudes, les procédés établis, pour les réinscrire dans une démarche évolutive. L'autre enjeu renvoie à la stratégie globale à mettre en œuvre, à la coordination d'ensemble de la dynamique et ses sujets récents, comme l'environnement, dans les pratiques et les méthodes de toutes les parties prenantes liées au logement.

CHAPITRE 3

Un enjeu d'innovation collective et locale

En matière d'habitat, l'accélération des efforts pour réduire la consommation énergétique a particulièrement bien montré que le progrès technologique ne suffit pas à générer une innovation durable, puisque trop souvent, les gains énergétiques supposés se voient perdus dans les coûts de gestion incompressibles et atténués par la diversité des usages, loin de suivre les préconisations standard définies en laboratoire. En fait, générer une innovation qui constitue un progrès, véritablement nouveau, qui permet d'obtenir une avancée tangible, implique de parvenir à conjuguer de nombreuses dimensions. Dans un même mouvement, elle doit s'inscrire à la fois dans une logique positive de long terme et donc pouvoir lever toutes les limites d'un avenir non désirable, mais elle doit tout autant proposer des modifications opérationnelles, très concrètes, suffisamment fortes pour apporter de la nouveauté et suffisamment compréhensibles, appropriables, pour ne pas désarçonner ceux qui la mettent en œuvre. Autrement dit, le succès de l'innovation se joue beaucoup dans l'équilibre entre pratiques et représentation, dont l'allié le plus certain est sans nul doute le savoir, la connaissance.

Devant cet enjeu majeur éminemment complexe de l'innovation, la proposition de ce troisième chapitre est de mettre en regard deux entretiens, l'un avec le philosophe Bernard Stiegler, l'autre avec le sociologue Jean Viard. Le premier texte retrace les étapes du cheminement de la pensée, depuis les origines antiques de la philosophie qui marquent encore notre société contemporaine, jusqu'aux questionnements les plus avancés liés à l'influence des réseaux sociaux. Loin de se limiter à une spéculation purement intellectuelle, cette approche de la philosophie se confronte à l'expérimentation, en développant les applications de ses résultats théoriques notamment dans un projet urbain en Seine-Saint-Denis. Le second texte procède par effet d'échelle, en quittant celle du quartier pour des catégories spatiales plus larges qui permettent d'interpréter l'évolution du rapport de notre société à ses territoires, sur le plan des modes de vie. Une réflexion sur l'aménagement du territoire et ses implications politiques apparaît alors, dans lequel le logement social a toute sa place.

Le PAYS se numérise, mais la localité demeure

Pour une citoyenneté contributive : regard d'un philosophe

Entretien avec Bernard Stiegler

L'entretien s'organise en trois moments, le premier s'attache à décrire la période contemporaine en questionnant l'actualité de la démocratie au regard des réflexions théoriques sur la vérité et la démocratie, au principe de la pensée politique. Un deuxième temps s'attache au phénomène d'entropie et à l'enjeu de la néguanthropie. La troisième partie enfin décrit la mise en pratique de ces réflexions dans une expérimentation sur le territoire de Plaine Commune et Seine Saint-Denis.

I.

Vérité et démocratie

Vos recherches contribuent à ouvrir le champ classique de la philosophie, en prenant pour objet non plus seulement des constructions immatérielles, comme la Justice voire peut-être même l'État par exemple, ou des phénomènes sensibles comme le Désir, mais en considérant tout autant nos infrastructures techniques et leur évolution comme des instruments de la pensée, influençant notre conception du monde et de la vie humaine, aux traductions concrètes. Vous montrez comment les révolutions industrielle et numérique façonnent les esprits bien plus profondément que chacun ne le ressent intuitivement, parce que ces modes de productions de biens et de services, d'imaginaire très largement préfabriqué, imposent à l'existence une tournure entravant la liberté de son déploiement, en particulier dans sa dimension relationnelle, ce que vous nommez les processus d'individuation collective. Vous analysez la période très contemporaine comme un moment où le sens vacille jusqu'à fragiliser l'épreuve de vérité, dont vous soulignez qu'elle ne relève pas d'une préoccupation dans l'absolu mais qu'elle constitue un concept opératoire, indispensable en particulier au fonctionnement même de la démocratie. C'est pourquoi vous appelez à « réarmer la causalité finale », reprenant une distinction ancienne d'Aristote, tandis qu'apparaissent de nouveaux mots comme post-vérité et post-démocratie. Pouvez-vous décrire comment cet enjeu philosophique relevant en apparence du débat académique, constitue en fait un impératif politique engageant notre avenir à court terme ?

Bernard Stiegler : Avant de répondre à votre question quant à la théorie aristotélicienne des quatre causes, et plus particulièrement quant à la causalité finale, je voudrais commencer par souligner que

1. dans toutes les sociétés humaines, la solidarité sociale n'est possible qu'à la condition qu'une confiance primordiale règne entre les membres de la société,
2. cette confiance repose sur le partage de modes de vérité, qui constituent ce que Michel Foucault appelait des régimes de vérité.

À travers cette expression, Foucault désignait surtout les sociétés issues du modèle occidental, c'est-à-dire fondées sur ce que les Grecs et après eux les Chrétiens appelèrent le *logos*. Cependant, il y a des régimes de vérité non occidentaux, qui reposent non pas sur la preuve démonstrative, issue du *logos* géométrique, et tel que les Grecs en firent l'expérience à partir du VII^e siècle avant notre ère, mais sur des modèles plus anciens – comme le chamanisme, ou la divination, qui fournissent à ces communautés humaines leurs critères de décision.

L'homme en effet a sans cesse à *prendre des décisions* – dans un monde qu'il produit, qui ne lui est pas donné, et au sein duquel il doit sans cesse agir à la fois pour l'entretenir et pour le transformer, et sous diverses contraintes, dont les relations avec les autres groupes humains, eux-mêmes construisant et produisant leur monde, et qui peuvent dans ces efforts entrer en compétition et souvent en conflit avec leur voisinage proche ou lointain.

Pour prendre ces décisions, individuellement aussi bien que collectivement, l'homme mobilise des critères, qui relèvent de sphères diverses, et qui constituent des « valeurs ». Au cours de l'évolution humaine, et notamment avec l'apparition du modèle occidental qui commence avec la géométrie démonstrative constituant elle-même le canon de la vérité, des systèmes de valeurs se mettent en place, qui vont de la magie, qui apparaît dans les temps paléolithiques, jusqu'aux académies, qui (prenant modèle sur l'institution créée par Platon au IV^e siècle avant notre ère dans le jardin d'Academos à Athènes) se multiplieront à partir de la Renaissance dans divers pays d'Europe occidentale – ces pays se lançant au même moment à la conquête de la *terra incognita*, et imposant progressivement leurs critères de décision à presque tout le monde habité – ce que les Grecs appelaient l'Œcumène.

Les institutions d'établissement des valeurs, c'est-à-dire des critères de décision et de comportements, cependant, ne se limitent pas en Occident aux sphères du savoir positif d'essence démonstrative et expérimentale, tels la physique, la biologie et ce que l'on a appelé longtemps les « sciences de la nature » : elles concernent évidemment tout autant le droit, mais également la théologie, les institutions économiques et monétaires, les arts, et tout ce dont relève de près ou de loin l'éducation, y compris l'éducation esthétique liée aux artisanats, arts appliqués, arts de vivre, etc.

Ce qui nous arrive avec ce qui est appelé la post-vérité et la post-démocratie est à cet égard tout à fait singulier, et pour tout dire extrêmement inquiétant et profondément angoissant.

La post-vérité désigne d'abord et avant tout une perte totale de confiance des sociétés en elles-mêmes et entre les parties qui les composent. Et il en va ainsi pour de multiples raisons, mais dont la première est une immense crise des savoirs et des critériologies d'établissement de ce que l'on appelle « vérité » en science, c'est-à-dire au sens canonique dont la géométrie, comme activité démonstrative soumise à la critique par les pairs, fut durant plus de deux millénaires le modèle canonique.

La géométrie a perdu son statut de savoir de référence, et, plus généralement, la vérité comme critère primordial a reculé quant à la pratique des savoirs scientifiques au cours de plusieurs transformations historiques majeures qui se sont opérés pour l'essentiel à la fin du XVIII^e siècle, lorsque est apparu le modèle industriel qui allait au XIX^e siècle bouleverser de fond en comble les modes de vie d'abord européens, puis nord-américains, et enfin, à partir du XX^e siècle, avec la globalisation, sur pratiquement tous les continents.

Avant la société industrielle, les sociétés occidentales séparent en quelque sorte d'une part les causalités matérielle et efficiente, et d'autre part les causalités formelle et finale. Cela signifie pratiquement que les clercs qui produisent les critères de vérité supérieurs que sont les formalisations théoriques et les fins alors définies par les sphères morales, juridiques et théologiques, ne considèrent pas comme tels les critères matériels et efficaces, qui constituent la sphère de la production et en quelque sorte l'intendance. Cette ère des savoirs est aussi celle que domine la noblesse et le clergé.

Cependant, avec la philosophie moderne, après la Renaissance, et dans le sillage de la révolution copernicienne dépassant le modèle géocentrique du cosmos, puis de la physique galiléenne, qui devient à la fois expérimentale et mathématique, les conditions se mettent en place, en particulier avec la synthèse cartésienne, puis avec la physique newtonienne, pour que s'accomplisse l'agencement pratique aussi bien que théorique entre causalités matérielle, efficiente, formelle et finale.

C'est ce nouvel agencement de causalités qui va constituer la société industrielle et le discours émancipateur qui l'accompagnera comme poursuite du progrès aussi bien scientifique que social et moral.

Or, cela a pour conséquence que la calculabilité va venir toujours plus au cœur des pratiques de savoir, et cela, en vue d'assurer de plus en plus systématiquement et systématiquement l'efficacité, c'est-à-dire, en termes économiques, en vue d'assurer la production de valeur d'échange, elle-même issue de la création de valeur d'usage, elle-même issue de l'invention et de l'innovation techniques.

Cette immense transformation de la nature du savoir aussi bien que de ses fonctions sociales va s'intensifier considérablement lorsque vont apparaître, d'une part, au XIX^e siècle, la mécanique, qui conduira au XX^e siècle à l'informatique, c'est-à-dire au calcul algorithmique et automatisé, et d'autre part, avec le télégraphe, puis le téléphone, les technologies électriques puis électroniques d'enregistrement et de transmission qui conduiront aux télécommunications

et aux industries culturelles qui bouleverseront les relations locales, nationales et internationales au XX^e siècle.

Avec les industries culturelles, qui deviendront mondiales, s'accomplit la globalisation telle que nous la connaissons à présent, et qui bouleverse totalement les économies industrielles en particulier en délocalisant les unités de production et en constituant des marchés mondiaux gérés en temps réel – *just in time*.

La globalisation est accomplie par les industries de l'information et de la communication (télécommunications, industries culturelles et informatique devenant télématique et formant les actuels réseaux numériques) de concert avec

. la « conteneurisation » (c'est-à-dire la réorganisation massive du commerce maritime par les conteneurs multimodaux, passant des cargos aux trains et aux camions, et gérés par le *géo-positionning*),

. articulée elle-même avec la financiarisation, c'est-à-dire avec la séparation structurelle et fonctionnelle entre économie de production et économie spéculative,

. et avec le *remote control* (téléguidage et télécommande) généralisé et individualisé, rendu possible par la réticulation numérique permettant (entre les bourses et les places financières pratiquant le *high frequency trading*, mais aussi entre les individus connectés via les réseaux sociaux),

. ainsi qu'avec les nouvelles logistiques allant de la *supply chain* aux plateformes d'intermédiation planétaire fondées sur l'infrastructure exosphérique que constituent les satellites qui encerclent la Terre, et qui sont connectés avec les *data centers* terrestres aussi bien qu'avec les équipements GPS mobiles des particuliers, à commencer par les smartphones et les automobiles.

Or, à travers toutes ces transformations, aussi bien qu'avec l'apparition du darwinisme, qui aura mis fin au XIX^e siècle au discours de la création comme à la définition théologique (corrélative du dogme de la révélation de la Création) des fins supérieures de l'homme et de la vie (la psychanalyse contribuant elle-même à cette mutation fondamentale de la vie de l'esprit avec la mise au jour du rôle de l'inconscient et des pulsions), la cause finale est en quelque sorte éliminée par la sphère scientifique, elle-même se concevant comme description objective de ce qui est.

Or la causalité finale avec les causalités matérielle, efficiente et formelle (les quatre causes sans la compréhension conjointe desquelles aucune entente véridique de quelque réalité que soit serait possible) définissait pour Aristote et ultimement l'épreuve de la vérité. La décision dont la vérité était le critère ne pouvait être en dernier ressort que la mise en œuvre d'une finalité irréductible à la seule efficience et aux seuls formalismes : elle devait dégager l'horizon d'un *télos*, c'est-à-dire d'une finalité commune à l'ensemble des phénomènes.

C'est ce qui a commencé à être remis en cause de façon explicite dès le XIX^e siècle, à la fois par la prévalence du critère de l'efficacité comme principe dynamique des échanges dans le monde capitaliste et industriel, et par la mise au jour avec Darwin de la lutte pour la vie comme principe de l'évolution et de la différenciation des espèces, ce qui a été ensuite confirmé et accentué par la biologie moléculaire, également dite néodarwinienne, rapportant l'évolution au double processus de recombinaisons chromosomiques aléatoires, d'une part, et d'autre part, de lutte pour la vie et d'adaptation aux variations du milieu.

Dans le même temps, un nouveau facteur de perturbation fondamentale des savoirs constitués depuis l'Antiquité allait s'ajouter avec la théorie thermodynamique et son deuxième principe, qui fait apparaître le caractère inéluctable et irréversible de l'énergie, et, en conséquence, la probable mort thermique de l'univers, qui allait être rapportée dans les années 1920 à travers les théories de Lemaître et les observations de Hubble à l'expansion de l'univers, elle-même congruente avec la théorie du *big bang*.

À partir de ces observations et modèles théoriques, issus d'abord d'une formalisation par Sadi Carnot des échanges thermiques dans la machine à vapeur, le cosmos ne se présente plus du tout un ordre stable et éternel, mais comme un processus lui-même évolutif et commandé par l'entropie, qui est la théorie formalisée et quantifiée du second principe de la thermodynamique. L'un des grands penseurs de ces évolutions est Alfred Whitehead. Ici, la finalité apparaît si l'on peut dire comme négativité fondamentale de l'entropie, et en quelque sorte comme absence totale de sens autre que *la fin non plus comme finalité, mais comme disparition et destruction*.

C'est sur le fond de ces incommensurables transformations des savoirs ouvrant des abîmes de non-savoir, et mettant fondamentalement en crise les institutions académiques en totalité, de l'école aux grands établissements scientifiques, en passant par l'enseignement secondaire et les universités, que la post-vérité fait son apparition comme expérience collective dans le monde entier thématisée comme telle au début du XXI^e siècle par Colin Crouch.

Cette situation « post-véridique » combine la crise généralisée des savoirs (à laquelle il aurait fallu ajouter la crise des fondements des mathématiques à la fin du XIX^e siècle et les questions nouvelles ouvertes dans la première moitié du XX^e siècle par la calculabilité machinique) avec quatre autres facteurs fondamentaux :

1. La « crise économique » planétaire, dont 2008 aura été le premier épisode, et qui se traduit actuellement par une guerre économique mondiale extraordinairement virulente et dangereuse, car porteuse d'immenses destructions à venir.
2. Les « ruptures anthropologiques » provoquées par les mutations technologiques issues de la mobilisation au sein de cette guerre économique des sciences mises au service de l'efficacité, et conduisant aux stratégies dites « disruptives ».

3. Les médias numériques et plus particulièrement les réseaux sociaux, mais aussi le discrédit généralisé des médias de masse et de la presse d'information, à de rares exceptions cependant notoires.

4. La très mauvaise nouvelle de l'ère Anthropocène et de ses conséquences, telles que les décrit par exemple le GIEC au plan du climat, mais qu'il faut évidemment considérer également du point de vue de la démographie tout aussi bien que de la finitude des ressources extractibles des sous-sols, et des formes de pollution environnementale aussi bien mentale, et qui, par exemple, dans ce dernier cas, provoquent des symptômes autistiques en masse dans la toute petite enfance, désormais couramment et parfois constamment exposée aux écrans des smartphones, tablettes et autres *iPad*.

Tout cela conduit à un sentiment apocalyptique *largement partagé tout autant que dénié* qui génère troubles sociaux, désinvestissements, comportements individuels à risques et suicidaires, voire ultra-violents, en particulier dans la jeunesse qui ne parvient plus à devenir adulte parce qu'on ne lui en donne plus les moyens, et régressions diverses se traduisant par des replis aussi bien que par une augmentation générale de l'agressivité.

Avec les collaborateurs de l'IRI¹, les associés d'Ars Industrialis², les chercheurs de pharmakon.fr³ et les partenaires qui se sont engagés dans une réflexion transdisciplinaire sur ces questions en les portant à l'échelle de l'ONU⁴, nous tentons de répondre à cette situation déprimante à l'extrême par une affirmation quant à la nécessité de *reconstituer un rapport à la vérité telle qu'elle doit surmonter ces états de faits désespérants*.

Nous posons qu'à présent, il est possible et indispensable de donner à l'économie de nouveaux critères de décision et de valorisation qui reposent eux-mêmes sur la finalité impérative de diminuer les taux d'entropie thermodynamique (dont le dérèglement climatique est une conséquence), d'entropie biologique (dont la diminution calamiteuse de la biodiversité est une conséquence) et d'entropie informationnelle (dont la pollution mentale par exemple des très jeunes enfants est une autre conséquence).

En réponse à des analyses d'Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU, nous proposons que cette finalité vienne au cœur de la politique mondiale des Nations Unies, et que cela se traduise par la mise en place de dispositifs d'économies fondées sur une comptabilité de la lutte contre l'entropie sous ces trois formes (thermodynamique, biologique et informationnelle), et à travers un modèle d'économie contributive que nous sommes actuellement en train d'expérimenter en Seine-Saint-Denis.

1. Institut de recherche et d'innovation

2. « Association internationale pour une politique industrielle des technologies de l'esprit », depuis 2017

3. École de philosophie d'Epineuil-le-Fleuriel

4. Organisation des nations unies

Ici, il me faut préciser que

. d'une part, le physicien Erwin Schrödinger a montré en 1944 que le vivant est ce qui échappe localement et temporairement à l'augmentation de l'entropie, en produisant ce qu'il a appelé de l'entropie négative,

. d'autre part, que le biologiste Alfred Lotka a montré en 1945 que l'homme, avec ses organes artificiels, est un vivant très particulier qui, en produisant aussi bien qu'en utilisant ces organes artificiels, génère à la fois des potentialités de réduction de l'entropie et des risques d'augmentation de l'entropie.

II.

Entropie et néganthropie

Bien avant que l'urgence du dérèglement climatique ne s'installe définitivement comme une préoccupation première de notre société, sous l'accumulation de preuves scientifiques collectées à l'échelle de la planète entière, vos recherches vous conduisaient à théoriser la logique même de ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui l'anthropocène. En effet, la production de gaz à effet de serre et la transformation des écosystèmes représentent l'une des manifestations consécutives à l'entropie que génèrent les activités humaines, à l'instar des nouvelles formes de mal-être psychique s'imposant quant à elles plus difficilement comme sujet de santé publique. Vos recherches ont notamment explicité comment les développements théoriques de la psychanalyse, conjugués à la stratégie des industries de masse gagnant le champ culturel, ont conduit à l'invention du marketing et du consumérisme, dont vous décrivez les impasses. C'est pourquoi, reprenant l'ambivalence du pharmakon de la Grèce ancienne, qui désigne tout autant le remède que le poison, vous élaborez des concepts et des méthodes permettant d'inverser les processus à l'œuvre, par la réappropriation de leur maîtrise. Ainsi, vous proposez de viser le développement de ce que vous appelez la néganthropie. Comment définissez-vous cette activité et pourquoi constitue-telle un enjeu majeur pour nos sociétés, singulièrement en France, dans les années qui viennent ?

Bernard Stiegler : Les organes artificiels que produit l'être humain sont exosomatiques, selon l'expression de Lotka. Dans l'histoire de l'évolution, qui était celle des organes et organismes endosomatiques, c'est-à-dire constituant après les bactéries, les corps unicellulaires puis multicellulaire, ces organes exosomatiques opèrent une bifurcation qui advient il y a trois millions d'années, et qui engage le processus de ce que Lotka appelle en conséquence l'évolution exosomatique.

Lotka montre que s'ils ne sont pas soumis à des processus régulateurs eux-mêmes définis par des règles de savoirs, ces organes exosomatiques sont massivement destructeurs, toxiques, et en ce sens empoisonnants. Ils constituent la face négative du *pharmakon*.

Cette toxicité est ce que décrit le GIEC dans ses derniers rapports de façon toujours plus alarmante depuis 2014, et c'est ce qui a conduit Antonio Guterres à prononcer deux discours en

septembre 2018, puis en janvier 2019, qui sont des mises en garde solennelles des Etats et des entreprises (mais aussi des pouvoirs publics locaux et des particuliers) quant aux conséquences de ce que le GIEC appelle les *anthropogenic forcings*, ce qui est traduit en français par forçages anthropiques.

C'est en référence à ces divers éléments (et bien d'autres que nous n'avons pas le temps d'examiner) que je parle d'anthropie et de néguanthropie, mais aussi de néguanthropologie. Des siècles durant, l'action humaine était limitée à la fois

. par la relative faiblesse de ses moyens face aux forces de la nature,

. et par les prescriptions et interdictions issues des dogmes et pratiques culturelles d'origines magiques (tabous) ou religieuses (commandements et leurs conséquences).

Lorsque est advenu le temps de l'évolution exosomatique industrielle, la puissance de l'action humaine s'est soudain démultipliée, cependant que les interdits d'origines magiques, religieuses ou plus généralement morales étaient de plus en plus systématiquement transgressés, à la fois sous l'effet de la remise en cause des récits mythologiques ou théologiques de la création du monde, et sous l'effet du marketing qui allait systématiquement tendre à renverser toutes limites à la création de marchés nouveaux avec des produits eux-mêmes toujours nouveaux – et toujours plus transgressifs de ce qui finalement semblait avoir constitué « la nature humaine », et même, avant cela, la nature du vivant, que lesbiotechnologies désormais mettent en question.

Or tout cela génère aussi l'anthropie dont l'Anthropocène est l'effet systémique – cet effet étant malheureusement très fondamentalement destructeur. Et ici, il me faut revenir sur la question des finalités *en général*, des finalités *dans le vivant*, et des fins *de l'homme en particulier*.

Lorsque Schrödinger a introduit sa notion d'entropie négative à la fois locale et temporaire, et commandant spatialement et temporellement tout le devenir du vivant, tel qu'il met en œuvre des finalités d'auto-conservation individuelle aussi bien que spécifique, il a tout aussi bien ouvert la question d'une *finalité locale* dont l'entropie négative est le nom – et comme ce qui lutte contre sa propre fin, celle-ci constituant sa mort et consistant en son retour vers l'entropie par décomposition du vivant devenu cadavre, ce que Raymond Queneau appelait *l'instant fatal*.

Si l'on s'accorde à présent pour faire l'hypothèse par exemple avec Bergson (dans *Les Deux Sources de la morale et de la religion*) que les sociétés humaines, qui sont constituées d'êtres humains eux-mêmes dotés d'organes exosomatiques, et que j'appelle pour cette raison des *exorganismes*, ces sociétés, qui constituent elles-mêmes ce que certains ont appelé des super-organismes, dont les organisations sont elles-mêmes exosomatiques, constituées en cela de *pharmaka*, c'est-à-dire d'organes remèdes de lutte contre l'anthropie, et en cela, de néguanthropie, qui sont aussi des organes facteurs d'anthropie, alors, il faut bien admettre que les sociétés ne peuvent durer qu'à la condition de lutter contre leur fin négative et anthropique (telle que la décrit par exemple Arnold Toynbee dans *L'Aventure humaine*) et *en cultivant des finalités positives néguanthropiques*.

Il nous faut ici revenir vers les questions de post-vérité et de post-démocratie. La démocratie, telle que la concevait par exemple Condorcet, mais aussi Clithène l'Athénien, ou, plus généralement, la *politeia* grecque – c'est-à-dire la communauté constituée par des citoyens qui décident collectivement de leur sort en établissant des lois communes –, ces formes de sociétés, donc, supposent que les citoyens soient éduqués et capables de comprendre de quoi il retourne quant aux critères de décision fondés sur les formes de vérité issues des savoirs plus ou moins formalisés qui ont pour modèle la critique par les pairs, et dont la géométrie apodictique (c'est-à-dire démonstrative) est le canon.

Sur la base de tels savoirs, dont ils sont plus ou moins précisément instruits, mais dont ils doivent avoir acquis les éléments, les citoyens sont

. ceux qui peuvent prendre part à l'élaboration des *principes* de tous les processus de décision en quoi consistent les lois,

. et ceux qui, à travers leur partage d'une représentation commune de leur passé et de leur présent, ainsi que par la pratique de leurs savoirs empiriques issus aussi bien de la vie quotidienne que de leur vie professionnelle, produisent des représentations convergentes de leur avenir commun au sein duquel ils trouvent à se représenter leur avenir individuel.

Ces rapports au passé et à l'avenir dont la trame constitue le rapport au présent comme attention sont fondés sur ce que le philosophe Edmund Husserl appelait des rétentions et des protentions, dont les agencements constituent à travers les diverses pratiques sociales des formes attentionnelles.

Or, celles-ci, à travers lesquelles se produisent ce que Gilbert Simondon appelait les processus d'individuation psychiques, eux-mêmes ainsi enchâssés dans des processus d'individuation collective, sont à présent ruinées non seulement à cause de la crise des savoirs, mais du fait qu'avec la *data economy*, toutes les rétentions individuelles et collectives à partir desquelles les individus et les groupes formaient des protentions, c'est-à-dire des désirs et des anticipations, sont désormais formalisées et contrôlées *via* les smartphones et autres organes exosomatiques numériques, qui permettent de faire des calculs sur ces traces numériques constituant les rétentions, calculs qui se substituent aux protentions, c'est-à-dire aux désirs, aux volitions et aux représentations de l'avenir qui forment avec le partage de savoirs communs le lien social sans lequel aucune société ne saurait durer.

C'est ainsi que l'entropie informationnelle génère l'anthropie sociale qu'Emile Durkheim appelait l'anomie, et dont la conséquence est la perte du crédit des lois aussi bien que des capacités de projection de finalités communes, lesquelles sont les conditions élémentaires de toute paix civile.

Ce que j'appelle la néguanthropologie a pour but de décrire les conditions dans lesquelles des êtres exosomatiques, constituant des exorganismes simples (individus) et des exorganismes complexes (sociétés), peuvent poursuivre leur évolution en fonction des spécificités de leurs

organes et organisations exosomatiques en limitant leur anthropie et en augmentant leur néguanthropie, c'est-à-dire leurs savoirs.

Une telle question est tout aussi bien celle d'une économie politique dans la mesure où tout savoir, dans une société industrielle, est valorisé en étant transformé en efficience, c'est-à-dire en valeur d'usage, elle-même transformable en valeur d'échange, c'est-à-dire en activité économique monétarisée.

III. *Droit à la ville et République*

Dans l'agglomération de Plaine Commune en Seine-Saint-Denis, vous développez une expérimentation de Territoire apprenant contributif. Ce projet a pour titre le Droit à la ville qui renvoie à un ouvrage célèbre d'Henri Lefebvre que vous mettez en parallèle avec un texte de Jean-Pierre Vernant, pour décrire en quelque sorte la construction de la ville comme une écriture urbaine du projet philosophique de la cité, au sens plein du terme. L'analyse de Lefebvre répondait indirectement aux premiers symptômes d'une maladie qui avait été identifiée à l'époque, sous le nom de Sarcellite. Vous proposez aujourd'hui de conduire une réflexion analogue, qui s'appuie sur les manifestations contemporaines d'une écriture de la ville désormais numérique, inscrite jusque dans les matériaux du bâtiment, grâce à des puces électroniques mises en réseau et pilotée depuis l'espace, via les satellites de télécommunication. Ce système globalisé traite en permanence des quantités de données immense, interprétées par les algorithmes, c'est-à-dire des modélisations statistiques. Il s'agit de comprendre de quelle urbanité cette infrastructure est l'expression et parallèlement d'inventer les méthodes permettant au citoyen de jouer pleinement son rôle. C'est pourquoi vous revenez notamment sur ce que signifie fondamentalement la République, comme vous l'expliquez dans la première partie de cet entretien. Pouvez-vous décrire comment la ville a pris place dans vos travaux, au point de lancer une expérimentation de philosophie pratique, si l'on peut employer cette expression? En tant que philosophe, acteur de la cité, que voulez-vous démontrer avec ce projet de Plaine commune, quels enjeux de la société française veut-il éclairer?

Bernard Stiegler : Cette expérimentation soutient *deux thèses* et fait *deux hypothèses*.

Première thèse. Avec la numérisation, l'emploi tend à diminuer (l'OCDE prévoit actuellement une baisse de 14 % en vingt ans dans les pays qui sont membres de cette organisation) parce que *la prolétarianisation du travail est telle que les automates algorithmiques ou robotiques sont désormais souvent plus performant que les êtres humains pour accomplir les tâches prolétariées*, ce qui pose un problème de solvabilité économique globale dans la mesure où la baisse de pouvoir d'achat consécutive à la perte de ces emplois rend difficile la vente des marchandises ou services ainsi produits, les artifices du type *subprimes* et plus généralement les techniques spéculatives et hypothéquant l'avenir ne pouvant pas éternellement dissimuler la réalité insolvable à terme de ce déséquilibre.

Seconde thèse. L'ère Anthropocène telle que le changement climatique en particulier s'y accélère terriblement, et dont nous savons désormais en toute certitude qu'il n'est plus possible d'y garantir ni la survie de l'humanité ni celle des formes supérieures de la vie, exige une renaissance des savoirs en tant que seuls ils permettent de lutter contre l'anthropie – comme le montre Lotka. Dès lors, comme l'avaient pressenti Nicholas Georgescu-Roegen et René Passet, l'économie doit modifier ses critères de définition de la valeur à partir de la physique thermodynamique, de la biologie et des conditions de formation de potentiels d'entropie négative, ou néguentropie, et de la néguanthropologie en tant qu'elle définit les potentiels de néguanthropie seuls aptes à limiter les empreintes anthropiques issues de l'activité humaine. Mais pour cela, il faut *procéder à une déprolétarianisation progressive des activités de production et de services.*

Première hypothèse. Il faut donc redistribuer autrement les gains de productivité, afin de solvabiliser les marchés aussi bien qu'en vue de diminuer l'anthropie, et nous avons proposé pour cela d'expérimenter un revenu contributif qui a pour finalité de permettre au plus grand nombre de cultiver de savoirs néguanthropiques dans des conditions comparables à celles des intermittents du spectacle, en France, lesquels ont droit à environ 70 % de leur dernier salaire à condition de valoriser leurs savoirs dans les douze mois en accomplissant un minimum de 507 heures d'emploi intermittent.

Deuxième hypothèse. Il faut changer les modèles comptables pour rendre solvables des activités fondées sur ces emplois intermittents eux-mêmes caractérisés et valorisés par leurs résultats néguanthropiques, et cela, en sorte de comptabiliser et en vue d'investir de façon systémique et sectorielle dans la lutte contre l'anthropie et contre l'entropie, ces investissements et ces comptabilités s'opérant à travers une valorisation *territorialisée* des économies contributives.

En effet, la néguentropie tout aussi bien que la néguanthropie ne valent que localement, c'est-à-dire dans des conditions locales de spatialité et de temporalité (les échelles de localité allant de l'économie domestique, ou nano-économie, à la biosphère en totalité, qui constitue une localité dans le système solaire). En même temps, il faut que leurs productions trouvent à s'échanger sur des marchés externes aux territoires.

C'est pourquoi il faut pour développer ces nouveaux modèles comptables mettre en place ce que nous appelons des instituts de gestion de l'économie contributive (IGEC), qui ont également pour but de définir les valorisations néguanthropiques aux échelles micro-économiques, méso-économiques et macro-économiques.

De façon pratique, la mise en œuvre de ces thèses et l'expérimentation de ces hypothèses se fait à travers six chantiers diversement avancés.

Le plus avancé est la clinique contributive constituée à partir du centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) Pierre Séward à Saint-Denis, où des parents, des puéricultrices, des assistantes de puériculture, des psychologues et des médecins travaillent avec nous à constituer des savoirs de lutte contre la provocation de symptômes autistiques chez de très jeunes enfants exposés prématurément aux écrans.

Un autre chantier en cours de concrétisation vise à permettre aux habitants de la Seine Saint Denis de s'emparer de la nouvelle révolution urbaine qui s'opère en ce moment avec les technologies numériques appliquées aux champs de la construction et de la gestion urbaine. Nous travaillons à mobiliser le secteur éducatif dans le primaire et le secondaire en vue d'acculturer les jeunes générations et à travers elles les habitants à ces transformations par le transfert sous le logiciel Minecraft – un jeu vidéo de construction – des données de *Building information modeling* décrivant les grands chantiers liés aux Jeux Olympiques de 2024 et aux travaux engagés par le Grand Paris, et permettant à la fois une concertation contributive sur l'avenir de ces infrastructures et de leur reconversion après les JO, et une formation avancée aux métiers de la ville de demain.

Nous travaillons également dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture urbaines visant à favoriser à la fois les productions agricoles et culinaires locales en les certifiant, et la production d'une alimentation populaire de qualité.

Le quatrième chantier est celui qui se consacre à la définition des IGEC, de leurs principes, de leurs instruments de travail, et de leur gouvernance démocratique et contributive, cela en relation étroite avec le secteur bancaire public (Caisse des dépôts et consignations), en particulier en matière d'investissements, et privé (Société Générale et Crédit du Nord), en particulier en matière de comptabilité.

Deux autres chantiers sont en cours de constitution, l'un consacré à une mécanique de recyclage visant à la transformation de véhicules thermiques en véhicules électriques, par le développement d'une culture mécanique locale s'appuyant sur les savoirs des mécaniciens de rue, et l'autre dans le domaine de l'énergie, et en vue de soutenir un habitat contributif permettant de valoriser des logements sociaux à énergie positive par la mobilisation des habitants aussi bien que des personnels de gestion du bâti, et pour cela, nous nous appuyons sur les expériences tout à fait exemplaires de Pas-de-Calais Habitat et de sa direction de l'innovation basée à Arras.

Tous ces travaux sont conduits grâce aux soutiens financiers et techniques de la Fondation de France, d'Orange, de Dassault Systèmes, de la Caisse des dépôts et consignations, de la Société Générale, de la Fondation des Bois créée par Emmanuel Faber, PDG de Danone, et de la fondation AFNIC. D'autres partenaires sont actuellement pressentis.

Un dernier point en conclusion, qui nous ramène à votre première question. Les technologies numériques, telles qu'elles sont actuellement pratiquées, sont entropiques parce qu'elles réduisent tout à du calculable. C'est par exemple le problème que soulève John Pfalz dans *Social networks and entropy*. De façon plus générale, Ludwig von Bertalanffy montre que la mécanisation et la réduction de toute action à un calcul conduit à ce qu'il appelle des systèmes fermés – c'est-à-dire entropiques.

C'est pourquoi nous avons proposé aux entreprises Orange et à Dassault Systèmes de s'associer à cette recherche contributive territoriale. En effet, l'enjeu est de réintroduire dans les processus industriels de la finalité, c'est-à-dire de l'incalculable (c'est-à-dire aussi de la liberté : les fins

sont chez Kant les objets de la liberté), et en vue de permettre le passage à une qualité toute nouvelle, néguanthropique, de la production et des services.

Cela suppose de développer des modèles de données et de réseaux alternatifs à ceux qu'ont imposés les plateformes avec Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft, ruinant ainsi l'initiative européenne du World Wide Web. Il faut reconsidérer les données et les réseaux en un ménageant ce que nous appelons des champs délibératifs, revalorisant le travail des individus et des groupes, et leur apportant la puissance du calcul des automates algorithmiques, mais aussi l'efficacité des robots dans la réalisation de leurs finalités singulières.

Seules de telles finalités permettront en tant que singulières, originales et localisées de lutter contre l'entropie par la culture de ce que nous appelons la noodiversité – pour enchaîner sur les réflexions de Vladimir Vernadski, Teilhard de Chardin et Alfred Lotka quant à la possibilité de faire de la technosphère, qui s'est emparée de la biosphère avec l'homme et l'exosomatation, surtout depuis l'industrialisation, une nouvelle noosphère.

Bibliographie (extraits)

Ouvrages

- La technique et le temps*, 1. *La Faute d'Épiméthée*, 2. *La Désorientation*, 3. *Le Temps du cinéma et la Question du mal-être*, Galilée, 1994, 1996, 2001, réédition suivie de *Le nouveau conflit des facultés et des fonctions dans l'Anthropocène*, Paris, Fayard, 2018
- De la misère symbolique*, 1. *L'époque hyperindustrielle*, 2. *La catastrophe du sensible*, Galilée, 2004, 2005, réédition Flammarion, 2012
- Mécréance et Discrédit*, 1. *La Décadence des démocraties industrielles*, 2. *Les Sociétés incontrôlables d'individus désaffectés*, 3. *L'Esprit perdu du capitalisme*, Galilée, 2004, 2006, 2006
- Constituer l'Europe*, 1. *Dans un monde sans vergogne*, 2. *Le motif européen*, Galilée, 2005
- Réenchanter le monde : la valeur esprit contre le populisme industriel*, avec Ars Industrialis et ses fondateurs, Flammarion, 2006
- La télécratie contre la démocratie : lettre ouverte aux représentants politiques*, Flammarion, 2006
- De la démocratie participative : fondements et limites*, avec Marc Crépon, Mille et une nuits, 2007
- Prendre soin, De la jeunesse et des générations*, Flammarion, 2008
- Pour une nouvelle critique de l'économie politique*, Galilée, 2009
- Ce qui fait que la vie vaut la peine d'être vécue : de la pharmacologie*, Flammarion, 2010
- Culture politique et ingénierie des réseaux sociaux* (dir.), à la suite des Entretiens du nouveau monde industriel, IRI, FYP, 2011
- Confiance, croyance, crédit dans les mondes industriels* (dir.), à la suite des Entretiens du nouveau monde industriel, IRI, FYP, 2012
- États de choc : bêtise et savoir au XXI^e siècle*, Mille et une nuits, 2012
- Pharmacologie du Front national, suivi du Vocabulaire d'Ars industrialis* par Victor Petit, Flammarion, 2013
- Digital studies : organologie des savoirs et technologies de la connaissance* (dir.), à la suite des Entretiens du nouveau monde industriel, IRI, FYP, 2014

La société automatique, 1. *L'Avenir du travail*, Fayard, 2015

Dans la disruption : comment ne pas devenir fou? suivi de *Entretien sur le christianisme*, avec Alain Jagnon et Jean-Luc Nancy, 2008, Les liens qui libèrent, 2016

Qu'appelle-t-on panser?, 1. *L'Immense régression*, Les Liens qui libèrent, 2018

Ouvrages d'entretiens et conférences

Aimer, s'aimer, nous aimer : du 11 septembre au 21 avril, suite au colloque à Cerisy-la-Salle « Des je et des nous, agir ensemble dans la cité » Galilée, 2003

Philosopher par accident, entretiens avec Elie During, suite à l'émission « À voix nue » de France culture, Galilée, 2004

Des pieds et des mains : petite conférence sur l'homme et son désir de grandir, Bayard, 2006

Économie de l'hypermatériel et psychopouvoir, entretiens avec Philippe Petit et Vincent Bontems, Mille et une nuits, 2008

L'emploi est mort, vive le travail! entretien avec Ariel Kyrou, Mille et une nuits, 2015

Le CITOYEN s'individualise, mais la société réagit

*Pour une politique en archipel :
regard d'un sociologue*

Entretien avec Jean Viard

L'entretien s'organise en trois moments, le premier montre comment le développement d'une société des individus, en modifiant notre rapport au collectif, modifie les lieux de la vie collective, modifie ainsi des représentations au pouvoir organisationnel. Une analyse transversale de ce phénomène est alors développée dans un deuxième temps, en distinguant de grandes catégories-repères de territoire. La troisième partie enfin s'intéresse aux conséquences politiques de cette réflexion, notamment en matière d'aménagement du territoire.

I.

Société d'individus et lieux symboliques

Dans votre ouvrage Chronique française paru l'an passé, vous retracez l'évolution sociale et politique de notre pays au travers de la relecture chronologique des principaux articles que vous avez publiés depuis une trentaine d'années dans la presse. Ainsi derrière les sujets d'actualité qui reviennent et avec les nouvelles thématiques qui émergent, se dessine une évolution très profonde de notre société qui signe la fin d'un monde et donc, en creux, l'apparition des nouvelles pratiques dans la vie privée et publique, dans le travail, de nouveaux symboles aussi et des lieux qui les incarnent. Pour vous, nous traversons un temps de ruptures dans lequel l'individu a gagné beaucoup en émancipation, mais où le collectif à travers ses groupes entrelacés ou opposés doit retrouver de nouvelles formes et de nouveaux repères. Pouvez-vous décrire les traits les plus marquants de ce changement d'époque, préciser les différentes clés de lecture que vous agencez pour dresser le portrait de cette société qui vient, dans laquelle la dimension territoriale, et donc de l'aménagement du territoire, jouera inmanquablement un rôle essentiel?

Jean Viard : Au fond, on avait construit une lecture du social issue de la révolution industrielle, selon laquelle petit à petit avaient été remplacés les ordres, les corporations et les religions qui

constituaient les formes d'organisation des sociétés précédentes, par les classes sociales. Puis l'idée d'une classe moyenne centrale s'est installée plus récemment sous la présidence Giscard d'Estaing, chacun essayant d'y entrer, avec d'un côté des personnes qui se situaient en-dessous et de l'autre celles qui étaient au-dessus. Cette représentation correspondait à des territoires et recoupait les appartenances politiques. Par exemple, il y avait les quartiers populaires, notamment ceux issus de la politique des grands ensembles généralement à proximité du lieu de travail, avec un lien assez fort entre *quartier rouge* et *gens d'usine*, de même qu'il y avait un lien assez fort entre l'église et le village. Cette correspondance entre les formes d'organisation symbolique du politique et les formes du territoire donnaient des lieux d'affrontement qui structuraient les oppositions entre capital et travail, entre gauche et droite, à l'image d'une société dans laquelle on espérait à la fois la promotion sociale par génération et trois grandes formes de stabilité : pour la vie privée, la stabilité par le mariage ; pour le travail, le salariat privé ou la fonction publique ; pour le logement, l'accession à la propriété ou l'accès à un logement social. C'était le modèle que la France reconstruisait encore dans l'après-guerre, jusque dans les années 1970. Puis ce modèle s'est profondément défilé, et ce à tous les niveaux de la machine.

D'abord dans leur vie privée, les Français sont massivement sortis du modèle matrimonial, suivant leur envie d'aventure et de vies individuelles, en multipliant leurs relations sentimentales. Aujourd'hui, 60 % des bébés naissent hors mariage, quand ils n'étaient que 6 % en 1968. La sphère de l'intime est devenue plus individuelle et moins familiale, entraînant une évolution de la famille qui continue à exister sous une autre forme, la tribu, moins légaliste. Aujourd'hui, 30 % des enfants ne vivent pas dans le couple de leurs parents et pour les autres, de plus en plus vivent chez leurs parents non mariés, ce qui représente une évolution de fond historique, un fondement anthropologique a changé. Parallèlement en matière d'habitat, la société française a connu une immense vague de périurbanisation dans les années 1960-2000 qui a urbanisé 20 % des terres arables. Celle-ci traduisait le but d'accéder à la maison individuelle avec jardin. Aujourd'hui on en compte 16 millions, pour 12 millions d'appartements. Une France périurbaine s'est ainsi développée qui rassemble à peu près la moitié de la population, dont le mode de vie a été valorisé jusqu'à la fin du XX^e siècle. Depuis une rupture s'opère, notamment sous l'influence de la révolution numérique qui a modifié notre rapport au territoire.

Pour prendre un repère chronologique, en 2007 est lancé Twitter, parallèlement Facebook se réorganise et l'idée apparaît qu'avec internet, on peut faire tout partout, ce qui est loin d'être faux. De nombreuses pratiques sociales sont à peu près les mêmes quel que soit l'endroit et les Français sont de moins en moins différents culturellement. Sauf qu'à l'intérieur des métropoles, on observe une accélération de l'innovation et de la création de richesse, avec un art de vivre extraordinaire. C'est Paris-plage et le Vieux port de Marseille ou Bordeaux, une conception de la ville où on veut remettre du végétal, du vivant, de la nature. Pour prendre une image, la ville contemporaine cherche à mélanger Haussmann et le Club Med, plus Jack Lang pour la culture, afin d'en faire un lieu extrêmement attractif. À l'échelle de la planète, 200 métropoles concentrent le développement économique mondial, ce qui constitue un bouleversement très important avec une conséquence majeure en France : les gens qui avaient réussi selon le modèle de la périurbanisation se sont retrouvés dans l'ombre.

Le monde du travail a lui aussi été profondément transformé, avant tout par la fin des très grandes entreprises avec le travail partagé des corps. À présent on travaille sur un ordinateur, dans un groupe du secteur tertiaire, avec un « corps commun partagé ». Même en agriculture, où l'essentiel des paysans travaillent seuls avec d'énormes machines. Les vendanges ne sont plus un phénomène de société, sans parler de la récolte des blés. Le fait que des hommes travaillaient en masse, structurant ainsi une réalité physique et un imaginaire a complètement disparu. Aujourd'hui, il y aurait d'un côté les parties supérieures de la société – dans lesquelles j'inclurais de plus en plus les salariés des usines qui travaillent souvent sur des machines, avec des salaires relativement confortables –. Cette partie de la société comprendrait notamment les activités valorisées de la société numérique, technologique. D'un autre côté, il y aurait la société traditionnelle, paysanne. Et entre les deux est née une vaste société des gens qui font du lien, qui s'occupent des personnes âgées, qui remplissent des supermarchés et conduisent des camions, tant pour Uber que pour les ambulances, rassemblant une nouvelle population, un nouveau groupe social qui vit massivement dans le périurbain. Entre les élites sociales et le monde du travail traditionnel, un immense monde est en train de se structurer. Pour prendre une image tirée du provençal, je les appelle les *brassiers*, parce que la plupart travaillent avec leurs bras et non sur des machines, dans un face-à-face relationnel.

La modification des projets individuels, du monde du travail, comme des lieux valorisés ou non dans l'espace, traduit le passage d'une société de classe à une société d'individu, dans laquelle pour reprendre la formule de Victor Hugo, le peuple est redevenu foule. On observe en conséquence une désorganisation complète du champ politique dont témoignent par exemple les 33 listes de la dernière élection européenne. Ce record rappelle les pays du tiers-monde qui découvrent la démocratie, quand chacun croit savoir tout seul ce qu'il faut faire, lorsqu'il n'y a plus de structure mais seulement des sous-groupes qui tentent de subsister tant bien que mal.

II.

Trois territoires et le périurbain

Dès le début de vos recherches vous vous intéressez à la campagne, où d'ailleurs vous avez choisi de vous installer et d'y créer votre maison d'édition. Mais rapidement, vous contribuez par vos travaux à qualifier un tiers-espace émergeant qui prendra le nom de périurbain et deviendra un objet d'étude essentiel pour comprendre la dynamique des territoires. Progressivement la France s'est couverte de pavillons qui représentaient un mode de vie ascendant, avec l'accès à la propriété et au jardin, tandis que l'économie développait de nouvelles activités à très forte valeur ajoutée dans ses métropoles qui se constituaient ; la préoccupation environnementale s'installant parallèlement. En conséquence, le modèle interprétatif de la structuration du territoire a dû être revu, d'autant plus dans un contexte de différenciation marquée des attentes de la population, le tout posant un très fort enjeu politique. Vous évoquez même dans votre dernier ouvrage une implosion démocratique. Comment aborder les territoires dans le contexte d'aujourd'hui, selon quelle catégorisation raisonnez-vous ? Quels enjeux d'avenir votre analyse soulève-t-elle pour la France ?

Jean Viard : Londres est furieuse contre le Brexit, les grandes villes américaines sont scandalisées par Trump, Barcelone ne soutient pas du tout les indépendantistes catalans, etc. Partout dans les pays développés s'est créée une tension qu'on a mal perçue et qui génère aujourd'hui un profond désarroi. J'évoquais précédemment le peuple redevenu foule, l'enjeu est de refaire groupe. D'abord, il faut noter que les grandes villes font groupe. Qu'on soutienne ou non sa politique, Anne Hidalgo représente les Parisiens, comme Jean-Claude Gaudin les Marseillais. Il existe une communauté des urbains, un sentiment d'appartenance. Dans les quartiers d'immigration, c'est souvent le religieux qui permet de faire communauté, un élément important qui pose la question de la légitimité des communautés religieuses récentes dans le territoire. En revanche pour la majorité de la population qui n'habite pas les grandes métropoles mais le périurbain, les villes petites et moyennes, il est clair que le modèle politique basé sur nos 33 000 communes, constituant normalement le maillage de ce territoire, ne fonctionne plus. La population qui est venue s'y installer n'a pas choisi sa commune pour ses caractéristiques propres, son charme, la qualité de ses sols, sa mémoire, en somme en fonction d'une culture communale. Ces gens ont acheté entre 300 et 1 000 mètres carrés en fonction des axes routiers et à une distance de la ville correspondant à leurs moyens financiers.

En fait, on a construit autour de nos villes un territoire qui n'a pas de sens, organisé par 62 000 ronds-points et 10 000 supermarchés. La société de la voiture a complètement détruit le territoire local, ses lieux symboliques. La mairie n'est plus sur la place du village ni l'église au centre parce que le territoire s'est structuré complètement par le réseau routier, suivant l'intérêt des grandes entreprises de construction ayant fabriqué non seulement les ronds-points, mais aussi les routes élargies entre deux ronds-points, puis les ralentisseurs ! Ce modèle coûte finalement extrêmement cher, il écrase le territoire historique. Nous faisons face, avec ces millions de pavillons en lotissement, à un espace qui n'est ni beau ni structuré symboliquement, rassemblant une population qui ne se sent absolument pas représentée par le maillage démocratique. Par exemple, 240 000 personnes viennent tous les jours des Hauts-de-France en Île-de-France pour travailler. Elles vivent à peu près la même aventure des bouchons, des problèmes de transport en commun, des contraintes de leur mode de vie, mais pour autant elles n'ont pas le sentiment d'être défendues, elles ne disposent d'aucun représentant. On parle beaucoup des travailleurs étrangers venus des pays européens, mais en réalité c'est avant tout la masse de travailleurs changeant de territoire chez nous qui pose problème. C'est pourquoi je pense que nous avons à repenser notre territoire politique, en particulier en renforçant les territoires des départements ruraux parce que le lien entre commune et département reste très fort. Cela passe par investir dans cette articulation en organisant les services publics par canton, pour obtenir un maillage de 2 500 territoires qui correspondent environ à un territoire vécu, avec un collègue par exemple, pour disposer du cœur de l'éducation. Mais reste le sujet essentiel du devenir des terres agricoles. Faut-il envisager un redécoupage territorial extrêmement puissant ? J'avais imaginé pour ma part le principe de zones d'approche des métropoles, comme il en existe pour les parcs naturels, avec un cœur puis un espace qui l'entoure sous contrat disposant, peut-être, de représentants dans le conseil de la métropole.

*

Désormais l'avenir de nos sociétés se joue essentiellement dans trois territoires. Un *territoire agricole* à protéger ; il doit permettre de nourrir nos enfants et leurs enfants, de se chauffer et s'habiller. Un deuxième territoire qu'on pourrait qualifier de *sauvage* – même s'il ne l'est plus dans la pratique – qui permet aux écosystèmes de se renouveler, que ce soit les collines, les coteaux, les haies, les zones humides. Enfin un troisième territoire, celui des 8 vraies *métropoles* françaises. Elles sont des lieux qui doivent être à la fois des hubs numériques, culturels et de connexion physique, par le TGV et les aéroports. De plus, la France a la chance d'accueillir la plus grande des métropoles du continent que j'appelle le New York européen : l'Île-de-France avec ses 11 millions d'habitants, la première connexion scientifique au monde autour de ses 80 000 chercheurs (70 000 dans la Silicon Valley). Je plaide pour qu'à terme la métropole fusionne avec la région afin de renforcer cet atout, notamment en travaillant sur les questions foncières et de transport. Les métropoles de Lyon et Marseille sont également très importantes, parce qu'elles comptent plus de 2 millions d'habitants et représentent plus de 3 % du PIB du pays chacune. Les 8 métropoles réunies pèsent 40 % de la population et 61 % du PIB. Autrement dit, elles font tourner l'essentiel des transferts sociaux et territoriaux.

Entre ces métropoles et les zones agricoles à sanctuariser pour garantir l'avenir des générations à venir, il y a un vaste *périurbain* à densifier pour faire de la ville. Une ville en archipel où se mêlent habitants, travail, nature, et agriculture dans un projet spatial et une harmonie volontaire alors que nous avons, sans lien ni projet, empilé 60 237 ronds-points, 10 000 supermarchés, d'innombrables entreprises et friches... Les paroisses comme les communes ont été violentées par cette consommation spéculative de terres arables peu coûteuses. Plus de 1 100 hectares de terres agricoles sont ainsi « consommés » chaque semaine par l'extension urbaine. Il est temps de cesser cette destruction absurde du bien commun le plus rare, la terre, et de chercher ces 1 100 dans les interstices du périurbain déjà là. Celui-ci a déjà consommé 20 % des terres arables de la France de 1945. On pourrait décider par exemple qu'il serait possible de construire dans les lotissements à partir de 300 mètres carrés – au lieu de 2 400 à 1 000 mètres carrés –, que les voitures dans les supermarchés devraient se garer au-dessus ou au-dessous...

L'enjeu consiste à agrandir la ville en bordure de la campagne et des lieux à protéger du point de vue écosystémique. C'est ainsi qu'un récit politique pourrait donner sens à ces espaces en confiant aux régions des politiques de responsabilité horizontale. On en voit la nécessité notamment à Bordeaux où la métropole s'est magnifiquement transformée, mais où ont été oubliés largement les espaces à seulement 5 kilomètres. Je plaide par exemple pour que les départements ne disposant pas d'université construisent des chambres étudiantes, des cités universitaires au cœur des métropoles. Si vous habitez dans les Hautes-Alpes, vous aurez ainsi accès, en tant qu'étudiant, à un logement de la cité des enfants des Hautes-Alpes, de même dans le secteur de la santé, avec des hôtels à proximité des grands centres hospitaliers pour les familles des malades. Cette politique horizontale de la société est au cœur de l'avenir des 30 ou 40 prochaines années.

III.

Archipel et projet commun

Vous montrez dans Une société si vivante paru également l'an passé que les potentialités de notre société contemporaine sont considérables. Si son projet commun n'a rien d'évident et reste en grande part à imaginer, sa capacité à produire du lien est puissante et peut se développer encore. Pour le comprendre, vous mettez en avant ce que vous appelez les activités du corps dont le rôle est devenu essentiel, avec la limite d'améliorer leur financement. Pour cela, vous proposez de mener des politiques en archipel, en adéquation avec les territoires, articulant l'intensité sur les polarités, et l'horizontalité dans l'approche spatiale. Pouvez-vous décrire ce groupe central qui fait du lien et l'ensemble des autres composantes de la société avec lesquelles il se trouve en interaction? Partant, quelle approche des politiques publiques en découle-t-il, comment envisagez-vous des actions mobilisatrices, à la fois efficaces et chargées d'une force symbolique?

Jean Viard : Aujourd'hui 40 % des actifs s'occupent du corps des autres par l'éducation, le soin, le divertissement. Ils ne représentaient que 10 à 15 % il y a un siècle. Notre société a su développer ainsi l'enseignement, la santé publique, la culture, les vacances en parvenant à financer toutes ces activités, ce qui représente un progrès extraordinaire. La révolution des corps est au XX^e siècle ce que la révolution de la machine industrielle était au XIX^e. Parallèlement, environ 12 à 15 % des actifs fabriquent des objets, des produits dans des usines, chez des artisans ; autour de 10 % s'occupent du sol de la patrie, du paysan à l'urbaniste en passant par le gestionnaire de parc au constructeur d'autoroute, ce que j'appelle l'horizontalité ; enfin, les 30 % restants s'occupent de la logistique, du fonctionnement de la société par le commerce, la sécurité, la politique. Aussi, l'objectif qu'il faut avoir dans l'œil est de viser, comme dans les pays scandinaves, 45 % des actifs s'occupant du corps en développant les soins apportés aux enfants et aux personnes âgées en particulier. Or, ces métiers sont peu rétribués. Tous ces emplois du care ou de l'enseignement pour lesquels les revenus ont beaucoup diminué, ne peuvent pas compter sur une hausse de productivité comme dans le secteur industriel. L'une des grandes questions posées à cette forme de société est la façon de rémunérer davantage cette partie de la population. Je suis convaincu que cela est possible.

Pour ne citer qu'une seule mesure toute simple : il n'est pas normal que la TIPP, la taxe sur le carburant, soit constante sur tout le territoire. Pourquoi payer l'essence au même prix dans le Cantal et à Paris? L'État taxe de la même façon les 25 kilomètres pour accéder à un service public dans le Cantal, quant à Paris, on peut y aller à pied. On pourrait ainsi multiplier les exemples. La taxe devrait être en adéquation avec une vision globale de la mobilité sur le territoire, en cessant de raisonner avec une culture parisienne qui voudrait remplacer la voiture par le métro, le vélo et les trottinettes : des idées géniales, mais absurdes pour 80 % des Français qui forcément se déplacent en voiture. Au fond, une part de la révolte des sociétés non parisiennes est qu'elles ont le sentiment qu'on leur impose des règles qui n'existent pas. À quoi bon faire du vélo un sujet médiatique permanent, quand le trajet domicile-travail moyen est de l'ordre de 15 à 20 kilomètres. La pensée du territoire ne peut être qu'une pensée des *différents* territoires, avec des règles différentes. Concernant les terres agricoles, sauf cas particulier, je pense qu'elles

doivent être classées définitivement inconstructibles. Une loi d'interdiction pourrait être votée comme au Canada – avec des exemptions décidées par un tribunal au nom du bien commun –. Quant à l'espace périurbain, je pense qu'il faut faire monter sa valeur foncière et donc le capital disponible pour ses populations, en accélérant la densification des petits lotissements pour construire une deuxième maison sur les parcelles, un studio en location. Une source de création de richesse dans ces territoires est liée au foncier, quand son prix dans les villes a déjà totalement explosé. Enfin dans les métropoles, si les entreprises veulent disposer d'une adresse prestigieuse, une partie de leurs cadres sont ailleurs, venant au siège une fois par semaine et pratiquant le télétravail par internet, habitant là où les logements sont moins chers. Petit à petit le tissu économique comme la carte culturelle se déplacent en suivant une pensée en archipel du territoire, qui est à relier à la mobilité.

L'objectif des sociétés traditionnelles était la sédentarité. Même si les ouvriers pouvaient venir de loin, le quartier était un lieu d'enracinement pour les paysans venus de Belgique, de Pologne ou d'Algérie. On se mariait sur place, les enfants naissaient dans le quartier, puis petit à petit les gens commençaient à en sortir par les vacances, avec ce qu'a apporté la construction de l'Europe et la mondialisation, le monde numérique. Pour moi, la mobilité ne se mesure pas seulement en kilomètres parcourus, elle concerne aussi la mobilité des personnes dans la sphère de l'intime, du travail. La majorité des logements à Paris sont occupés par une personne seule et 1 mariage sur 2 à Paris se défait en 5 ans. On devient adulte vers 30 ans, de 20 à 30 ans se déroule une longue période d'apprentissage à la fois sexuel, professionnel, politique; le premier CDI arrive vers 29 ans et le premier bébé à 30 ans et 2 mois. La construction des âges s'est transformée, avec la vie qui s'est allongée de 20 ans depuis la Seconde Guerre mondiale. Nous sommes passés d'une civilisation à 3 générations à une civilisation à 4 générations dans laquelle la mobilité exprime un système créatif où la vie est un récit. D'ailleurs, lors des enterrements, on éprouve le besoin de raconter ce récit, ce qui n'était pas du tout le cas il y a 30 ou 40 ans.

Ces vies très mobiles où l'on mène des aventures successives rendent les gens très heureux. 73 % des Français se déclarent heureux dans leur vie privée, dans leur couple et dans leur travail, 80 % en Allemagne. Par contre, on a perdu la direction globale. Très occupés par la construction de nos vies individuelles – avoir des amours, partir en vacances, aller au cinéma, lire – nos vies prennent une intensité incroyable où se perd le projet commun. Or ce vide de commun a été occupé par une pensée écologique destructrice, dessinant un futur mortifère. Or une société ne peut avancer vers sa propre mort de manière volontaire. Il faut donc à la fois bouleverser nos sociétés pour appliquer les décisions de la COP21, et se préparer à vivre dans des sociétés plus chaudes et avec un climat plus « guerrier ». Il faut reconstruire une confiance dans l'humanité en s'adaptant au fait que le monde change et que la terre se réchauffe. Il est possible de lancer d'immenses projets collectifs mobilisateurs pour vivre autrement. Par exemple : l'État pourrait engager la plantation de 10 millions d'arbres – un arbre équivalait à 3 ou 4 climatiseurs –.

Bibliographie (extraits)

Ouvrages

- La Campagne inventée*, avec Michel Marié, Actes Sud, 1977
- La Dérive des territoires*, préface d'Edgar Morin, Actes Sud, 1981
- Penser les vacances*, Actes Sud, 1984
- Le Tiers Espace, ou la nature entre ville et campagne*, Méridiens Klincksieck, 1990, réédition à L'Aube, 2012
- La Société d'archipel, ou les territoires du village global*, L'Aube, 1994
- Le Tropisme des rivages, essai sur le Sud français*, avec Xavier Gizard, l'Aube/Datar, 1995
- Au bonheur des campagnes (et des provinces)*, avec Bertrand Hervieu, L'Aube, 1996, réédition 2005
- La France qui change : pourquoi les travailleurs votent Front national*, Le Seuil, 1997
- Court Traité sur les vacances, les voyages et l'hospitalité des lieux*, L'Aube, 2000
- L'Archipel paysan, la fin de l'archipel paysan*, avec Bertrand Hervieu, L'Aube 2000
- Le Sacre du temps libre, la société des 35 heures*, préface d'Élisabeth Guigou, L'Aube, 2002, réédition 2004
- Le Nouvel Âge du politique - Le Temps de l'individu-monde*, L'Aube, 2004
- Éloge de la mobilité, essai sur le capital temps libre et la valeur travail*, L'Aube, 2006, réédition 2014
- Fragments d'identité française*, L'Aube, 2009
- Lettre aux paysans et aux autres sur un monde durable*, L'Aube, 2010
- Nouveau Portrait de la France : la société des modes de vie*, L'Aube, 2011, réédition 2012, réédition 2013
- La France dans le monde qui vient, la grande métamorphose*, L'Aube, 2013, réédition 2015
- Le Triomphe d'une utopie, la révolution des temps libres*, L'Aube, 2015
- Le moment est venu de penser à l'avenir*, L'Aube, 2016
- Quand la Méditerranée nous submerge*, L'Aube, 2017

Chronique française, de Mitterrand à Macron, L'Aube, 2018

Une société si vivante, L'Aube, 2018

L'Implosion démocratique, L'Aube, 2019

Articles

« Une vie longue est une vie de discontinuité », interview in *Le Monde*, 24 juin 2015

« Hier, les jeunes cadres seraient allés dans les banlieues chics de Paris, aujourd'hui, c'est les capitales régionales », interview in *Le Monde*, 28 février 2019

CHAPITRE 4

Un enjeu de stratégie écologique et patrimoniale

Si l'enjeu social est au principe des Hlm, leur mission dans la société qui vient se confrontera inmanquablement à deux autres grands enjeux déjà présents mais qui ne cessent de s'affirmer encore, se renforçant mutuellement. Historiquement, le logement social compte parmi les secteurs qui se sont très tôt impliqués fortement pour les économies d'énergie, entrant rapidement dans une logique volontariste de transition énergétique, puis s'ouvrant à une approche plus vaste de la lutte contre le dérèglement climatique et pour la préservation de l'environnement. Parallèlement, les effets de l'aménagement du territoire ont soulevé de nouvelles urgences urbaines dans certains quartiers populaires où l'égalité républicaine est en souffrance, dans les centres-villes anciens des villes moyennes et petites où le dynamisme manque, au cœur des grandes métropoles où l'accès au logement est particulièrement contraint et le risque de gentrification constant, mais aussi dans le périurbain où le mode de vie cher attend de nouvelles perspectives.

Toutes ces problématiques qui avancent en suivant leur logique propre, ne peuvent plus faire l'économie d'une réflexion sur leur dimension environnementale et écologique, puisque les pratiques du quotidien, les déplacements, les travaux de rénovation et de construction, sont des activités où les marges d'économies d'énergie et de réduction des polluants atmosphériques sont majeures. Ainsi la stratégie de la transition écologique de notre société passe par le territoire et la familiarité du logement social avec ces deux aspects le place assurément dans un rôle de levier puissant. La proposition de ce quatrième chapitre qui s'approche le plus de la logique opérationnelle est de faire appel au regard de deux praticiennes, une spécialiste de l'environnement et du climat, Laurence Tubiana, et une architecte, Christine Leconte. Le premier entretien prend le parti d'entrer sur la question environnementale et climatique par la conception et la mise en œuvre de solutions systémiques globales, et non par les entrées plus connues de la technique ou de l'initiative avant tout locale. Le second entretien aborde la question urbaine à partir de l'architecture comme porteuse de sens dans notre société.

La CROISSANCE se complique, mais l'écologie motive

*Pour une action immédiate :
regard d'une environnementaliste*

Entretien avec Laurence Tubiana

L'entretien s'organise autour de trois moments, le premier interroge le double mouvement qui anime l'engagement en faveur du climat et de l'environnement, opposant la logique de négociation entre les institutions, et celle de la revendication et de l'expérimentation portée par le mouvement social. Le second temps développe les conséquences organisationnelles de la mise en œuvre des solutions, au-delà des seuls aspects techniques. Enfin, la troisième partie s'arrête sur le paradoxe qui consiste à toujours souhaiter la croissance dans nos sociétés quand nombre d'enjeux écologiques poussent à réduire production et consommation.

I.

Négociation et contestation

La préservation de l'environnement et sa dimension planétaire, le dérèglement climatique et sa composante énergétique se sont progressivement imposés comme des sujets primordiaux pour l'avenir de nos sociétés. Si, dans les territoires, de nombreuses expériences sont tentées et parfois se diffusent largement avec succès, l'ampleur des transformations à opérer impose des stratégies d'ensemble qui s'élaborent tant à l'échelle des pays qu'au niveau international. Mais parallèlement aux discussions et accords entre hauts dirigeants, les sociétés civiles se montrent de plus en plus actives et impatientes, tel qu'en témoigne la multiplication des appels et des marches aux slogans écologistes. En tant que partie prenante directe des principales initiatives d'ampleur engagées par la France ces dernières années dans le domaine, quel regard portez-vous sur les étapes à venir, alors que la gravité de la situation semble s'accroître dans un contexte de tension sociale et politique exacerbée en Europe? Que reste-t-il à inventer dans notre pays pour nous sentir pleinement en capacité de relever les défis de la neutralité carbone et de la dépollution de nos écosystèmes comme de nos modes de vie? Comment appréhendez-vous cette France ambitieuse des années 2030?

Laurence Tubiana : Le changement climatique est une question d'ordre mondial qui renvoie à la notion de *global common*. On pourrait traduire cette expression par *bien commun mondial*, en l'entendant dans un sens proche de celui qu'en donne l'économiste et politologue américaine Elinor Ostrom. S'il est nécessaire de concevoir le problème comme touchant la planète entière, toute sa complexité interne n'apparaît pas à cette échelle, mais dans l'imbrication des multiples niveaux intermédiaires, jusqu'au geste en apparence le plus anodin mais qui révèle la capacité d'action de l'individu. Il s'ensuit que maîtriser cette complexité passe nécessairement par une opération qui consiste à ramener le global au local, c'est-à-dire précisément à une échelle où l'action nous semble possible, quand l'accord unanime entre pays constitue par nature un défi majeur et relativement abstrait. D'ailleurs, nombreuses sont les démarches *sub-nationales* portées par les villes, les territoires ainsi que leurs citoyen(ne)s, qui n'ont pas attendu les initiatives internationales, ou même nationales, pour passer à l'action. Au travers de sujets variés, les populations locales et leurs institutions se sont emparées du problème climatique et environnemental. La pollution de l'air, par exemple, constitue une réalité très tangible pour la vie des habitants des métropoles ; la déforestation, bien que plus lointaine des préoccupations quotidiennes, constitue aussi un sujet dont se saisissent des territoires.

Toutes ces avancées locales forment une grande avancée par le terrain, très positive. Néanmoins, une tension demeure dans l'articulation entre les échelles d'action, qui renvoie à l'organisation de la délégation des compétences et des responsabilités. C'est pourquoi un combat commun existe entre les autorités locales et les villes en particulier, lorsque celles-ci se heurtent à des politiques nationales insuffisamment volontaires ou plus grave encore, au manque de politiques nationales. En faisant front commun, en s'organisant en réseau, elles peuvent efficacement chercher à obtenir les compétences qui leur permettront d'agir à l'échelle voulue. Par exemple, la création de *zones à faibles émissions* illustre bien l'enjeu auquel font face les métropoles qui veulent protéger la santé des populations dans les zones très denses, en accélérant le renouvellement du parc automobile pour améliorer la qualité de l'air. Plus de 230 métropoles dans toute l'Europe sont engagées à ce jour dans cette démarche qui concerne tout spécialement la France, mise en demeure de se saisir du problème par la Commission européenne, avec un avis récent du Conseil d'État allant également dans ce sens. Avancer sur le sujet implique que les autorités locales puissent disposer d'espaces pour développer ces zones, c'est-à-dire non seulement de toutes les autorisations légales mais aussi de structures institutionnelles en mesure de les accompagner, de les suivre plutôt que de les bloquer. De même les sociétés de services énergétiques ont besoin de plus de flexibilité, afin de pouvoir proposer des options plus écologiques et moins coûteuses.

Les stratégies d'ensemble restent indispensables. Elles fonctionnent d'autant mieux qu'elles s'appuient sur des réseaux comme le TEPOS en France, qui rassemble et encourage la création de nouveaux « Territoires à Energie POSitive », articulant la réappropriation des questions énergétiques par l'ensemble des acteurs locaux, citoyens inclus ; la mise en œuvre d'actions concrètes autour de la complémentarité qui associe la baisse de la consommation et la production renouvelable ; et enfin l'interpellation des pouvoirs centraux. À l'échelle transnationale on peut citer aussi le C40, un réseau mondial de maires engagé(e)s dans la lutte contre le change-

ment climatique, qui travaille de façon collaborative pour développer des mesures ambitieuses adaptées aux différents contextes urbains. La combinaison de tels engagements peut permettre d'apporter des réponses à ces tensions identifiées au quotidien par les habitants et signalées par les instances institutionnelles, au travers de solutions qui répondent aux besoins et demandes régionales et locales. Dans ce contexte, les conventions internationales comme l'Accord de Paris signé en 2015 ou les Objectifs de développement durable adoptés par les membres de l'Organisation des Nations unies jouent aussi un rôle important. Parce qu'à travers eux, un signal clair est donné aux gouvernants ainsi qu'à tous les autres acteurs, quant aux objectifs que nous cherchons à atteindre. Ils imposent un fil directeur dans l'adoption et la mise en œuvre de mesures à tous les niveaux.

Je souhaite aussi insister sur la dimension politique et sociale qui s'articule au défi climatique et environnemental. En France comme en Europe, c'est une vision commune qu'il nous faut développer pour mobiliser tous les citoyens. Il s'agit de proposer une transition vers une société plus respectueuse de l'environnement, qui soit bien évidemment moins polluée, mais aussi plus juste : le renouveau de la citoyenneté place logiquement l'écologie et la justice sociale en son centre. Cela doit se traduire concrètement par la mise en place de solutions qui répondent à la demande des citoyens et des demandes s'exprimant plus explicitement au travers de mouvements sociaux tels que celui des *Gilets jaunes* en France, ou celui des Grèves pour le climat. L'approche holistique reste incontournable, parce qu'elle permet d'atteindre simultanément des objectifs environnementaux et sociaux, en reconnaissant que ceux-ci sont fortement interdépendants. On l'observe particulièrement aux niveaux décentralisés quand on détaille comment se conçoivent les projets où différentes notions renvoyant à des domaines habituellement distincts se rejoignent dans une cohérence globale renforcée. La prise en compte de multiples dimensions dans l'élaboration des Plans Climat en représente une très bonne illustration.

II. *Organisation et hybridation*

Plus l'urgence se fait sentir, plus les remises en causes systémiques et les bifurcations stratégiques semblent des options à considérer, quand elles ne sont pas présentées tout bonnement comme inéluctables, attisant alors les controverses. Celles-ci renvoient aux capacités d'évolution organisationnelle de notre société. D'un côté nous disposons d'infrastructures puissantes mais forcément marquées par une certaine inertie, de l'autre nous attendons que soit donnée toute sa place au citoyen contemporain, confronté cependant à des injonctions contradictoires. Plus généralement, si l'utilisateur final, l'habitant ou le consommateur peut agir dans sa pratique et dans ses choix, il s'agit toujours de pratiques s'inscrivant dans un cadre sociotechnique normé, et de choix parmi les possibilités offertes dans un secteur d'activité défini par des règles et des certifications de qualité. L'individu a ainsi sa part de liberté et de responsabilité proportionnellement à la marge de manœuvre qui lui est permise dans un système global complexe, aux prises avec le fonctionnement et les habitudes de notre société. En conséquence, comment accompagner les différents acteurs dans l'évolution de leurs organisations,

comment favoriser l'appropriation concrète des enjeux par les citoyens ? N'y a-t-il pas le plus souvent non pas une ou plusieurs solutions, mais une combinaison subtile de pistes à imaginer ? Nous ressentons un besoin de créativité pour réinventer notre rapport à l'environnement, mais tout autant un besoin d'une grande efficacité dans chaque décision pour avancer avec assurance : quelle démarche développer, quelles méthodes se dessinent pour relever les défis ?

Laurence Tubiana : L'urgence climatique et environnementale ne fait pas de doute : les experts du GIEC, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, nous ont donné moins de 12 ans pour agir, pour obtenir une inflexion significative dans la trajectoire de nos sociétés, dont la réduction des émissions de gaz à effets de serre est l'objectif cardinal. Bien que les impacts du changement climatique déjà perceptibles ont été longtemps représentés en termes distants – en parlant par exemple de gigatonnes de carbone ou de température moyenne mondiale d'ici la fin du siècle – on en voit aujourd'hui toutes et tous les conséquences : les inondations peuvent causer aujourd'hui des morts en France, comme l'an passé dans le sud du pays ; la mesure des vagues de chaleur et les sécheresses des cours d'eau et des sols dépassent des records historiques de plus en plus régulièrement ; les feux de forêt d'été sont eux aussi devenus plus fréquents. C'est d'ailleurs le constat de cette urgence auquel réagissent les mouvements de jeunesse par exemple, avec leur message clair disant simplement ce qui est : on ne fait pas assez face à ce moment de crise. L'intervention au Parlement européen de Greta Thunberg, cette adolescente suédoise de 16 ans militante pour le climat, me semble à cet égard tout à fait parlante : « De très nombreux politiques m'ont affirmé que la panique n'aboutissait jamais à rien de bon. [...] Mais quand notre maison est en feu, quand on veut éviter que l'incendie la consume intégralement, il faut quand même paniquer un minimum »¹.

L'action doit être drastique et rapide pour répondre à l'urgence, le récent rapport du GIEC d'octobre 2018 qui met non pas en avant l'objectif de 2° C, mais les conséquences directes d'un réchauffement de seulement 1,5° C, le confirme. Or, cette action ne peut être reportée sur les seules épaules des jeunes, ou sur celles d'autres individus d'ailleurs... Si les jeunes acceptent de prendre une part de responsabilité – plus précisément s'ils sont forcés de le faire et disent qu'ils ne devraient pas avoir à le faire – ils nous demandent aussi à nous adultes et à tous les représentants gouvernementaux de prendre notre part de responsabilité. Ce message est très puissant, particulièrement fort. Nous avons en effet toutes et tous un rôle à jouer dans cette transition en tant que citoyen(ne)s et tant que consommatrices et consommateurs, pour prendre nos propres engagements dans la mesure de ce qui nous est possible de faire. En s'engageant par exemple à réduire notre consommation de viande et nos trajets en transports polluants, notamment l'avion. Mais nous pouvons et nous devons aussi demander plus d'action ambitieuse de la part des gouvernants et autres acteurs tenant un rôle plus global, comme les grandes entreprises par exemple, pour qu'ils ne reculent pas devant le défi qui leur fait face également, et répondent ainsi à la nécessité de placer les intérêts sociaux et environnementaux devant les intérêts purement économiques. Les résultats des pressions exercées peuvent déjà

1. « En pleurs, Greta Thunberg supplie le Parlement européen d'agir pour le climat », in *Courrier international*, 17 avril 2019, article en ligne

être notés, et nous encouragent à poursuivre en ce sens : des déclarations d'urgence climatique et écologique sont votées dans plusieurs pays, elles sont des avancées politiques importantes même si l'on doit être vigilant sur la façon dont elles se traduiront en pratique ; concernant la finance, certaines banques commencent à *nettoyer* leurs investissements ; pour ce qui est de la pollution, notamment des océans, les interdictions des pailles et autres produits plastiques à usage unique progressent suite à de fortes campagnes de la société civile faisant pression sur les entreprises et les pouvoirs législatifs ; la transition vers la vente de produits alimentaires plus locaux commence elle aussi à s'organiser. Cela dit, persiste encore une contradiction inhérente dans les discours de nombreux responsables politiques qui même s'ils ou elles acceptent la gravité et l'ampleur du problème, prétendent que des *petits pas* et changements minimes de comportements suffiront à résoudre la crise écologique. Comme l'expliquait récemment Mary Annaïse Heglar, la directrice des publications de l'ONG américaine *Natural Resources Defense Council*, ces personnalités politiques parviennent ainsi, en pointant du doigt des comportements individuels, à éviter une remise en cause plus générale du système économique inégalitaire et fortement dépendant des énergies fossiles dans lequel nous vivons.²

L'Accord de Paris demande à chaque pays de développer des plans pour 2030 et pour 2050. Dans l'Union européenne et dans certaines grandes villes, mais également au sein de secteurs économiques entiers voire dans de grandes entreprises, les dirigeant(e)s cherchent à comprendre ce que signifie de construire une stratégie compatible avec l'Accord de Paris, notamment au regard de l'objectif d'atteindre d'ici 2050 la neutralité carbone. Je considère cette démarche essentielle pour s'assurer que la somme de nos actions prises séparément soit la réalisation des objectifs urgents et communs que nous nous sommes fixés – et que les rapports scientifiques récents ne font que renforcer –. Cette réflexion commence à traverser tous les secteurs d'activité, qu'il s'agisse de la finance que j'ai déjà citée, mais aussi l'industrie lourde, particulièrement concernée. Il faut noter que tou(te)s les citoyen(ne)s ont leur mot à dire dans ce projet, puisque le but est certes d'atteindre nos objectifs, mais bien sûr d'y parvenir de façon inclusive, en s'assurant que la transition énergétique soit pensée pour favoriser des emplois locaux et durables, pour faire en sorte qu'elle contribue – ses effets positifs induits sont bien connus – à une meilleure qualité de vie, au travers par exemple d'une amélioration de la qualité de l'air, de l'eau, mais aussi d'une meilleure efficacité énergétique des bâtiments. Pour mener ce projet ensemble, nous avons besoin d'institutions qui nous assurent que toutes ces voix différentes pourront être entendues, ce qui implique de renforcer la démocratie participative.

2. Mary Annaïse Heglar, *I work in the environmental movement. I don't care if you recycle. Stop obsessing over your environmental "sins."* *Fight the oil and gas industry instead*, in *Vox*, 4 juin 2019, article en ligne

III.

Croissance et réduction

La croissance s'est imposée dans le débat public comme un synonyme du progrès, un indicateur de développement. Répondant aux impératifs du développement durable, la notion de croissance verte est alors apparue avec la transition énergétique, tandis qu'émergent des concepts en opposition comme la décroissance, ou des interprétations catastrophistes comme les théories dites de l'effondrement. En plus de la réduction des consommations énergétiques, nous recherchons simultanément à réduire les particules fines dans l'air, les produits chimiques dans l'agriculture, le plastique dans les océans pour ne citer que trois exemples. Nous sommes donc confrontés à ce paradoxe de devoir concentrer beaucoup de notre énergie collective à des réductions de toutes sortes quand nous avons pris l'habitude dans la pensée commune de considérer que le moteur de nos sociétés résidait dans un principe général de croissance. Comment définissez-vous la croissance aujourd'hui et le rôle que ce concept peut jouer, quelles autres notions mobilisez-vous pour nous permettre de comprendre les ressorts du développement à l'aune de l'écologie? Qu'en est-il du travail, autre valeur cardinale et son impératif de réduction du chômage, dont la définition semble bouger beaucoup également, notamment sous l'effet des activités nouvelles imaginées en lien avec l'environnement?

Laurence Tubiana : Le système économique et politique mondial majoritaire aujourd'hui tient d'une longue tradition de mesure du succès, qu'il s'agisse d'un pays, d'un individu ou d'une initiative, selon des critères strictement matériels et financiers. Et quoique majoritaire, cette approche est malheureusement dangereuse et coûteuse. Si elle a pu bénéficier à certains pays, elle a principalement contribué à un renforcement des inégalités sociales, remettant aussi en cause d'autres formes de développement, voire les empêchant complètement, que ce soit en matière économique ou sociale. Il s'ensuit que la notion de décroissance par exemple, a souvent été associée à des connotations négatives et notamment à l'idée qu'à travers l'action climatique, on amoindrirait notre qualité de vie. Pour dépasser cet écueil, l'idée de croissance verte – elle aussi bien sûr critiquable dans certaines de ses interprétations – peut, à condition d'être définie dans un contexte de soutenabilité, nous permettre de dépasser le paradigme d'une croissance destructrice de l'environnement et renforçant les inégalités. En effet, la croissance ne doit pas forcément être définie en termes économiques. On peut par exemple (re)définir le succès d'une société – comme beaucoup de sociétés le font déjà – en plaçant en avant le bien-être humain, qui est conceptualisé en Équateur et en Bolivie sous le terme de *buenvivir*, et la préservation de la nature au cœur d'un projet commun. Car ce que demandent les mouvements sociaux aujourd'hui n'est pas une transition qui mènerait à un appauvrissement – bien au contraire – ! Pour le moment, on sait que la croissance, au sens classique du terme, pèse lourd sur le changement climatique et l'exacerbation des inégalités. La question que l'on doit se poser est donc de savoir comment sortir de cette chaîne de causalité, comment la changer. Je pense qu'il nous faut pour cela utiliser de nouveaux indicateurs de succès et de bien-être. Ceux-ci devront revaloriser la nature et l'importance de la justice sociale, je pense par exemple au travail de l'économiste Joseph Stiglitz à ce sujet. Il s'agit aussi de mener un combat pour un développement qui allie nos différents objectifs. Enfin, ces approches nouvelles requièrent de la créativité et de l'innovation. On voit déjà beaucoup de solutions s'amorcer – il s'agit donc de les accompagner et les aider à grandir –.

L'HABITAT s'étale, mais l'urbanité densifie

*Pour une réparation créative :
regard d'une architecte*

Entretien avec Christine Leconte

L'entretien s'organise autour de trois moments. Le premier s'intéresse aux perspectives de l'architecture contemporaine et interroge l'évolution de la figure de l'architecte. Dans un deuxième temps, la réflexion se focalise sur le logement autour de sa double appartenance, à la fois dans la sphère privée de l'intimité et au contact de la ville, de la vie urbaine et connectée. Enfin la troisième partie s'attache à la coordination des métiers touchant à l'architecture, aux méthodes à inventer notamment avec les habitants.

I.

Architecture et architecte

Dans notre pays depuis de nombreuses années, le choix a été fait de construire majoritairement notre habitat sans architecte, répondant au désir des Français de maison individuelle par son industrialisation. On décida parallèlement d'abandonner l'urbanisme étatique qui s'était largement appuyé sur les prouesses techniques du bâtiment, en réponse aux audaces conceptuelles d'architectes-phares, au moment où les grands ensembles devenus des symboles du progrès et de l'intégration, se transformaient malgré eux en emblèmes d'une société de la crise qui s'installait durablement. La société de consommation continuait à gagner sur les terres agricoles si vulnérables au développement des centres commerciaux, équipements privilégiés du développement économique et source garantie d'emploi, mais poussant au délaissement des centres-villes considérés souvent pour leurs seules façades centenaires, vues comme les instruments d'un tourisme historique conscient de sa qualité patrimoniale, mais oubliant beaucoup ses habitants. Alors que s'ajoute aujourd'hui à ces constats bien établis désormais l'immense défi environnemental, dans lequel l'immobilier et l'urbanisme tiennent une place déterminante, comment l'architecture des architectes, créative et réflexive, entend-elle prendre toute sa place dans les grandes orientations que la France doit prendre pour les années qui viennent ? Par-delà les lois et les règlements, les cahiers de charges et les concours, que défend l'architecture

française contemporaine pour la société qui vient ? Quelle lecture du monde et de la vie souhaite-t-elle diffuser et partager ?

Christine Leconte : L'humanité est confrontée à des défis planétaires inédits. Nous consommons nettement plus de ressources non renouvelables que ce que la planète peut fournir. Les dérèglements climatiques, l'épuisement des ressources naturelles, les conflits migratoires sont des réalités quotidiennes et durables. Tout comme bien des aspects de notre société, l'aménagement du territoire et la pratique de l'architecture sont profondément impactés. En témoignent le poids des modèles urbains dans notre bilan carbone ou le surpeuplement des métropoles. En termes de quantité et de qualité la crise du logement atteint des proportions critiques, particulièrement importante en Île-de-France. Les conditions de vie des Français sont directement touchées par cette situation. Complexité des déplacements, mal-logement, pollutions excessives, précarités sociales et énergétiques : la politique d'aménagement des territoires des 40 dernières années n'a fait qu'exacerber ces problématiques. C'est pourquoi nous attendons les actes politiques décisifs. Ces constats doivent être au cœur des choix politiques et d'action publique dans les domaines environnementaux, sociaux et économiques. Les architectes sont prêts et déterminés à accompagner les pouvoirs publics. C'est également le rôle de l'institution ordinale.

Plusieurs ruptures avec ce modèle sont nécessaires. En premier lieu, l'étalement urbain doit être stoppé. Son impact écologique est reconnu : l'équivalent d'un département français est artificialisé tous les 6 à 7 ans, avec des conséquences désastreuses sur l'agriculture, la gestion des eaux et la biodiversité. Son impact économique reste nettement sous-estimé : selon certaines études¹, une ville étalée – sur le modèle périurbain – représente pour la collectivité un coût 5 à 10 fois supérieur à celui d'une ville dense pour y apporter la même qualité de service public ! Pour les habitants, le coût en termes de mobilité est considérable (pensons aux variations du prix de l'essence). À l'heure des restrictions budgétaires et d'importantes difficultés économiques pour de nombreux Français, ce modèle n'est plus tenable.

En lien avec l'étalement urbain, il est également nécessaire de rompre avec la fabrique zonée et consumériste. Les zones d'urbanisme à *l'opportunité* sans stratégie urbaine réfléchie, sans architecture, ne doivent plus être rendues possibles. C'est particulièrement le cas des surfaces commerciales toujours plus immenses, présentées comme porteuses d'emploi, alors qu'ailleurs ce modèle est largement dépassé. Elles perpétuent le modèle d'une ville centrée sur la voiture, la consommation... Et sont les friches urbaines de demain, les vestiges d'une logique devenue folle. Les conséquences sont visibles partout, notamment dans ces centres-villes abandonnés dans lesquels le bâti périlite. Conscients que cela ne fonctionne plus, certains élus se mobilisent sur le terrain. L'État tente, au travers d'Action cœur de ville, de les accompagner. Le mouvement des *Gilets jaunes*, structuré largement autour des ronds-points, symboles du développement exponentiel des zones périurbaines, est symptomatique de ces maux. Il souligne sans doute la fin d'un modèle de développement qu'il nous faut questionner et inverser.

1. Voir l'étude menée par le réseau national de recherche de l'université d'Ottawa *Sustainable Prosperity* : thecostofsprawl.com

Redonner à l'architecture sa valeur écologique et sociale

Changer de modèle, accompagner cette *société qui vient* ne peut se faire que collectivement. Chaque discipline doit trouver sa juste contribution. L'architecture a dans ce cadre un rôle particulier à jouer. Par essence, l'architecture est une discipline en questionnement permanent sur le rapport au monde. Elle dispose de la richesse, des atouts et de la diversité pour prendre part à ces évolutions. Il revient au politique d'appuyer aujourd'hui la vocation première de l'architecture. À l'instar de la médecine pour la santé, celle de l'architecture est de soigner les territoires. L'architecture est en effet l'incarnation spatiale de notre vitalité démocratique, de ses enjeux. Sans soutien politique, elle s'affaiblit et la démocratie avec elle.

Dans ce contexte de crise, la pratique des architectes s'adapte pour apporter des réponses concrètes. La force de l'architecture est cette capacité à saisir de manière transversale des questionnements de politique générale et du quotidien : aménagement du territoire, économie locale, mobilité... Intimité, sociabilité, bien-être, santé, confort : ces enjeux sont au cœur des réflexions architecturales. Sa capacité à être en phase avec les mutations et à y apporter des réponses se nourrit des contacts permanents avec la société civile. Le développement de nouveaux modes de commande, davantage en proximité avec les élus et les citoyens, en témoigne. Citons entre autres : le diagnostic en marchant, le développement de l'urbanisme transitoire pour imaginer les futurs usages, les résidences d'architectes *in situ*, le développement des pratiques écologiques, circulaires et de coconstruction. Les étudiants en architecture sont de plus en plus nombreux à choisir cette discipline pour ses valeurs sociales et écologiques. C'est un motif de confiance en l'avenir. En cela, ils s'inscrivent dans la continuité d'une grande tradition initiée dès les années 1970, dont Yona Friedman a été l'un des plus fervents (p)artisans. L'avenir de l'architecture se joue sans doute pour partie dans cette génération, dans la recherche du bon sens et la capacité à utiliser intelligemment le numérique, notamment les datas, au service de solutions *low tech* et frugales.

Au plus près des territoires

Face aux défis immenses, villes et territoires doivent devenir davantage résilients. Les acteurs de l'aménagement – dont les architectes – sont confrontés à un immense défi : sauver notre *Habitat commun*, la Terre, et mettre en place un nouveau paradigme : la réparation. L'architecture doit affirmer sa vocation symbiotique, en proximité avec les habitants, les territoires et leurs ressources. La fabrique de la Ville doit prendre la pleine mesure de son impact environnemental pour penser le changement à toutes les échelles. L'attention au *vivant* et aux milieux est primordiale.

La seconde rupture avec le modèle actuel est de faire évoluer les modes de conception en intégrant chacune de nos constructions dans une perspective globale et sur le temps long. L'architecture a cet avantage d'une pensée à plusieurs échelles, du grand territoire jusqu'à l'intervention la plus locale. L'architecture peut contribuer au développement d'externalités

positives : la captation de carbone et le (re)développement des sociabilités urbaines ou le développement d'économies de proximité au bénéfice des populations locales. Pour réussir ce pari, il faut admettre que l'innovation réside dans la réparation de l'existant. Pour tous les acteurs, c'est un bouleversement. Ayons collectivement le courage d'élargir nos perspectives. Soyons exigeants pour que chacun ait droit à l'architecture, même dans les territoires les plus enclavés, même pour la réhabilitation la plus anodine. L'architecture n'appartient pas aux architectes.

Nombre d'architectes sont déjà investis dans ce partage, en quête de projets aux relations plus simples, incluant l'ancrage avec les acteurs directement concernés : élus, artisans, habitants. De nombreux architectes s'installent ainsi dans les territoires ruraux à proximité des espaces productifs, à travers l'habitat participatif. Des collectifs pluridisciplinaires investissent les friches ou les lieux en transition dans une logique de coconstruction d'un usage futur.

II.

Patrimoine et modes de vie

Progressivement s'est affirmée en France la dimension financière du patrimoine immobilier, dans un contexte macroéconomique où les ménages ont eu tendance à orienter leur épargne vers la pierre plutôt que dans les entreprises, notamment sous l'effet structurel des politiques d'accession à la propriété. Ainsi le logement que l'on occupe ou celui que l'on loue n'a pas seulement une valeur d'usage, il est aussi beaucoup perçu selon sa valeur économique soit comme capital, soit comme service dans un marché où la recherche de la qualité justifie d'y consacrer une part très substantielle de nos revenus. Mais la qualité vécue chez soi, dès lors qu'on oublie la ville et son quartier pour se retrouver dans son intimité, dépend du plan des lieux, du dessin des ambiances par la lumière qui change, épousant l'équilibre des volumes d'une pièce à l'autre. Il y a la familiarité du bruit de nos pas et la résonance particulière du claquement de chaque porte, la texture des matériaux qui nous enveloppent. L'architecture est en quelque sorte la première autrice de notre logement, que nous interprétons. Nos modes de vie changent, la famille évolue, les objets du quotidien se transforment : où en est l'architecture de son rapport au logement ? Comment se pense aujourd'hui la relation entre le logement de fait tourné vers l'intérieur et l'unité de son bâtiment inscrite dans la matière urbaine ? Comment travaille-t-on ce sens concret et néanmoins essentiel de la vie quotidienne dans les différentes facettes qui caractérisent notre société contemporaine ? Quelles en sont les pistes pour l'avenir ?

Christine Leconte : Certains constats nous alertent. Selon la Fondation Abbé Pierre, près de 15 millions de Français subissent des conditions de logement « anormales » : logement indigne, surpeuplement... Les objectifs en termes de réhabilitation fixés dans la loi pour la transition énergétique de 2015 sont très loin d'être tenus. Face aux mutations sociologiques – décohabitation et recomposition des ménages, allongement de la durée de vie, place accordée au travail et au temps libre... –, les logements construits demeurent extrêmement figés et manquent d'adaptabilité. Par exemple, nous ne mutualisons pas assez les espaces *servants* : buanderie, local vélo, chambre d'amis, jardins.... Cela permettrait de dégager le nécessaire : l'intimité inhérente à la construction de la famille (pour le salon, la cuisine...) et de soi (la chambre). La relation

directe à la nature est difficile. Les architectes doivent avoir les moyens de faire évoluer intelligemment les programmes puis les projets en ce sens. Faisons-leur confiance!

En Île-de-France, ces constats sont exacerbés. Le foncier est toujours plus cher et les prix de l'immobilier excluent de façon croissante les classes moyennes et populaires. Les limites de la très forte métropolisation sautent aux yeux : la région concentre 35 % de la production de richesse et 25 % des emplois. Pourtant, 72 % des Franciliens disent avoir envie d'ailleurs, proportion qui s'élève à plus de 80 % chez les cadres. Par un effet de ruissellement pour une fois bien réel, les métropoles attractives Bordeaux, Nantes ou Rennes sont touchées par ces phénomènes. Des constats inquiétants à mettre en regard des 3 millions de logements vacants en France, notamment dans des villes moyennes aux atouts nombreux, mais diversement attractives...

Financiarisation du bâti versus besoins réels

Ce manque accélère la course à la rentabilité dans le logement, au détriment de la qualité et de la pérennité des espaces produits. Des associations de consommateurs tirent à raison la sonnette d'alarme sur *l'obsolescence programmée* de certaines constructions. L'Agence Qualité Construction révèle des malfaçons sur les logements neufs en constante évolution : de 1 % en 2000 à 8 % à présent sur les structures... Une fuite en avant, sans réflexion sur le long terme. *Construire* est désormais considéré par beaucoup comme une production économique *comme une autre*. À chacune des étapes de la construction, des marges d'économie sont recherchées, le rôle de la maîtrise d'œuvre et des architectes est souvent menacé. Certains élus locaux au fait de ces risques ont essayé de mettre en place des garde-fous. À Bordeaux, Alain Juppé a par exemple exigé la présence des architectes sur le chantier – mission-socle pourtant inscrite dans la loi sur l'architecture de 1977 – dans les opérations de logement de promotion. Mais c'est malheureusement l'une des exceptions qui confirment la règle.

Cette situation souligne les limites de raisonnements qui ne prennent pas en compte le coût global d'une construction. Le principe *privatisation des gains, socialisation des pertes* s'applique malheureusement. Les marges effectuées par les promoteurs ou constructeurs se répercutent en définitive sur les coûts de gestion – entretien, charges... – qui sont à la charge des copropriétaires et de la puissance publique, État et collectivités. Les conséquences sociales et économiques sont très lourdes et durables. La standardisation de la production de logement particulièrement forte dans les années 1960-70 constitue actuellement une charge colossale pour l'État et les collectivités, comme en témoignent les plans nationaux de rénovation urbaine (PNRU) et les ORCOD sur les copropriétés dégradées. De la même manière, la libéralisation de la production de logement, particulièrement forte depuis les années 2000, s'est à nouveau traduite par des logements standardisés, rapidement obsolètes et incapables de répondre à la diversité et à la complexité des enjeux. À l'heure où cette tentation de la standardisation revient régulièrement dans les débats, nous avons tous la responsabilité de ne pas oublier les erreurs du passé.

Absence d'architecture et perte de qualité

Ce recul de l'architecture dans la construction se traduit mécaniquement par une dégradation de la qualité des logements. La loi de 1977, qui reconnaît l'architecture comme *d'intérêt public*, a fixé un seuil d'intervention des architectes à 150 m² de surface... Excluant presque de fait le logement individuel du champ des architectes. Résultat : près de 95 % du logement individuel sont réalisés sans architecte, notamment dans les lotissements. Un cadre de vie qui demeure largement plébiscité par les Français. Désormais, le logement social est également touché par ce phénomène. Depuis l'entre-deux-guerres, le logement social est un formidable champ d'exploration et d'expérimentation pour le logement. Dans les années 2000, une succession de lois ont contribué au développement de la VEFA, et de fait à la construction d'une part croissante du parc social par les promoteurs. En 2018, la loi ÉLAN a supprimé l'obligation de recours au concours architectural pour les bailleurs mais a surtout sorti les bailleurs de l'article 2 de la loi relative à la maîtrise d'ouvrage publique (1985), dite loi MOP. Cela remet en cause l'insécabilité de la mission-socle de l'architecte – étude et chantier – qui est pourtant l'unique façon de tenir un projet (temps, délais, coûts...) et d'éviter les malfaçons (de plus en plus récurrentes dans le bâtiment).

Au moment des débats sur la loi ÉLAN (2018), les architectes ont alerté sur cette perte significative de qualité dans une tribune intitulée « *Pour des logements de qualité au bénéfice de tous* », parue dans *Le Monde* du 15 février 2018. Le propos portait notamment sur les logements de plus en plus exigus et les espaces collectifs sans éclairage naturel. Un exemple : les séjours classiques de 20-25 m² sont progressivement devenus des salons de 18 m² avec cuisine intégrée en second jour. Cette tribune a recueilli en quelques semaines plus de 8 000 signatures, fédérant – c'est significatif – beaucoup de citoyens. Au quotidien, le logement collectif est pourtant le signe le plus visible de l'architecture dans nos vies. Il façonne la trame et la forme de nos villes. Il contribue largement à sa diversité, à sa richesse. Son apport et sa valeur ajoutée sont déterminants pour répondre aux enjeux collectifs déjà mentionnés. Si l'on se confronte lucidement au réel, force est d'admettre que la société accorde aujourd'hui trop peu de place à l'architecture et à la qualité d'usage dans la fabrique du logement.

Construire autrement : une responsabilité collective

Pour répondre à ces défis, il faut repenser toute la chaîne de la construction et ne pas hésiter à explorer des solutions audacieuses. Il y a urgence à produire différemment nos habitats pour concilier certains fondamentaux et pour s'adapter, notamment à un foncier sans cesse plus contraint. L'architecture elle-même s'adapte, évolue, mute. Nous avons besoin d'architecture pour anticiper et concevoir ces changements de fonction, d'usage et de typologie tout en préservant des conditions spatiales optimales. Utiliser davantage de matière grise – à commencer par le temps nécessaire à la prestation intellectuelle – pour consommer moins de matière première. Réfléchir aux moyens de décloisonner l'offre « d'usage » (habiter un lieu) de l'offre « d'échange » (acheter un bien pour spéculer). Des solutions existent : dissocier foncier et

logement, développer les offres coopératives, imaginer d'autres modèles financiers entre habitants et concepteurs... Les coopératives de Zürich et du nord de l'Europe sont des modèles à suivre. Une condition doit être fixée pour garantir la vertu de ces nouveaux modèles : le rôle stratégique de la puissance publique. Ces dernières années, le développement des « appels à projets innovants » (*Réinventer Paris, Inventons la Métropole du Grand Paris...*) a souligné les risques d'une privatisation accrue de la fabrique de la ville et notamment du foncier. Les limites de ces démarches « innovantes » dans des opérations de cession foncière² sont vite atteintes.

Réparer, c'est aussi monter collectivement en puissance sur la réhabilitation. La réutilisation et la transformation de bâtiments existants, parfois à forte valeur patrimoniale, sont de véritables enjeux de société. Les conditions des appels d'offres sur la réhabilitation en marché public ne sont pas les mêmes que sur le neuf, alors même que les objectifs y sont potentiellement plus difficiles à atteindre. Sur le logement collectif social ou en copropriété, la présence des architectes n'est pas toujours actée, selon que l'on dépose une déclaration préalable ou un permis de construire. Cette faille devra être comblée, car de nombreuses études confirment la nécessité d'une approche globale pour une réhabilitation efficace.

Enfin, réparer doit rimer avec frugalité pour favoriser le progrès social et écologique. Grâce à l'architecture, nous pouvons consommer moins d'énergie, moins de matière première, retrouver le juste sens de la technicité et nous appuyer sur les ressources présentes en proximité sur les territoires. Nous savons construire et réhabiliter l'existant autrement. Nous sommes capables de construire des logements ultra contemporains avec des matériaux traditionnels : terre crue, paille porteuse, chanvre... Les performances techniques progressent sans cesse : béton de chanvre préfabriqué, immeubles de 50 m de hauteur en structure bois... Grâce au remarquable engagement d'architectes et d'ingénieurs des filières, nous avons développé des technologies enviées dans le monde. Donnons-nous les moyens de favoriser le développement de ces alternatives. Dans l'idéal, une loi consacrée au logement devrait permettre d'intégrer pleinement les leviers de ces filières d'avenir, porteuses de développement économique et d'emploi non délocalisable.

III.

Habitants et acteurs

La figure de l'architecte évolue et se décline différemment selon les approches de la profession. Si l'on s'intéresse par habitude d'abord à la construction intégrant une dimension prospective parce qu'un bâtiment s'établit dans une durée très longue, la rénovation constitue elle aussi une grande part de l'activité, avec pour but de pouvoir vivre plus librement dans le patrimoine tout en préservant les traits marquants de son identité. En revanche, des points communs apparaissent dans la façon de gérer les projets avec l'ensemble des parties prenantes : commanditaires et usagers, acteurs publics

2. Voir notamment : Lina Hawi, Fanny Cottet, Pauline Zeiger, Alexandra Cocquière, *L'appel à projets urbains innovants : nouvel équilibre public-privé, nouveaux acteurs*, Note rapide Territoires n° 788, IAU, 19 octobre 2018

et habitants, techniciens et artisans, l'architecte tient un rôle d'acteur-pivot entre conception et réalisation. Et nombreuses sont les expériences qui tentent de nouvelles méthodes de travail, des modalités originales d'échange et de concertation, parfois acceptant d'ajouter des étapes ou des inflexions significatives au cours du temps. Comment les architectes voient-ils l'innovation sur le plan de leur démarche qui les amène au cœur d'un système d'acteurs complexe? Comment s'opère cette recherche combinée du consensus dans l'intention, de l'efficacité dans l'exécution, de la maîtrise dans les coûts, de la simplicité dans les usages, de la qualité dans l'urbanité?

Christine Leconte : Depuis plusieurs années, la relation entre maître d'ouvrage et maître d'œuvre s'est complexifiée. Elle est désormais moins directe, moins aisée. Cela s'explique pour partie par l'apparition de nouveaux *métiers* autour de l'acte de bâtir : assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'ouvrage déléguée, maîtrise *d'usage*, programmeur... Cette inflation de fonctions et de missions a plusieurs conséquences négatives : elle grève certaines missions essentielles des acteurs traditionnels, multiplie les fonctionnements *en silo* et surenchérit les coûts. Parallèlement, d'autres acteurs sont apparus au sein d'opérations de plus en plus complexes en termes techniques, juridiques et économiques. Ces évolutions reconfigurent profondément la gouvernance : qui décide? Qui valide? Qui coordonne? Les aménageurs, les développeurs urbains, les promoteurs... ? Quel rôle pour l'élu et la puissance publique dans la fabrique de la ville? Pour pouvoir aborder correctement la fabrication du projet, il est primordial de comprendre la situation et la marge d'action au sein de ce jeu d'acteurs. L'architecte-concepteur est en théorie responsable de la conception, qui est en soi un maillon fondamental du projet définitif. Pourtant, dans ce nouveau système, le risque est réel qu'il se retrouve en bout de chaîne, éloigné à la fois en amont de la demande initiale des élus et en aval du terrain et des habitants, avec de réelles difficultés pour répondre aux besoins initiaux des habitants et de la collectivité.

Cette complexification a pour conséquence la segmentation de la fabrique de la ville. La transversalité, si importante pour la qualité des projets et pour l'acte architectural, est difficile à mettre en œuvre. Dès lors, la marge d'intervention est souvent très faible, entre une parcelle restreinte et un programme figé. La multiplicité des règles et normes contribue également à cette situation : comment l'architecte peut-il proposer des innovations techniques ou sociales, pris dans un jeu d'acteurs d'une telle complexité? Les règles internes aux promoteurs s'y superposent, allant parfois jusqu'à retirer la conception des plans d'étage courant aux architectes. Les architectes sont alors réduits à produire un *design* de façade qui devra entrer dans le cadre d'un budget contraint. Le rôle d'un architecte est pourtant tellement plus riche. Une véritable gageure pour ces professionnels qui jouent le jeu malgré tout, quoique de plus en plus difficilement, avec beaucoup d'engagement, dans des délais souvent intenable. Une situation qui rappelle celle de la grande distribution : là aussi le nombre croissant des intermédiaires et les rapports de force très déséquilibrés ne jouent en faveur ni du producteur – qui vend à perte – ni du consommateur, qui supporte *in fine* les marges des différents acteurs sur le produit.

Élus, bailleurs, architectes, habitants, ces dynamiques doivent tous nous interroger. La production du logement social a longtemps été épargnée par cette multiplication des intervenants. La VEFA a introduit un nouvel acteur – le promoteur – dans une production de logements

sociaux cadrée entre le gestionnaire (alors maître d'ouvrage) et l'architecte maître d'œuvre. Avec la VEFA, la fonction du bailleur se transforme : il devient un « gestionnaire-acheteur ». Pour l'architecte en phase conception, la différence est de taille. Les logements en VEFA, assurés à la vente pour le promoteur, ne sont plus conçus à proprement parler pour l'habitant et le gestionnaire d'un parc, mais comme un « produit » à céder. La fonction de maître d'ouvrage du bailleur s'efface au profit d'un *acheteur* de logements. Ceci ne permet pas un échange fertile entre le bailleur et l'architecte dans la conception même des logements. Le bailleur n'est plus le client vis-à-vis duquel l'architecte a, par son Code de déontologie, un devoir de conseil. Dans ce jeu d'acteurs difficilement adaptable, compte tenu des restrictions budgétaires imposées par la rentabilité du produit, la place pour l'innovation et la qualité est restreinte au minimum.

Le logement social a toujours eu un rôle essentiel pour porter cette qualité architecturale, synonyme de bien-vivre ensemble pour les habitants. Ensemble, nous devons revendiquer le droit à la qualité pour tous dans les logements. Redonner une place à l'architecture – dans sa composante sociale et environnementale – au cœur du jeu d'acteur. Très impliqués, les architectes français connaissent les logiques économiques du logement : ce n'est pas pour rien que les plus renommés se sont tous impliqués dans la construction de logements sociaux. Évacuons d'emblée l'idée que la qualité soit synonyme de luxe. Au terme qualité, il faut substituer les mots de *cohérence* et *pertinence*. Et désormais y adjoindre ceux de frugalité et coût global, *efficacité économique* et *rapidité d'exécution*. Et tant d'autres éléments liés à l'espace, au droit à la lumière, à la ventilation naturelle... La qualité est une notion multiple et complexe. C'est une synthèse, une réponse à des besoins et des enjeux pluriels, conjuguant confort, santé, bien-être. Cette qualité architecturale, comprise et partagée, doit être portée par tous. Comme tout ce qui a valeur d'intérêt général, nous avons devoir d'en prendre soin collectivement. Et comme tout ce qui a valeur d'intérêt général, nous attendons du législateur qu'il fixe des objectifs ambitieux pour élever nos objectifs de réponse aux besoins fondamentaux.

POSTFACE

*Jean-Louis Dumont,
Président de l'Union sociale pour l'habitat*

Les Hlm : un modèle au service du Pacte républicain

Parmi les nombreuses publications éditées par l'Union sociale pour l'habitat, souvent techniques à vocation opérationnelle et indispensables à nos professionnels, régulièrement politiques pour faire valoir les positions du Mouvement Hlm dans le débat public, il ne faut pas oublier plusieurs livres parus régulièrement depuis les années 1980 qui venaient documenter notre vision d'ensemble de l'habitat, le sens de notre contribution à la société française. À cet égard, je citerais volontiers l'ouvrage coécrit par Roger Quilliot et Roger-Henri Guerrand qui paraissait en 1989, grande année de commémoration de la Révolution française mais aussi, on le sait moins, du logement social. En effet, son principe avait été lancé par un congrès international en 1889 sous l'impulsion de Jules Siegfried, député-maire du Havre, et c'est depuis ce point de départ que commençait le livre intitulé *Cent ans d'habitat social : une utopie réaliste*. Retraçant notre histoire, il se concluait par un texte de Roger Quilliot annonçant le temps de la complexité, caractérisant toujours, je crois, la période turbulente que nous traversons aujourd'hui. « Nous nous efforçons de compenser la faiblesse des uns par la force des autres. Il y eut la charité des clercs, la générosité des philanthropes ; aujourd'hui, le Mouvement Hlm fait de la solidarité sa loi et il s'y tient. » En effet, la construction historique de ce que nous appelons le *modèle français* et dont nous allons débattre lors de notre Congrès de Paris, comme en 1989, se fonde sur la solidarité et passe par le logement social. C'est de cette solidarité que porte le logement social, dont je veux vous parler.

Celle-ci se manifeste officiellement en 1929, année de choc financier augurant une période trouble pour les démocraties. Ainsi après 40 ans d'initiatives buissonnantes sous des formes allant de l'intervention publique locale à l'initiative patronale et passant par les coopératives, une unité est donnée à ces engagements sous la forme associative qui prend le nom d'Union. S'il y avait une communauté de valeurs, une convergence des missions qui s'affirmait dans les fédérations constituées progressivement, le choix est établi volontairement de leur adosser un cadre national, d'instituer unanimement une politique déterminée du logement social. Parce qu'il est essentiel de ne pas oublier les origines plurielles des Hlm, qui font la richesse de notre culture professionnelle

et la puissance de notre capacité d'action, il est tout aussi essentiel de mesurer combien sa coordination prend un caractère stratégique, à mesure que son histoire avance. Pour s'en convaincre, il suffit de relever deux chiffres : jusqu'en 1929, environ 73 000 logements sociaux avaient été construits ; aujourd'hui, près de 5 millions sont en service !

Les Hlm tiennent désormais une place déterminante dans le parc des résidences principales en France, à côté du secteur locatif privé qui, de son côté, a seulement renouvelé quantitativement ses franges les plus dégradées depuis les années 1970 et accompagné la disparition des hôtels meublés par des logements ordinaires. Parallèlement, la propriété occupante s'est développée considérablement, avec le concours de l'accession sociale sécurisée pour un demi-million de familles modestes, grâce aux organismes Hlm. Cette diversité des statuts d'occupation est au fondement du fonctionnement complexe et évolutif du système du logement, comme le montrent les résultats de recherche de Jean-Pierre Lévy qui croisent l'influence des cycles de vie, le parcours des ménages et les caractéristiques du parc. Je noterai au passage que cette diversité est unique au monde, à l'instar de notre mode de financement privilégiant la transformation de l'épargne populaire en prêts de très long terme, par une banque publique. Ces deux critères structurels et financiers suffisent, me semble-t-il, à nous autoriser à parler d'un *modèle français* du logement social, qui distingue notre pays de ses voisins.

À ces fondamentaux s'articule un projet de société partagé, celui de la cohésion sociale à travers l'habitat dans la diversité des territoires, celui du droit au logement pour tous. Derrière ces principes se trouvent une architecture sociale, une dynamique économique, une protection environnementale et une volonté démocratique qui doivent continuer d'être pensés et animés. Ils sont la matière même de notre avenir commun, parce qu'ils décrivent notre raison d'être. Si les Hlm ont pu être bâtis par la volonté de milliers d'hommes et de femmes de terrain, aux convictions diverses et parfois éloignées, notre Mouvement forme un tout qui s'inscrit profondément dans le pays et constitue un pilier central et bien identifié du pacte républicain. Nous prenons part directement au *modèle français*.

Notre approche généraliste de l'habitat, assumée et revendiquée, nous conduit à entretenir un dialogue direct et franc avec l'État. Il s'organise sous deux formes complémentaires : l'une passe par la démonstration de notre action et la détermination des conditions de son succès, l'autre développe notre analyse argumentée des besoins sociaux et des attentes des Français. Le Rapport au Congrès participe de ce second volet. Il vient répondre à l'exigence de confronter à la connaissance académique, notre diagnostic forgé dans la pratique des organismes, au contact des habitants et de nos partenaires. Les savoirs ne s'opposent pas, ils se complètent. Leur élaboration qui mêle travail individuel de réflexion et discussion collective est constitutif de la vie publique. Ayant pour matière première la ville et pour service essentiel celui des habitants exprimant leur droit à un logement abordable et de qualité, les Hlm sont des acteurs de la cité au sens fort, et même des auteurs de la cité toujours en devenir.

Pour générer du lien social, renouveler notre patrimoine urbain, animer la vie des quartiers, encourager les jeunes avec des perspectives concrètes et pérennes, prendre soin de nos aînés,

donner les moyens aux entrepreneurs de développer leurs innovations, en résumé pour *faire République* dans toutes ses dimensions, le logement social joue un rôle stratégique pour la France. Je suis convaincu qu'il peut s'inscrire plus encore dans une démarche contributive en conjuguant l'attachement à la citoyenneté, comme moteur, et l'attrait des technologies, comme catalyseur. Les analyses que produit Bernard Stiegler en ce sens s'avèrent d'autant plus inspirantes qu'elles font leur démonstration en actes, au cœur de la Seine-Saint-Denis, dans un territoire dont nous connaissons si bien les potentialités comme les injustices. La ville numérique doit être le support d'une société dont les instruments de lien seront plus forts, sans quoi elle ne serait que la révélatrice d'inégalités. Elle appelle une grande créativité à l'échelle locale dans les territoires; elle suppose un goût général de l'avenir; mais aussi une profonde considération pour chacun.

Depuis les Trente Glorieuses, dont le bilan extraordinaire en matière d'amélioration générale de nos conditions de vie, notamment sur le logement, se pondère désormais d'une critique de son modèle de développement carbonifère, notre pays traverse des crises régulières et semble même douter parfois de lui-même, portant sur le passé un regard empreint de nostalgie. Bien que notre pays soit aujourd'hui plus riche, doté d'infrastructures de très haut niveau, de mécanismes redistributifs majeurs qui constituent autant d'atouts, nous ne disposons pas encore d'un récit politique renouvelé, en mesure de nous emporter dans un élan enthousiaste.

Comme l'explique Bruno Cautrès, derrière ce sentiment de doute collectif se détache la nécessité d'avancées nouvelles dans notre pratique de la démocratie, avec le paradoxe d'un attachement à un pouvoir fort, doublé d'une envie de nos concitoyens de prendre part plus encore aux politiques publiques. Pour lui, nous vivons une transition de longue durée. Je considère que cette transition nous appelle à accélérer notre entrée dans une nouvelle phase nous invitant à innover. En la matière, le Mouvement Hlm peut apporter des avancées notables pour deux raisons. D'abord, nous sommes les acteurs d'une politique publique qui concerne directement 1 habitant sur 2 du pays au cours de sa vie, et qui se fonde sur un patrimoine bâti capable de rendre une qualité de service élevée sur plusieurs dizaines d'années, voire un siècle entier, pour peu que les moyens de son entretien et de sa rénovation soient garantis dans le temps. Deuxièmement, parce que la construction de la France est indissociablement liée à celle de l'État, notre proximité distanciée avec celui-ci nous offre le double avantage de marges d'autonomie et d'initiatives non négligeables d'une part et d'une opportunité de coproduction politique privilégiée de l'autre.

Mais pour être efficace, cette position forgée par notre histoire doit tenir compte des évolutions qu'ont connues plusieurs aspects fondamentaux de notre société. En plus de 70 ans, les données démographiques se sont bouleversées; l'espérance de vie s'est allongée, donnant lieu à une société à 4, voire 5 générations; bien que la parité reste un combat, les femmes ont massivement accédé au salariat; le niveau de qualification s'est quant à lui fortement accru. Parallèlement, la protection sociale s'est déployée avec un niveau de redistribution le plus fort d'Europe. Or malgré ces avancées, comme l'analyse Hervé Le Bras, la perception des Français sur leur modèle social reste négative et la mobilité sociale doute. Nous sommes donc confrontés

à deux difficultés. La première pose, je crois, la question des conditions de l'efficacité de l'action publique, la seconde celle de la promesse républicaine qui doit être tenue.

Pour ce qui concerne le logement social, je tiens à rappeler deux éléments illustrant, chacun à sa manière, notre engagement pour répondre aux enjeux contemporains. Le premier s'appelle CAP'Hlm : en 2016, nous avons adopté une méthode participative qui a donné l'opportunité aux salariés et à toutes nos instances, nationales comme en région, de contribuer à l'élaboration d'un projet collectif d'action professionnelle sur le moyen terme, partant d'une enquête documentant les attentes et les perceptions des Français. Sur la quarantaine de propositions qui définissent notre feuille de route, nombre de sujets ont connu depuis des avancées, ils représentent autant d'encouragements pour réussir les grandes transitions que nous avons définies lors de notre congrès de 2015. Le deuxième élément quant à lui fait toujours débat sur le fond. Je veux parler de la baisse des APL qui a conduit le débat public dans un dilemme qui consiste à opposer d'un côté la maîtrise des dépenses publiques et de l'autre la solidarité nationale en direction des plus modestes. Nous avons pu observer ces derniers mois que bousculer un système de financement aussi majeur n'était pas sans conséquence immédiate sur la capacité d'investissement des organismes Hlm, sans parler des conséquences indirectes sur l'entretien du parc au long cours. Même après 90 ans d'Union, nous retrouvons le combat à mener pour la reconnaissance de la nécessité de notre action et de sa plus-value économique et sociale, nous devons continuer de convaincre encore et toujours. Dans cette perspective, la meilleure méthode consiste à regarder avec passion cette société qui vient, en s'attachant à l'angle de vue qui nous caractérise : celui des territoires et des habitants.

Au départ, le logement social accompagnait l'urbanisation de notre société en suivant son développement industriel, apportant une réponse qualitative à la résorption de l'habitat insalubre et quantitative aux besoins en logement des salariés. Mais en un siècle, la géographie de l'habitat s'est transformée et l'organisation de l'espace aussi, avec une armature économique très différente. Les travaux de Laurent Davezies montrent comment la richesse se produit de plus en plus en des points particuliers, elle se concentre non pas seulement dans les régions métropolitaines, mais au sein des métropoles elles-mêmes. La localisation des besoins en logement a donc changé, puisque la carte de la désindustrialisation des secteurs traditionnels ne se superpose pas à celle des secteurs en plein développement. Sachant que par nature, un logement ne se déplace pas, les Hlm font face à une double tâche : penser l'avenir du patrimoine peu attractif dans ce que nous appelons les « territoires détendus » et proposer une offre nouvelle dans les zones à forte demande, c'est-à-dire sur des marchés locaux de l'habitat où les prix du foncier sont souvent déjà élevés. Dans le même mouvement, les représentations liées à nos modes de vie sont bousculées. L'idéal pavillonnaire de la périurbanisation, associé à la constante politique d'accession à la propriété sur plusieurs dizaines d'années, se voit confronté à la précarisation du travail, aux limites d'un urbanisme fondé sur la voiture et le commerce excentré. Les métropoles très valorisées dorénavant, ouvertes sur le monde et laboratoire de créativité, sont aussi les espaces aux inégalités les plus exacerbées, où l'extrême richesse côtoie des familles plongées dans le dénuement. Entre les deux, l'immense fragilité des écosystèmes sauvages, des espaces agricoles vulnérables à l'imperméabilisation des sols, au recul des terres arables est plus que

jamais d'actualité. Jean Viard développe une analyse globale qui vise à dépasser ces fragmentations autour de projets mobilisateurs, ancrés dans les potentialités respectives de ces différents territoires complémentaires. Grâce à sa double relation étroite, tant avec les collectivités locales qu'avec les entreprises, grâce à son expertise professionnelle en matière d'urbanisme, d'aménagement et d'architecture, le Mouvement Hlm représente une ressource majeure au service du développement et de la cohésion des territoires de France.

Mais que seraient nos métropoles, nos villes moyennes et petites, nos villages sans le soin accordé à la qualité esthétique et paysagère, sans l'attention portée à la programmation des équipements et à la simplicité des usages? Comme le développe Christine Leconte, nous devons prendre garde à une financiarisation de la production de la ville cherchant la rentabilité de court terme, pour travailler la complexité même de l'acte de bâtir, et donner toute sa noblesse aux missions de réparation, celles qui donnent de l'épaisseur patrimoniale à nos lieux de vie et où se succèdent des générations d'habitants, celle qui sédimente l'âme des lieux dans les quartiers, dans nos régions. Pour cela, les innombrables métiers de la ville cherchent ensemble dans leur coopération des méthodes pensées pour chaque projet, mais nourries des enseignements recueillis ailleurs, réinterprétés. L'habitat rénové comme l'habitat de demain ne se pensent pas selon le cahier des charges standard et le seul respect des normes mais autour de l'intérêt public qu'incarne l'architecture et autour de l'intérêt général que représente le logement social généraliste. À cet égard, rappelons le rôle de précurseur et d'expérimentation qu'ont toujours soutenu les Hlm et qu'ils continuent de promouvoir au travers de centaines de projets audacieux, démultipliant les possibles et donc la créativité avec une attention particulière pour l'apport des habitant eux-mêmes, dès la conception et la prise en compte de tous les aspects écologiques.

Très tôt, les Hlm ont voulu réduire les coûts énergétiques, puis se sont mobilisés contre le dérèglement climatique et pour la préservation de l'environnement, non seulement par de nombreuses initiatives locales, mais aussi au plan national dans le cadre de conventions avec le ministère du Développement durable. Nous avons maintenant à démultiplier notre impact avec comme horizon un patrimoine ancien confortablement isolé et de nouveaux logements visant l'énergie positive. Ce saut d'échelle à franchir dans la transition résonne avec les réflexions plus globales que développe Laurence Tubiana. Notre vision de l'aménagement du territoire local et national, notre conception du développement économique autour d'une croissance inclusive, a pris conscience d'une ère nouvelle. Elle ajoute une autre dimension à nos engagements.

Le choix courageux de la complexité est un chemin du progrès. C'est en articulant tous ces éclairages venus de la philosophie et des sciences politiques, de la démographie et de la géographie, de l'économie et de la sociologie, de l'architecture et de l'environnementalisme, c'est en les croisant avec bien d'autres savoirs qu'il faut penser le modèle français. Depuis 90 ans par l'unité de son mouvement, l'histoire a montré que les Français pouvaient compter sur le logement social. Rien ne saurait nous faire dévier de cette responsabilité.

Paris,
14 rue Lord-Byron,
le 2 juillet 2019

LES AUTEURS

Bruno Cautrès est politiste, chargé de recherche au CNRS, chercheur au Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF, UMR 7048) et professeur à Sciences Po.

Laurent Davezies est économiste, professeur des universités et chercheur au Laboratoire de recherches interdisciplinaires en sciences de l'action (LIRSA EA 4603), il enseigne au CNAM.

Hervé Le Bras est démographe et historien, chercheur émérite à l'Institut national des études démographiques (INED) et directeur d'études au Centre de recherche historique de l'EHESS (UMR 8558).

Christine Leconte est architecte-urbaniste, directrice de l'agence AKNA, architecte-conseil de l'État auprès de la DRAC de Normandie et présidente du Conseil de l'Ordre des architectes de l'Île-de-France.

Jean-Pierre Lévy est géographe, directeur de recherche au CNRS, chercheur au Laboratoire Techniques, Territoires, Sociétés (LATTS, École des Ponts – Université Paris-Est, UMR 8134).

Bernard Stiegler est philosophe, directeur de l'Institut de recherche et d'innovation (Centre Pompidou), président d'Ars Industrialis et fondateur du COSTECH (Université de Compiègne, EA 2223)

Laurence Tubiana est économiste, directrice de la Fondation européenne pour le climat, fondatrice de l'IDDRI, présidente de l'AFD et professeur à Sciences Po.

Jean Viard est sociologue, directeur de recherche au CNRS, chercheur associé au CEVIPOF (UMR 7048), fondateur et directeur de collection des éditions de l'Aube.

TABLE DES MATIÈRES

L'INTENTION.....	p. 7
<i>Marianne Louis</i>	
PREMIÈRE PARTIE	
Bien vivre ensemble : l'impératif du modèle français.....	p. 11
Chapitre 1	
Un défi pour les structures sociales et politiques	p. 13
Le PAYS se modernise, mais l'exigence grandit	p. 15
<i>Pour une perception ajustée : regard d'un démographe</i>	
<i>Entretien avec Hervé Le Bras</i>	
I. En tête et entêtés.....	p. 15
II. Distribution et redistribution.....	p. 17
III. Espace et découpage	p. 19
Le CITOYEN s'impatiente, mais le politique tâtonne	p. 23
<i>Pour une narration démocratique : regard d'un politiste</i>	
<i>Entretien avec Bruno Cautrès</i>	
I. Ancrage et mobilité	p. 23
II. Crise et régulation	p. 26
III. Décider et délibérer	p. 28
Chapitre 2	
Un défi pour les logiques économiques et territoriales	p. 33
La CROISSANCE se partage, mais l'emploi se raréfie.....	p. 35
<i>Pour une structuration interterritoriale : regard d'un économiste</i>	
<i>Texte de Laurent Davezies</i>	
I. Métropoles et production.....	p. 35
II. Désindustrialisation et réindustrialisation	p. 41
III. Territoires et redistribution	p. 47

L'HABITAT se transforme, mais la précarité augmente p. 53
Pour une modélisation systémique : regard d'un géographe
Texte de Jean-Pierre Lévy
I. Structures sociales et système d'habitat p. 55
II. Dynamiques sociorésidentielles et fonctionnement du système (2013)..... p. 64
III. Prospective (2013-2033) et exclusions..... p. 73

SECONDE PARTIE

Habiter mieux : une ambition pour le modèle français p. 83

Chapitre 3

Un enjeu d'innovation collective et locale p. 85

Le PAYS se numérise, mais la localité demeure p. 87
Pour une citoyenneté contributive : regard d'un philosophe
Entretien avec Bernard Stiegler
I. Vérité et démocratie p. 87
II. Entropie et néguanthropie p. 93
III. Droit à la ville et République..... p. 96

Le CITOYEN s'individualise, mais la société réagit p. 103
Pour une politique en archipel : regard d'un sociologue
Entretien avec Jean Viard
I. Société d'individus et lieux symboliques..... p. 103
II. Trois territoires et le périurbain p. 105
III. Archipel et projet commun..... p. 108

Chapitre 4

Un enjeu de stratégie écologique et patrimoniale p. 113

La CROISSANCE se complique, mais l'écologie motive p. 115
Pour une action immédiate : regard d'une environmentaliste
Entretien avec Laurence Tubiana
I. Négociation et contestation..... p. 115
II. Organisation et hybridation..... p. 117
III. Croissance et réduction p. 120

L'HABITAT s'étale, mais l'urbanité densifie	p. 121
<i>Pour une réparation créative : regard d'une architecte</i>	
<i>Entretien avec Christine Leconte</i>	
I. Architecture et architecte.....	p. 121
II. Patrimoine et modes de vie	p. 124
III. Habitants et acteurs.....	p. 127
POSTFACE	
<i>Jean-Louis Dumont</i>	
Les Hlm : un modèle au service du Pacte républicain	p. 131
LES AUTEURS	p. 137

Création de la couverture et mise en page : Agence Luciole
Remerciements particuliers : Gérard Salmona, Benoît Robin

Pour limiter l'empreinte environnementale de ses publications,
l'Union sociale pour l'habitat fait le choix de papiers
issus de forêts durablement gérées et de sources contrôlées.

Achévé d'imprimer en août 2019
sur les presses de l'imprimerie Dejalink
pour le compte de l'Union sociale pour l'habitat
14 rue Lord Byron, 75384 Paris

Imprimé en France

En près d'un siècle, les Hlm ont constitué en France un parc de cinq millions d'habitations, ont accompagné plus de cinq cent mille familles dans leur accession à la propriété, de sorte qu'aujourd'hui la moitié de notre population bénéficie d'un logement social à un moment de sa vie. Traversant les crises, s'imposant progressivement comme un des piliers majeurs du Pacte républicain, les Hlm font partie intégrante du modèle français, dans une société qui de nouveau engage des transitions profondes. Comment les penser toutes ensemble, comment relier la mission singulière d'un vaste secteur et les mouvements de fond qui traversent notre pays ? Dans cet ouvrage, chercheurs et intellectuels livrent leurs clés de lecture pour dessiner par la connaissance, les stratégies d'un avenir choisi.

Avec les contributions de *Bruno Cautrès, Laurent Davezies, Hervé Le Bras, Christine Leconte, Jean-Pierre Lévy, Bernard Stiegler, Laurence Tubiana, Jean Viard* et une postface de *Jean-Louis Dumont*.

